

**UN AUTRE
REGARD
SUR LA
CROISSANCE**



**RAPPORT FINANCIER
2012**

RAPPORT FINANCIER **2012**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2013 sous le numéro D.13-0346, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



A NEW PATH TO GROWTH

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE	5
CHIFFRES CLÉS ANNÉE 2012	6
CHAPITRE 1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL	8
1/ Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	8
2/ Renseignements de caractère général concernant le capital	9
3/ Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	18
CHAPITRE 2 GOUVERNANCE	19
1/ Le Conseil de Surveillance	19
2/ Le Directoire	26
3/ Initiés et Charte de déontologie boursière	30
4/ Conflits d'intérêts	30
5/ Rémunérations et avantages en nature attribués par la Société et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2012 aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance en fonction	30
CHAPITRE 3 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012	38
1/ L'activité	38
2/ Les résultats du Groupe	40
3/ Comptes sociaux Assystem SA	42
4/ Rémunération des mandataires sociaux	46
5/ Renseignements concernant les organes d'administration, de direction et de surveillance	46
6/ Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices Assystem SA	47
7/ Délégations de compétences et autorisations au Directoire en matière d'augmentation du capital social	48
8/ Facteurs de risques	48
CHAPITRE 4 FACTEURS DE RISQUES	50
1/ Risques liés à l'environnement économique	50
2/ Risques contractuels	51
3/ Risques liés à l'activité	51
4/ Risques de liquidité et de marché	52
5/ Risques sociaux	53
6/ Risques liés aux systèmes d'information	53
7/ Risques juridiques et réglementaires	53
8/ Risques liés à l'internationalisation de l'activité	54
9/ Risques industriels et environnementaux	54
10/ Risques liés à la décentralisation du Groupe	54
11/ Risques liés aux opérations de croissance externe	54
12/ Politique d'assurance	54
CHAPITRE 5 RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE) 2012	55
1/ Les principes d'engagement	55
2/ Le périmètre de responsabilité	55
3/ Les indicateurs clés	56
4/ La politique RSE d'Assystem	56
5/ Attestation de présence des commissaires aux comptes sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion	61

CHAPITRE 6	
AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE	62
1/ Rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3	62
2/ Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions	63
CHAPITRE 7	
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ	64
1/ Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernance d'entreprise	64
2/ Mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées révisé en avril 2010	65
3/ Procédures de contrôle interne	65
4/ Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du Conseil de surveillance	72
5/ Rapport d'observation du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012	73
CHAPITRE 8	
COMPTES CONSOLIDÉS	74
1/ État de la situation financière consolidée	74
2/ Compte de résultat consolidé	75
3/ État du résultat global consolidé	76
4/ Tableau de flux de trésorerie consolidé	77
5/ Tableau de variation des capitaux propres consolidés	78
6/ Notes aux états financiers	80
7/ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	131
CHAPITRE 9	
COMPTES SOCIAUX	132
1/ Bilan	132
2/ Compte de résultat	133
3/ Annexe aux comptes sociaux 2012	133
4/ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	148
CHAPITRE 10	
ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012	149
CHAPITRE 11	
TABLE DE CONCORDANCE	150
CHAPITRE 12	
LISTE DES COMMUNICATIONS RENDUES PUBLIQUES PAR ASSYSTEM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012	153

A NEW PATH TO GROWTH

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Notre entreprise a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 855,6 millions d'euros et a continué à développer ses savoir-faire dans ses deux grands métiers : l'ingénierie des infrastructures complexes et la R&D industrielle externalisée. Depuis trente ans, nous avons acquis des positions de leader dans deux grands secteurs de pointe que sont le nucléaire et l'aéronautique. Ce sont les deux pierres angulaires sur lesquelles nous bâtissons notre croissance à l'international et nous pénétrons de nouveaux domaines comme les énergies fossiles (oil & gas) et les systèmes embarqués.

En 2012, 40% du chiffre d'affaires du Groupe a été réalisé en dehors de France. Cette croissance, qui nous a permis de quasiment doubler nos activités à l'international depuis 2009, témoigne de notre savoir-faire au-delà des frontières de l'Hexagone : ainsi l'acquisition de Berner & Mattner en Allemagne dans les systèmes embarqués en 2011, puis celle du groupe MPH, fortement implanté au Moyen-Orient et en Afrique sur les secteurs du pétrole et du gaz, acquisition qui a été finalisée au début de l'année 2012. Renforcer nos expertises dans les secteurs attractifs sur le long terme comme l'énergie et l'aéronautique est bien sûr notre priorité car ils représentent un fort potentiel de croissance à l'international.

Assystem est une entreprise en croissance. Nous affichons une progression de + 34% de notre chiffre d'affaires depuis 2010, + 12,5% en 2012, + 5,4% en organique. Énergie et mobilité sont les moteurs de développement de toute économie qu'elle soit mature ou en développement, et ce, pour les décennies à venir. Leur appropriation dans le respect des équilibres naturels et des générations futures est de plus en plus complexe, et les besoins en ingénierie de fait croissants.

Assystem est une entreprise profitable, qui d'année en année assure une génération de cash-flow élevée. Avec un objectif de taux de marge opérationnelle normatif entre 7 et 8% du chiffre d'affaires, nous avons tenu notre performance à 7,1% en 2012. Nous avons réalisé un bénéfice opérationnel de 60,9 millions d'euros dans un contexte d'investissements pour la croissance de demain et malgré un contexte économique difficile en France dans certains secteurs, en particulier l'automobile. Notre premier objectif est d'assurer la pérennité de notre entreprise dans un monde ouvert à la mondialisation, au dumping social mais riche en marchés à forte croissance actuelle ou future.

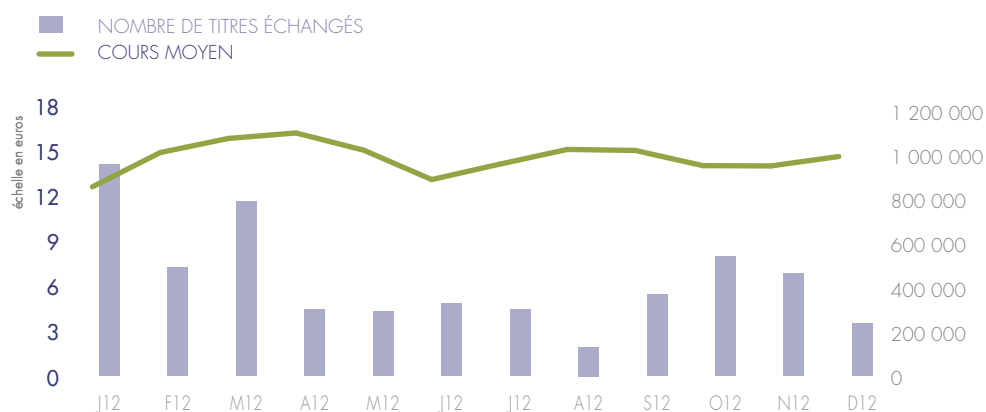
Cette année, vous allez découvrir un nouveau chapitre de notre document de référence qui fait état de nos engagements et de nos actions concernant la responsabilité sociétale de l'entreprise. Assystem s'inscrit dans la durée : nous recrutons, formons, animons nos équipes et nos relations avec les communautés avec lesquelles nous interagissons, dans cet esprit. Fin 2012, Assystem compte 10 745 collaborateurs et a continué à recruter dans de fortes proportions dont beaucoup de jeunes diplômés. L'entreprise est fière d'avoir créé plus de 500 nouveaux emplois. Assystem a également veillé à reconverter ses salariés d'un secteur en difficulté à un autre aux perspectives plus florissantes sur le long terme. Elle le fait au travers de ses instituts internes dont de nouvelles émanations ont vu le jour en 2012. Nos collaborateurs sont notre première richesse.

C'est ainsi que nous créons de la valeur, une valeur sociale, une valeur économique, une valeur boursière : une valeur d'entreprise. De ce fait, nous vous proposons de poursuivre notre politique de versement de dividende et de continuer à nous accompagner dans ces temps de construction qui doivent donner naissance à un groupe d'ingénierie indépendant plus fort, solide sur ses atouts, de base européenne, prêt à affronter et réussir sur le marché mondial.



Dominique Louis
Président-Fondateur d'Assystem

CHIFFRES CLÉS ANNÉE 2012

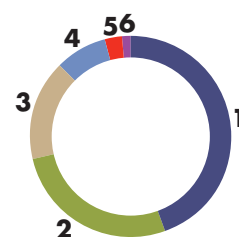


COURS MOYENS ET VOLUMES MENSUELS DE L'ACTION ASSYSTEM EN 2012

NYSE Euronext Paris Compartiment B
Code ISIN: FR0000074148 (ASY)
SRD Valeurs Moyennes

Indices :

- CAC All Tradable (ex SBF250) –/CACT
- CAC SMALL/CACS
- CAC Mid & Small/CACMS
- CAC All-Share/PAX



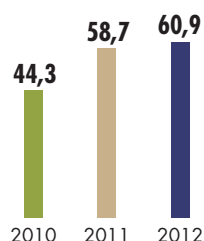
RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2012

1. PUBLIC	44,6%
2. D. LOUIS/GROUPE HDL/ H2DA*/CEFID/EEC	26,8%
3. GROUPE CDC**	16,2%
4. AUTOCONTRÔLE	8,3%
5. MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE***	2,9%
6. FCP SALARIÉS	1,2%

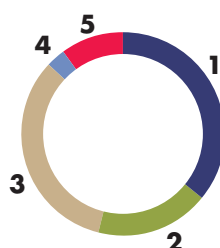
* H2DA détenu par HDL (60,5%) et certains membres du Directoire, CEFID détenu par HDL, Dominique Louis et Michel Combes.

** Dont 13,7% détenu par le FSI et 2,5% par CDC EVM.

*** Hors Dominique Louis.

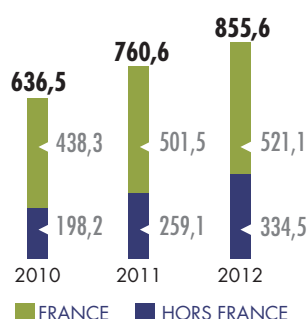


**RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
COURANT 2012**
(EN M€)

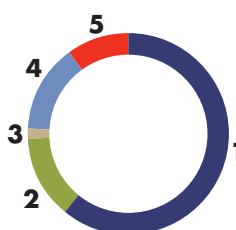


**RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2012**
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

1. AÉRONAUTIQUE	36%
2. TRANSPORT	18%
3. ÉNERGIE (dont nucléaire : 18,5%)	33%
4. DÉFENSE	3%
5. AUTRES INDUSTRIES	10%

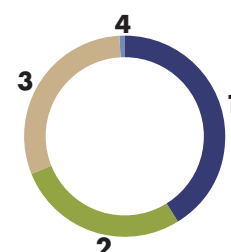


**ÉVOLUTION DU CHIFFRE
D'AFFAIRES**
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
(EN M€)



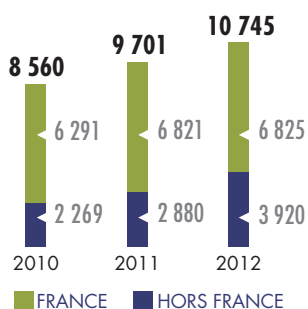
CHIFFRE D'AFFAIRES 2012
PAR PAYS (EN M€)

1. FRANCE	521,1
2. CANADA/ÉTATS-UNIS/ ROYAUME-UNI	115,0
3. ROUMANIE/ESPAGNE/PORTUGAL	15,0
4. ALLEMAGNE/BELGIQUE/ AUTRICHE	120,2
5. AFRIQUE/MOYEN-ORIENT/ASIE	84,3

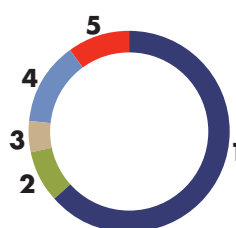


CHIFFRE D'AFFAIRES 2012
PAR PÔLE D'ACTIVITÉS (EN M€)

1. ENGINEERING & OPERATIONS SERVICES	352,1
2. AEROSPACE ENGINEERING	239,5
3. TECHNOLOGY & PRODUCT ENGINEERING	258,6
4. AUTRES	5,4

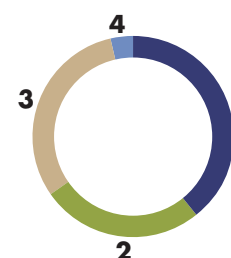


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS
(FRANCE/HORS FRANCE)



EFFECTIFS 2012
PAR PAYS

1. FRANCE	6 825
2. CANADA/ÉTATS-UNIS/ ROYAUME-UNI	897
3. ROUMANIE/ESPAGNE/PORTUGAL	527
4. ALLEMAGNE/BELGIQUE/ AUTRICHE	1 436
5. AFRIQUE/MOYEN-ORIENT/ASIE	1 060



EFFECTIFS 2012
PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

1. ENGINEERING & OPERATIONS SERVICES	4 237
2. AEROSPACE ENGINEERING	2 806
3. TECHNOLOGY & PRODUCT ENGINEERING	3 342
4. AUTRES	360

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

1/ RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

> DÉNOMINATION SOCIALE (ARTICLE 3 DES STATUTS)

Assystem (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2005) anciennement dénommée Assystem Brime, résultat de l'absorption d'Assystem SA par Brime Technologies en février 2004.

> SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 4 DES STATUTS)

70, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

Les documents sociaux (comptes, procès verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes...) peuvent être consultés au siège de la Société.

> DATES DE CONSTITUTION

Brime Technologies a été créée le 26 avril 1997 sous la dénomination Alpha Arcade III. La société Assystem SA absorbée le 9 février 2004 était issue de la fusion-absorption par R'Data des sociétés Atem et Alphatem.

> FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE (ARTICLE 1 DES STATUTS)

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

> DURÉE DE VIE (ARTICLE 5 DES STATUTS)

La durée de vie de la Société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 27 mai 2096, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

> OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet :

- la prise de participation par souscription, apport, achat ou autrement, et l'exercice des droits qui y sont attachés, dans toutes entreprises développant une activité dans les domaines technologique, technique, informatique, électronique ou mécanique, notamment en matière de :
 - conseil, étude et ingénierie,
 - formation, assistance, maintenance,
 - exploitation de systèmes et réseaux, infogérance,

→ développement et distribution de produits, matériels ou logiciels ;

- l'animation effective du Groupe et la détermination de sa politique générale ;
- la participation dans toute opération pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de sociétés en participation ou autrement.

> NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro d'identification 412 076 937 R.C.S Paris.

Code NAF 7010 Z (activités des sièges sociaux).

> EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 20 DES STATUTS)

Chaque exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

> RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 21 DES STATUTS)

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus, et augmenté des reports bénéficiaires.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Directoire, peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

> ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 19 DES STATUTS)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

> DISPOSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Les modifications statutaires relatives au fonctionnement de la Société qui suivent, ont été décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003.

Existence et franchissement de seuils statutaires (article 18 des statuts)

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de commerce, venant à détenir directement 2% du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 2% du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils statutaires donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code susvisé, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

Droits de vote double (article 19 des statuts)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire.

La mise en place de cette modalité a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003 et figure à l'article 19 des statuts.

Ce droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale (article L. 225-124 du Code de commerce).

Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

2/ RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

Au 31 décembre 2012, le capital social est fixé à la somme de 20 734 278 euros réparti en 20 734 278 actions de 1 euro de nominal.

Les titres de la Société, éligibles au PEA/SRD, sont inscrits sur le marché Eurolist Compartiment B de NYSE Euronext Paris (France).

Les titres sont cotés sous le code ISIN FRR0000074148: ASY

2.1/ RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

2.1.1/ Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Assystem du 23 mai 2012 a, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, autorisé la Société, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 23 novembre 2013, à racheter ses propres titres.

Cette autorisation est venue annuler et remplacer l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2011.

Ce programme de rachat d'actions, mis en œuvre par le Directoire réuni le 12 juin 2012, a fait l'objet d'un descriptif dont la diffusion effective et intégrale ainsi que le dépôt électronique auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ont fait l'objet d'une transmission électronique le 25 septembre 2012 auprès de Hugin InPublic (diffuseur professionnel figurant sur la liste AMF).

La part maximale du capital pouvant être achetée ne peut excéder 10% du capital.

Le prix maximum d'achat fixé par l'Assemblée s'élève à 30 euros (hors frais).

Plafond global : 37 500 000 euros.

Les acquisitions d'actions peuvent être effectuées en vue de :

- de procéder à des attributions d'actions au profit de salariés ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par la loi, au titre de l'exercice des options d'achat ou de l'attribution d'actions gratuites ;
- d'une remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres de créance donnant droit à l'attribution d'actions de la Société ;
- de les conserver en attente d'une remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de favoriser la liquidité et la régularité des cotations de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la Charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers ;
- réduire le capital par annulation de titres en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

► Régimes fiscaux des rachats

Le rachat par la Société de ses propres actions sans annulation ultérieure peut avoir une incidence sur son résultat imposable dans le cas où les actions sont ensuite cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat.

2.1.2/ Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la Société est liée à la société ODDO par un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'A.F.E.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 58 060 titres ;
- 805 317,01 euros en espèces.

2.2/ ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

AGE/Directoire	Nature de l'opération	Augmentation/ réduction de capital (en FF et euros)	Prime d'émission	Nombre de titres émis/ annulés	Montant cumulé du capital social et en titres
26 avril 1997	Création de la Société	250 000 F	0	2 500	250 000 F (2 500 titres)
29 octobre 1998	Augmentation de capital en numéraire	3 166 800 F	6 333 600 F	31 668	3 416 800 F (34 168 titres)
29 octobre 1998	Augmentation de capital en numéraire	3 917 300 F	8 332 488 F	39 173	7 334 100 F (73 341 titres)
29 octobre 1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres HBPS	3 099 900 F	6 199 800 F	30 999	10 434 000 F (104 430 titres)
15 décembre 1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres Brime SI	121 300 F	242 600 F	1 213	10 555 300 F (10 555 300 titres)
26 août 1999	Augmentation de capital par apport en nature de titres Partners Informatique	2 353 700 F	37 894 570 F	23 537	12 909 000 F (129 090 titres)
26 août 1999	Augmentation de capital par apport en numéraire	538 600 F	7 461 400 F	5 386	13 447 600 F (134 476 titres)
26 août 1999	Division du nombre de titres – Multiplication par 25 du nombre d'actions	–	–	–	13 447 600 F
22 octobre 1999	Augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en Bourse	3 370 704 F	79 540 188 F	842 676	16 818 304 F (4 204 576 titres)
31 décembre 1999	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	20 500 F	41 000 F	5 125	16 838 804 F (4 209 701 titres)
11 septembre 2000	Augmentations de capital suite à l'apport des titres New Itaac et Groupe Androne	652 572 F	52 351 275 F	163 143	17 491 376 F
15 septembre 2000	Augmentation de capital à la suite de l'émission d'actions à bons de souscription	2 500 420 F	223 022 680 F	625 105	19 991 796 F
31 décembre 2000	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	230 300 F	460 600 F	57 575	20 222 096 F
29 mars 2001	Incorporation Prime d'émission au capital puis conversion du capital en Euros	12 938 968 F	(12 939 968 F)	0	5 055 524 €
30 mai 2001	Augmentation de capital par apport de titres Audifilm, Logisil et Techniglobe	145 071 €	7 193 173 €	145 071	5 200 595 €
30 novembre 2001	Augmentation de capital par apports de titres HTS, Inforchip/Blue Point et Elite Consulting	111 892 €	3 709 235 €	111 892	5 312 487 €
31 décembre 2001	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	30 000 €	24 882 €	30 000	5 342 487 €

AGE/Directoire	Nature de l'opération	Augmentation/ réduction de capital (en FF et euros)	Prime d'émission	Nombre de titres émis/ annulés	Montant cumulé du capital social et en titres
26 juin 2002	Augmentation de capital par apport de titres SINC et pour l'acquisition de Techniglobe	34 031 €	793 653,83 €	34 031	5 376 518 €
30 septembre 2002	Augmentation de capital par apport des titres Avance, SGC, et Groupe SEO	517 150 €	10 500 132,52 €	517 150	5 893 668 €
29 novembre 2002	Augmentation de capital par apport des titres Groupe Conseil OSI et Technicrea	105 877 €	1 531 286,87 €	105 877	5 999 545 €
31 décembre 2002	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	9 125 €	7 568,17 €	9 125	6 008 670 €
26 juin 2003	Augmentation de capital pour paiement des compléments de prix des titres Sinc, Technicrea et Avance	133 006 €	1 271 537,36 €	133 006	6 141 676 €
30 juin 2003	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA	37 625 €	31 204 €	37 625	6 179 301 €
31 décembre 2003	Augmentation de capital dans le cadre de l'OPE sur Assystem	12 288 040 €	168 248 922,20 €	12 288 040	18 467 341 €
9 février 2004	Augmentation de capital suite à l'absorption d'Assystem SA	1 210 591 €	–	1 210 591	19 677 932 €
31 décembre 2004	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA au cours de l'exercice 2004	116 506 €	752 728,04 €	116 506	19 794 438 €
25 avril 2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA du 1 ^{er} janvier 2005 au 13 avril 2005 (avant regroupement)	188 288 €	1 723 263,20 €	188 288	19 982 726 €
13 juin 2005	Réduction du capital par annulation de 1 109 231 titres auto-détenus	(1 109 231 €)	(16 462 475,15 €)	(1 109 231)	18 873 495 €
31 décembre 2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions de l'exercice 2005 et de BSA depuis le 25 avril 2005 (regroupement)	150 647 €	1 541 228,01 €	150 647	19 024 142 €
30 juin 2006	Augmentation de capital par exercice de BSA ASBBS FR 0010166371 du 01/01 au 31 mai 2006	30 604 €	280 026,60 €	30 604	19 054 746 €
15 septembre 2006	Augmentation de capital suite à OPE sur BSAR ASBBS	2 446 367 €	(2 446 367 €)	2 446 367	21 501 113 €
31 décembre 2006	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions et de BSA non constatés en cours d'exercice	231 448 €	1 431 929,84 €	231 448	21 732 561 €
16 août 2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés entre le 1 ^{er} janvier et le 10 août 2007	87 620 €	422 225,85 €	87 620	21 820 181
31 décembre 2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice depuis le 15 août 2007	86 270 €	452 326,60 €	86 270	21 906 451 €
14 avril 2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice entre le 1 ^{er} janvier et le 14 avril 2008	85 500 €	301 815,00 €	85 500	21 991 951 €
10 juin 2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice entre le 10 juin 2008 et le 31 juillet 2008	48 961 €	316 777,67 €	48 961	22 040 912 €
6 août 2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions non constatés en cours d'exercice entre le 15 avril et le 10 juin 2008	60 615 €	392 179,05 €	60 615	22 101 527 €
24 novembre 2008	Réduction de capital à la suite de l'annulation de 1 500 000 titres d'autocontrôle	(1 500 000 €)	(13 533 742,15 €)	(1 500 000)	20 601 527 €
12 mai 2009	Réduction de capital à la suite de l'annulation de 560 152 titres d'autocontrôle	560 152 €	(4 030 789,77 €)	(560 152)	20 041 375 €
24 juin 2010	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 1 ^{er} janvier et le 24 juin 2010	203 €	1 857,45 €	203	20 041 578 €
12 janvier 2011	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 2010	115 504 €	926 385,50 €	115 504	20 157 082 €
7 juillet 2011	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 1 ^{er} janvier et le 30 juin 2011	209 091 €	1 792 723,80 €	209 091	20 366 174 €
10 janvier 2012	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 2011	21 550 €	172 040,95 €	21 550	20 387 724 €
26 juillet 2012	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 1 ^{er} janvier et le 30 juin 2012	346 554 €	2 838 496,35 €	346 554	20 734 278 €

2.3/ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE (DATE DE CLÔTURE DES TROIS DERNIERS EXERCICES)

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social à la date de clôture des trois derniers exercices était la suivante :

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	Actions	%	Droits de vote effectifs	%	Droits de vote théoriques	%
Fonds Stratégique d'Investissement	2 847 408	13,73%	5 694 816	23,40%	5 694 816	21,86%
CDC Entreprises Valeurs Moyennes	519 698	2,51%	519 698	2,14%	519 698	1,99%
D. Louis/Groupe HDL	5 546 475	26,75%	6 861 510	28,19%	6 861 510	26,33%
• D. Louis	485 658	2,34%	971 316	3,99%	971 316	3,73%
• HDL SAS	3 438 466	16,58%	3 838 466	15,77%	3 838 466	14,73%
• EEC SAS	59 090	0,28%	67 860	0,28%	67 860	0,26%
• CEFID SAS	1 020 607	4,92%	1 441 214	5,92%	1 441 214	5,53%
• H2DA	542 654	2,62%	542 654	2,23%	542 654	2,08%
Concert élargi SABGBMC	193 636	0,93%	318 374	1,31%	318 374	1,22%
Concert élargi plus GV DB MGF	146 813	0,71%	245 626	1,01%	245 626	0,94%
Conseil de Surveillance	407 159	1,96%	801 979	3,29%	801 979	3,08%
FCP salariés	239 824	1,16%	459 424	1,89%	459 424	1,76%
Public	9 117 416	43,97%	9 439 642	38,78%	9 439 642	36,23%
Autocontrôle	1 715 849	8,28%	0	0,00%	1 715 849	6,59%
Total	20 734 278	100,00%	24 341 069	100,00%	26 056 918	100,00%

AU 31 DÉCEMBRE 2011

	Actions	%	Droits de vote théoriques	%
FSI + Fonds CDC	3 367 106	16,52%	3 367 106	14,09%
D. Louis/Groupe HDL	5 524 475	27,10%	7 885 352	33,00%
• D. Louis	485 658	2,38%	921 316	3,86%
• HDL SAS	3 438 466	16,87%	4 339 178	18,16%
• EEC SAS	37 090	0,18%	40 990	0,17%
• CEFID SAS	1 020 607	5,01%	2 041 214	8,54%
• H2DA	542 654	2,66%	542 654	2,27%
Concert élargi SAB GB MC	193 636	0,95%	268 374	1,13%
Concert élargi plus GV DB MGF	161 813	0,79%	225 626	0,94%
Conseil de Surveillance	406 159	1,99%	799 479	3,35%
FCP salariés	247 100	1,21%	466 700	1,95%
Public	9 044 989	44,36%	9 437 011	39,50%
Autocontrôle	1 442 446	7,08%	1 442 446	6,04%
Totaux	20 387 724	100%	23 892 094	100%

AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Actions	%	Droits de vote théoriques	%
CDCEVM	519 698	2,58%	519 698	2,19%
FSI	2 847 408	14,13%	2 847 408	12,01%
D. Louis/Groupe HDL	5 496 155	27,27%	7 872 847	33,21%
• D. Louis	485 658	2,41%	921 316	3,89%
• HDL SAS	3 438 466	17,06%	4 339 178	18,31%
• EEC SAS	8 770	0,04%	12 670	0,05%
• CEFID SAS	1 020 607	5,06%	2 041 214	8,61%
• H2DA	542 654	2,69%	558 469	2,36%
Concert élargi SAB GB MC	163 636	0,81%	238 374	1,01%
Concert élargi plus GV DB MGF	130 813	0,65%	194 626	0,82%
Conseil de Surveillance	406 199	2,02%	799 557	3,37%
FCP salariés	261 090	1,30%	498 540	2,10%
Public	9 533 811	47,30%	9 935 145	41,91%
Autocontrôle	798 272	3,96%	798 272	3,37%
Totaux	20 157 082	100,00%	23 704 467	100,00%

La Société n'est pas contrôlée.

Concert Dominique Louis et autres dirigeants

A la suite de l'augmentation du nombre total de droits de vote de la société Assystem, le concert a déclaré (Décision portant la référence AMF 212C0666 du 30 mai 2012) avoir franchi en baisse, le 30 avril 2012, les seuils de 1/3 et 30% des droits de vote de la société Assystem et détenir, et à cette date, 5 901 924 actions Assystem représentant 7 355 510 droits de vote, soit 28,95% du capital et 28,38% des droits de vote. Le concert était alors constitué par :

- Monsieur Dominique Louis, président du Directoire d'Assystem, agissant pour son compte et celui des sociétés H2DA SARL, HDL SAS, EEC SAS et Cefid SAS qu'il contrôle ;
- les autres membres du Directoire : Madame Martine Griffon-Fouco, Messieurs Stéphane Aubarbier, Gérard Brescon, David Bradley et Gilbert Vidal ;

- Monsieur Michel Combes, président du Conseil de Surveillance d'Assystem et associé de la société par actions simplifiée Cefid, qui contrôle 50% du capital de la société H2DA.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, les membres du concert ont précisé détenir :

- 3 940 633 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) exerçables à tout moment jusqu'au 31 juillet 2013, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 35 euros, à une action Assystem ;
- 2 603 641 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) exerçables à tout moment jusqu'au 9 juillet 2015, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 11,10 euros, à une action Assystem.

2.4/ BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Au 31 décembre 2012 les bons de souscription d'actions émis par la Société sont les suivants :

Place de cotation : Euronext Paris.

Mnémotechnique du Bon	Code ISIN	Date d'émission	Échéance du bon	Parité d'exercice	Prix d'exercice	Solde au 31/12/2012
ASSBR (BSAR 2013) ⁽¹⁾	FR0010356535	05/09/2006	31/07/2013	1 BSAR = 1 action	35,00 €	4 892 724
ASYBS (BSAAR 2015) ⁽²⁾	FR 0010630590 1 ^{re} cotation 12/07/2010 – incessible avant cette date	09/07/2008 (exercable du 12/07/2010 au 09/07/2015)	09/07/2015	1 BSAAR = 1 action	11,10 €	3 155 419

(1) Ces BSAR 2013 ont été créés à l'issue d'une Offre Publique d'Échange, initiée par Assystem sur la période du 18 juillet au 5 septembre 2006, ayant porté sur les BSAR 2012, à raison de l'émission de deux (2) BSAR 2013 et une (1) action Assystem contre deux (2) BSAR 2012 apportés.

2 446 367 actions Assystem ont été créées, portant ainsi le capital de 19 054 746 euros à 21 501 113 euros.

Les parités d'exercice des BSAR 2012 (non apportés et restant en circulation) et BSAR 2007 ont été mécaniquement réajustés comme suit :

– 1,13 action pour 1 BSAR 2012 (ASBBS) exercé à 10,15 euros ;

– 1,13 action pour 1 BSAR 2007 (BRTBS) exercé à 40,50 euros.

(2) Les BSAAR 2015 ont été créés à l'issue de l'émission par Assystem sur la période du 24 au 30 juin 2008 d'un emprunt d'un montant nominal de 65 000 000 euros représenté par 130 000 OBSAARS (obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition) auxquelles étaient attachés lesdits bons. (cf. note d'opération portant le visa AMF 08-128 du 13 juin 2008).

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions potentielles issues des exercices de la totalité de ces BSAR est de : 3 981 233 actions + 2 409 341 actions = 6 390 574 actions soit une dilution potentielle de 23,56%.

RÉCAPITULATIF

BSA	BSAR 2013	BSAAR 2015
Nombre de BSA à l'émission	4 892 734	3 250 000
Code ISIN	FR0010356535	FR0010630590
Nombre d'actions par BSA	1	1
Prix d'exercice	35,00 €	11,10 €
Début de la période de forçage	31/07/2010	09/07/2013
Cours de forçage	52,50 €	15,54 €
Date d'échéance	31/07/2013	09/07/2015
Augmentation de capital maximum	171,2 M€	36,1 M€
Nombre de BSA au 31/12/2012	4 892 734	3 155 419
Cours au 28/12/2012	0,014 €	4,14 €

2.5/ ORNANE OBLIGATIONS À OPTION DE REMBOURSEMENT EN NUMÉRAIRE ET/OU EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES

Le 6 juillet 2011 Assystem a émis 4 181 818 ORNANE, ayant les caractéristiques suivantes :

Mnémotechnique	Code ISIN	Date d'émission	Échéance	Parité d'exercice	Prix d'émission	Nombre d'ORNANE
ASSYSTORN4%JAN17	FR0011073006	06/07/2011	01/01/2017	1 ORNANE pour 1 action	22,00 €	4 181 818

• Montant nominal total : 91 999 996 euros.

• Taux d'intérêt : taux nominal annuel de 4% payable à terme échu au 1^{er} janvier de chaque année, soit 0,88 euro par ORNANE et par an.

• Amortissement en totalité à l'échéance par remboursement au pair. Les modalités de remboursement, ainsi que l'impact de dilution potentielle, sont détaillées dans le rapport de gestion et dans l'annexe des comptes consolidés.

• Droit à l'attribution d'actions : les porteurs des obligations ont un droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes dans des conditions fixées dans la Note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers le 28 juin 2011 sous le numéro 11-268.

2.6/ OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Aucune attribution d'options ou de souscription d'actions en 2012.

2.7/ ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS (AGA)

Au cours de l'exercice 2012, le Directoire a utilisé les délégations conférées par l'AGE du 5 mai 2010 pour attribuer les actions gratuites suivantes :

Date Directoire	N° plan AGA	Nombre de titres	Nombre attributaires	Échéances du plan	Conditions
Mardi 13 mars 2012	Avril 2012	60 000	5	Durée d'acquisition : 3 ans Durée de conservation : 2 ans	Présence et performance
Mardi 13 mars 2012	Avril 2012	1 000	1	Durée d'acquisition : 3 ans Durée de conservation : 2 ans	Condition de présence
Mercredi 7 novembre 2012	Novembre 2012	46 393	2006	Durée d'acquisition : 2 ans Durée de conservation : 2 ans	Condition de présence

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions gratuites attribuées est de 107 393 actions (pour mémoire, l'ensemble des plans d'attribution d'actions précédents ont pris fin en 2011. Pour le détail, se référer au chapitre 8 – comptes consolidés).

2.8/ DIVIDENDES

Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code civil).

L'Assemblée Générale du 23 mai 2012 a fixé le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social à 0,45 euro (à l'exclusion des actions auto-détenues).

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale du 22 mai 2013 le versement d'un dividende de 0,45 euro par action.

2.9/ ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Dernier cours	Cours moyen (ouverture)	Cours moyen (clôture)	Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)	Nombre de séances de cotation
Janvier 2012	13,950	31/01	11,050	06/01	13,770	12,518	12,592	956 490	11,63	22
Février 2012	15,290	14/02	13,690	01/02	14,720	14,865	14,870	488 217	7,14	21
Mars 2012	17,120	27/03	14,000	07/03	16,860	15,735	15,807	788 654	12,66	22
Avril 2012	17,160	02/04	15,350	23/04	15,990	16,198	16,174	299 965	4,90	19
Mai 2012	16,470	08/05	13,310	31/05	13,310	15,156	15,025	290 540	4,35	22
Juin 2012	13,600	18/06	12,390	05/06	12,960	13,105	13,072	328 972	4,28	21
Juillet 2012	15,000	31/07	12,880	02/07	14,900	14,039	14,095	302 123	4,23	22
Août 2012	15,500	31/08	14,710	10/08	15,500	15,055	15,077	130 982	1,98	23
Septembre 2012	15,690	11/09	13,910	27/09	14,090	15,080	15,009	369 813	5,48	20
Octobre 2012	14,600	22/10	13,500	16/10	14,310	14,009	13,997	539 299	7,46	23
Novembre 2012	14,950	12/11	13,030	16/11	14,750	13,997	13,980	462 138	6,39	22
Décembre 2012	14,900	31/12	14,360	21/12	14,890	14,609	14,606	237 392	3,46	19
Extrêmes et moyennes de la période	17,160	02/04	11,050	06/01		14,510	14,506	432 882	6,16	
Total								5 194 585	73,95	256

Source Euronext – Ce document n'est donné qu'à titre informatif et ne saurait en toute hypothèse dégager de toute responsabilité la Société quant à ses obligations légales.
Code : FR0000074148 : Assystem.
Continu non SRD – Valeur de l'indice CAC All Tradable.

2.10/ ENGAGEMENT DE CONSERVATION SOUSCRIT PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Néant.

Il n'existe aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de l'émetteur.

2.11/ NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES (AU 31 DÉCEMBRE 2012)

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur et administré	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions de l'émetteur nanties	% de capital de l'émetteur nanti
D. Louis	Swiss Life BP	02/04/2009	30/04/2013	Remboursement partiel du crédit	190 000	0,95%
	La Cie 1818	11/06/2009	23/12/2014	Remboursement du découvert	À concurrence de 800 000 €	0,68%
HDL SAS	Swiss Life BP	09/12/2009	01/01/2013	Remboursement du découvert	115 000	5,20%
			31/07/2013	Remboursement du découvert	211 268	
	BNP Paribas	2005	31/01/2017	Remboursement prêt fin de bail	10 400	0,80%
H2DA SARL	HDL SAS	26/07/2005	25/07/2013	Remboursement du crédit	472 231	2,20%
CEFID SAS	BNP Paribas	22/06/2011	22/06/2015	Remboursement du prêt	357 356	5%
	Swiss Life BP	22/06/2011	30/06/2013	Remboursement du prêt	600 000	4%

Les nantissements non significatifs (représentant moins de 0,5% du capital de l'émetteur) ainsi que ceux dont l'échéance était antérieure à la date de publication du présent document ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

2.12/ PACTES D'ACTIONNAIRES

Néant.

2.13/ CAPITAL SOCIAL NON ENCORE ÉMIS

Néant.

2.14/ DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET AUTORISATIONS AU DIRECTOIRE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION OU DE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par les Assemblées Générales Mixtes des 5 mai 2010, 12 mai 2011 et 23 mai 2012, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

Délégations de compétence/autorisations	Montant maximum de l'augmentation/Réduction de capital	Durée	AGE ayant pris la décision
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions.	Réduction maximum 2 015 708 titres	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (13 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation en nominal jusqu'à 10 000 000 €	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (14 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans le cadre d'un placement privé .	Augmentation en nominal jusqu'à 10% capital social/an, soit 2 000 000 €	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (15 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE .	Montant nominal au jour de la mise en œuvre = 2% du capital social	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (17 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (nouveau régime légal et fiscal). Dont 1% du montant nominal sans condition de performance à certains salariés (hors Directoire).	Augmentation 3% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (jusqu'au 05/07/2013)	5/05/2010 (15 ^e résolution)
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions. Avec conditions de performance pour dirigeants mandataires sociaux. Pour les autres attributaires une partie pourra ne pas être assujettie à condition de performance.	Augmentation 2% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (jusqu'au 05/07/2013)	5/05/2010 (16 ^e résolution)
Augmentation du montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.	Dans la limite de 15% de l'émission initiale	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (18 ^e résolution)
Fixation du montant global des délégations consenties au Directoire en vue d'augmenter le capital social, soit : 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e 17 ^e et 18 ^e résolution en capital ; 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e 17 ^e et 18 ^e résolution en titres de créances.	10 000 000 € en capital social nominal et 150 000 000 € maximum en titres de créances	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (19 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.	8 000 000 € maximum en capital social nominal	26 mois jusqu'au 23/07/2014	23/05/2012 (15 ^e résolution) remplace la 16 ^e résolution AGE du 12/05/2011
Augmentation de capital par OPE sur les BSARS 2015	Échange	18 mois jusqu'au 23 novembre 2013	23/05/2012 (16 ^e résolution)
Incorporation de réserves, bénéfices, primes de fusion ou d'apport combiné ou non avec émission d'actions de performance.	Augmentation 20 millions d'euros du montant nominal du capital social	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (20 ^e résolution)

Ces autorisations ont été données ou renouvelées lors des assemblées générales du 23 mai 2012, 12 mai 2011 et 5 mai 2010.

Au cours de l'exercice 2012, le Directoire a utilisé :

- la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 5 mai 2010, dans sa 15^e résolution afin d'attribuer le 13 mars 2012 et le 7 novembre 2012, 107 393 actions gratuites à des salariés de filiales ou des managers du Groupe avec conditions de présence et/ou de performance.

Au cours de l'exercice 2011, le Directoire a utilisé :

- la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2011, dans sa 16^e résolution, en vue de l'émission de l'ORNANE dite ASSYSTORN4%JAN17 portant le code ISIN FR0011073006, pour 4 181 818 euros. Le rapport émis par le Directoire sur l'utilisation de cette délégation est tenu à disposition des actionnaires au siège social ;
- la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 5 mai 2010, dans sa 15^e résolution afin d'attribuer le 28 octobre 2011, 41 974 AGA, et le 29 novembre 2011, 108 900 AGA à des salariés de filiales ou des managers du Groupe avec conditions de présence et/ou de performance ;
- la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2008, dans sa 15^e résolution valable jusqu'au 14 juillet 2011, afin d'attribuer 20 500 AGA à des salariés du Groupe sans conditions de performance (ancien régime).

3/ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

En milliers d'euros

	Deloitte et Associés				KPMG			
	Montant H.T.		%		Montant H.T.		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	188	178	35	25	193	178	30	34
Filiales intégrées globalement	347	401	64	56	423	308	65	58
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
Émetteur	8	97	1	13	28	37	4	7
Filiales intégrées globalement	–	–	–	–	6	–	1	–
Sous-total	543	676	100	94	609	523	100	98
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal, social	–	46	–	6	–	8	–	2
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
À préciser si > 10% des honoraires d'audit								
Sous-total	–	46	–	6	–	8	–	2
Total général	543	722	100	100	650	531	100	100

2. GOUVERNANCE

Assystem est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de gestion et celle de contrôle.

La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions majeures et à la fluidité de l'information au sein du Groupe. Cette préoccupation permanente découle notamment de son mode d'organisation très décentralisé et continue d'être d'actualité dans le contexte d'internationalisation croissante de l'entreprise.

1/ LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins quatre fois par an.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance, selon l'article 15 des statuts, est composé de trois membres au moins et de quinze au plus. Sa composition est conforme à la loi du 27 janvier 2011 relative à l'égalité professionnelle et plus particulièrement à l'équilibre hommes/femmes au sein des Conseils. Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué des personnes suivantes :

- M. Michel Combes, qui assure la Présidence ;
- M. Bruno Angles ;
- M. Stanislas Chapron ;
- M. Pierre Guénant ;
- M. Gilbert Lehmann, Vice-Président ;
- Mme. Miriam Maes ;
- Société Amaryllis, représentée par Armand Carlier ;
- FSI, représenté par Bertrand Finet.

Michel Combes

Né en 1962. Diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications, il débute sa carrière en 1986 à France Télécom à la Direction des Réseaux Extérieurs puis à la Direction des Affaires Industrielles et Internationales. Après un parcours en cabinet ministériel de 1991 à 1995, il rejoint TéléDiffusion de France comme Directeur Général Adjoint, fonction qu'il cumule de juin 1996 à fin 1999 avec celle de Président-Directeur Général de GlobeCast.

De décembre 2001 à décembre 2002, Michel Combes occupe les fonctions de Directeur Général d'Assystem, société spécialisée dans le domaine de l'ingénierie industrielle ; précédemment Vice-Président Exécutif du groupe Nouvelles Frontières de décembre 1999 à fin 2001.

En janvier 2003, Michel Combes intègre le groupe France Télécom en tant que Directeur Exécutif en charge des Équilibres Financiers et Création de Valeurs NExT et membre du Comité stratégique du groupe France Télécom. Mi-mai 2006, il est Président-Directeur Général de TDF. Michel Combes est Chief Executive Officer Vodafone Europe depuis octobre 2008 et a été nommé au Conseil d'Administration de Vodafone en juin 2009. Depuis le 1^{er} avril 2013, il est Directeur Général d'Alcatel-Lucent.

Michel Combes est membre du Conseil de Surveillance d'Assystem depuis 2003 et Président depuis le 25 janvier 2004.

Bruno Angles

Né en 1964. Ancien élève de l'École polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées et diplômé du Collège des Ingénieurs, Bruno Angles est Président France de Macquarie Infrastructure & Real Assets (Europe) Limited. À ce titre, il est Administrateur d'Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et de l'Aéroport de Bruxelles. Il est également Président du Conseil d'Administration d'Arlanda Express.

Il est par ailleurs membre du Conseil de Surveillance de la société SAFT.

Bruno Angles était précédemment *Senior Partner* de Mercer Delta (2006-2007) après avoir été Directeur Général de Vinci Énergies (2004-2005).

Auparavant, il a occupé divers postes chez McKinsey & Company de 1996 à 2004 dont il est devenu Directeur associé en 2000. Il a également été Directeur Général de la Société du Tunnel du Mont Blanc (SMTB) (1994-1996), Conseiller technique au Cabinet de Bernard Bosson (1993-1994) et Chef du Service des Grands Travaux de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) d'Ille-et-Vilaine (1990-1993).

Bruno Angles est officier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Il a été Président de l'Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées (2003-2005) et est Président de la Fondation de l'École nationale des Ponts et Chaussées de 2006 à 2011.

Stanislas Chapron

Né en 1959. Diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Techniques Avancées (ENSTA), et de l'Université de Stanford, Californie, Stanislas Chapron débute sa carrière en 1985 à la Délégation Générale pour l'Armement (DGA). Il travaille à la Délégation aux Relations Internationales (DRI) de la DGA comme chargé de mission, puis comme Sous-Directeur Adjoint « Amériques-Afrique-Asie ». En 1993, il devient Conseiller Technique

au cabinet du Ministre de l'Industrie, des Postes et des Télécommunications, et du Commerce Extérieur, en charge de la politique spatiale et de la recherche industrielle. En 1995 il rejoint Faugère & Jutheau, filiale française du groupe Marsh & McLennan, comme Directeur Adjoint de sa Division Risques Spécialisés. En 2006 il est promu Président du Directoire et *Chief Executive Officer* de Marsh France, ainsi que membre des Comités Exécutifs de Marsh EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) et International (Amérique latine, EMEA, Asie, Pacifique). Il est aussi Vice-Président du Centre d'Études et de Prospectives Stratégiques (CEPS), Président de son Cercle Espace. Il a participé à la commission mise en place fin 2003 pour élaborer des propositions de restructuration de la politique spatiale française et de l'organisation spatiale française. Il est membre du Conseil de Surveillance d'Assystem depuis 2004.

Pierre Guénant

Né en 1950. Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris en 1972, il entre dans le groupe Jacobs-Jacques Vabre où il occupe différentes fonctions à la direction commerciale puis il rejoint, en 1976, le groupe Heuliez où il aura en charge plusieurs unités de production jusqu'en 1984. Dès 1980, il crée et préside jusqu'en 2010, ce qui deviendra le groupe PGA, un des leaders de la distribution automobile en Europe, tout en développant d'autres activités au sein de PGA Holding.

Il est membre du Conseil de Surveillance d'Assystem depuis 2004.

Armand Carlier (société Amaryllis)

Né en 1949. Ingénieur au Corps des Mines, Armand Carlier a exercé différentes fonctions au sein de l'administration du Ministère de l'Industrie jusqu'en 1981 puis au sein du groupe Schlumberger de 1982 à 1994, notamment comme Vice-Président Exécutif des Services Pétroliers en Afrique-Méditerranée. Dans le groupe Lagardère puis EADS de 1994 à 2004 il a été Président-Directeur Général des filiales Matra-Marconi-Space, puis Astrium et Matra-Automobile. Il est depuis 2007 à travers sa holding familiale Amaryllis président de la société d'équipements aéronautiques militaires Alkan SAS. Il est membre du Conseil de Surveillance d'Assystem depuis octobre 2004.

Gilbert Lehmann

Né en 1945. Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et d'Études Supérieures de Sciences Économiques, M. Lehmann a exercé plusieurs fonctions dans le secteur public bancaire avant de rejoindre le groupe Framatome en 1983.

Directeur des Financements et de la Trésorerie, puis Directeur Financier de 1990 à 1996 et Directeur Délégué de 1996 à 2001, M. Lehmann a occupé plusieurs postes d'administrateurs dans des entreprises cotées en France et aux États-Unis.

Nommé Directeur Général Adjoint d'Areva à la constitution de l'entreprise en 2001, il exerce cette fonction jusqu'en 2008 où il est nommé Conseiller du Directoire.

M. Lehmann est Vice-Président du groupe minier ERAMET et Vice-Président de STMicroelectronics NV.

Il est membre du Conseil de Surveillance d'Assystem depuis 2003.

Miriam Maes

Née en 1956. Miriam Maes a travaillé 30 ans pour des multinationales, et a notamment géré pendant plus de 20 ans des comptes de résultats nationaux et internationaux. Miriam Maes était en charge des opérations « *business-to-business* » pour Unilever, ICI et Marmon Group (propriété de la famille Pritzker). Miriam Maes a commencé à travailler dans le secteur de l'énergie en 2002, d'abord chez Texas Utilities (TXU) en tant que membre de l'exécutif européen puis chez EDF (le troisième producteur mondial d'énergie) en tant que Directrice des Opérations en charge des réseaux non régulés et des activités liées à l'énergie décentralisée.

En 2007, Miriam Maes est devenue PDG de Foresee, cabinet de consulting spécialisé dans le développement durable et le management énergétique des entreprises.

Elle conseille depuis 2009 le porte-parole britannique du changement climatique sur les diverses politiques énergétiques récemment mises en œuvre et les questions liées à l'énergie dans le secteur public. En 2010, elle a été nommée conseillère du Ministre britannique de l'Énergie et du Changement Climatique, avec pour mission spécifique de soutenir le programme gouvernemental en matière d'énergie et de réduction de CO₂.

Miriam Maes est titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'École de commerce internationale située à Nijenrode aux Pays-Bas. Elle parle couramment anglais, français, hollandais et allemand.

Bertrand Finet

Né en 1965. Diplômé de l'ESSEC, il débute sa carrière dans le domaine du Capital Investissement et du *Private equity* en 1991 chez 3i à Londres puis à Paris ; en 1996 il entre chez CVC Capital Partners France où il gère des MBOs majoritaires. Puis, en 2006 chez Candover France, en tant que responsable du bureau de Paris, il sera en charge de l'origination, de la réalisation et du suivi des investissements en France ; dans le cadre des levées de fonds il est en relation avec les investisseurs. Il est nommé en septembre 2009 Directeur membre du Comité Exécutif du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI). À la suite de l'apport des titres Assystem au FSI par la CDC il est nommé représentant permanent au Conseil de Surveillance d'Assystem.

La composition du Conseil de Surveillance est le reflet des métiers ou marchés du Groupe. Sept d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF. L'analyse des critères a été revue en Comité des Rémunérations et des Nominations pour chacun des membres, le 6 mars 2013. Il ressort de cette revue que MM. Michel Combes, Bruno Angles, Armand Carlier, Pierre Guénant, Gilbert Lehmann, Miriam Maes et Bertrand Finet sont « indépendants ».

Les membres sont nommés pour des mandats de 3 (trois) ans renouvelables. Il est précisé qu'il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

L'Assemblée Générale du 23 mai 2012 a renouvelé les mandats de MM. Combes, Lehmann et du FSI représenté par M. Finet.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 91%.

Au cours du dernier exercice, le Conseil a traité des sujets suivants :

- de tous les thèmes récurrents comme les comptes semestriels et annuels, le chiffre d'affaires trimestriel, les engagements hors bilan, les prévisions de résultat et d'activité, le remplacement ou le renouvellement de ses membres, les rémunérations des dirigeants et du renouvellement ou de l'approbation de conventions règlementées ;
- de certains autres thèmes plus spécifiques, notamment, les projets d'acquisitions et les cessions d'actifs/sociétés ;
- des évolutions stratégiques du Groupe,

Le Conseil dispose d'un Règlement intérieur qui décrit en particulier les règles de fonctionnement du Conseil liées à la Charte de Déontologie du Groupe adoptée en Conseil de Surveillance le 22 janvier 2004 et renouvelée en 2011.

À cet égard, le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

1.1/ LE COMITÉ D'AUDIT (COMITÉ DES COMPTES)

Au 31 décembre 2012 il est composé de Messieurs Gilbert Lehmann qui assure la présidence du Comité, Armand Carlier (société Amaryllis), Pierre Guénant et Bertrand Finet (FSI) ; tous répondent aux critères d'indépendance tels que cités au paragraphe I. Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit. Il a pour mission, à cet effet :

- d'examiner les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les rapports de gestion et les tableaux d'activité et de résultat ;
- de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées ;
- de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires ;
- d'examiner la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier sur leur choix et leurs conditions de rémunérations aux fins de formuler les observations ;
- d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des Commissaires aux Comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et le programme des missions de l'année en cours ;

- d'examiner chaque année le rapport du Directoire sur l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, et les engagements hors bilan significatifs.

Le Comité d'Audit s'est réuni sept fois en 2012, le taux de présence a été de 91%.

Les points suivants ont fait l'objet d'un examen spécifique :

- le budget prévisionnel de l'exercice ;
- l'évolution de la trésorerie ;
- l'analyse des risques et des provisions correspondantes ;
- l'examen du projet de rapport du président du Conseil de Surveillance sur les travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne ;
- l'examen de tous les projets de communiqués financiers et des dossiers de présentation à la SFAF ;
- la présentation de la démarche Groupe sur l'amélioration du Contrôle interne dans le cadre de la loi de Sécurité Financière ;
- la présentation, l'état d'avancement du plan d'audit interne et des travaux sur le contrôle interne 2012.

1.2/ LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Au 31 décembre 2012 il est composé de Messieurs Stanislas Chapron, Armand Carlier et Madame Miriam Maes ; Madame Maes et Monsieur Carlier répondent aux critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance.

Le comité des rémunérations s'est réuni deux fois en 2012 ; le taux de présence a été de 100%.

Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions en vue de la nomination et le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels directeurs généraux et des membres du Comité d'Audit. Il est également tenu informé par le Président du Conseil de Surveillance des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité propose au Conseil de Surveillance le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité peut proposer par ailleurs au Conseil de Surveillance la rémunération de certains mandataires sociaux et, sur demande du Président du Conseil de Surveillance, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ ASSYSTEM AU 31 DÉCEMBRE 2012

Michel COMBES

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGE 10/12/2003 renouvelé AG 23/05/2012	AGO comptes 2014	Oui
Président du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 30/04/2009 renouvelé CS 23/05/2012	AGO comptes 2014	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Membre du Comité de Direction non exécutif	ISS Equity A/S, ISS Holding A/S & ISS A/S	07/2010		Oui

Armand CARLIER

Adresse professionnelle : Rue du 8 mai 1945, 94460 Valenton

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Représentant permanent de la Sarl Amaryllis Conseil & Investissement, membre du Conseil de Surveillance, membre du Comité d'Audit et membre du Comité des Rémunérations et des Nominations	Assystem SA	AGO 26/04/2004	AGO comptes 2012	Oui
Gérant	AMARYLLIS Conseil et Investissement	03/2004	AGO comptes 2012	Oui
Président	ALKAN SAS	15/05/2007	Assemblée exercice 2012	Oui
Président du Directoire	ACMF SAS	15/05/2007	Assemblée exercice 2012	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Néant.				

Stanislas CHAPRON

Adresse professionnelle : Marsh – Tour Ariane – La Défense 9 – 71, voie des Sculpteurs – 92088 Paris La Défense

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance, Membre et Président du Comité des Rémunérations et des Nominations	Assystem SA	AGO 26/04/2004	AGO comptes 2012	Oui
Membre du Directoire et Président	Marsh SA	CS 18/05/2006 renouvelé le 24/10/2011	AGO comptes 2013	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Néant.				

Bertrand FINET

Adresse professionnelle : FSI – 56, rue de Lille – 75007 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Représentant permanent du Fonds Stratégique d'Investissements, membre du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit	Assystem SA	Cooptation CS 04/11/2009 (succession de la CDC) renouvelé 23/05/2012	AGO comptes 2014	Oui
Membre du Comité d'Audit	Assystem SA	CS 04/11/2009	idem	Oui
Président du Conseil de Surveillance	Fonds de Consolidation des Entreprises (FCDE)			Oui
Membre du Comité Consultatif	CDC Capital Investissement			Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Néant				

Pierre GUÉNANT

Adresse professionnelle : PGA Holding – BP 80104 – 86960 Poitiers

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit	Assystem SA	AGO 26/04/2004	AGO comptes 2012	Oui
Co-Gérant	PGA Holding Sarl	31/08/1999	Durée indéterminée	Oui
Membre du Conseil d'Administration	Icare Assurance SA	19/12/2006	AGO comptes 2012	Oui
Vice Président du Conseil de Surveillance	CFAO SA	20/05/2011	AGO comptes 2015	Oui
Membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité d'Audit	Advini SA	04/05/2010	AGO comptes 2015	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Néant				

Gilbert LEHMANN

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance – membre et Président du Comité d'Audit	Assystem SA	AGE 10/12/2003 renouvelé AG 23/05/2012	AGO comptes 2014	Oui
Vice-président	Eramet	AGO 21/04/2007	AGO 2012	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Administrateur et Président du Comité d'Audit	Cadogan Plc (Londres)	18/11/2011	3 ans	Oui
Administrateur	ST MicroElectronics Holding BV			Oui

Miriam MAES

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance et membre du Comité des Rémunérations et des Nominations	Assystem SA	AGO 12/05/2011	AGO comptes 2013	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Président	Foresee – Londres – Royaume Uni	01/09/2007		Oui
Président	Sabien Technology Group Ltd – Royaume Uni	01/09/2012		Oui
Membre du Conseil non exécutif	ELIA – Bruxelles – Belgique	01/09/2007		Oui
Non executive director	ELIA System Operator – NV	01/09/2011		Oui
Non executive director	ELIA Asset – NV	01/09/2011		Oui
Non executive director	KIWI Power Ltd	15/02/2013		Oui

Bruno ANGLES

Adresse professionnelle : Macquarie Infrastructure & Real Assets (Europe) Limited – 41, avenue George-V – 75008 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 12/05/2011	AGO comptes 2013	Oui
Président	Macquarie Infrastructure France	26/01/2009		Oui
Administrateur	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	20/02/2006		Oui
	AREA	20/02/2006		Oui
	EIFFARIE SAS	16/02/2006		Oui
	FINANCIÈRE EIFFARIE SAS	16/02/2006		Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Soft Group SA	12/05/2005		Oui
Administrateur	Pisto SAS			Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société			
Administrateur	Aéroport de Bruxelles	02/08/2007		Oui
Président du Conseil d'Administration	Arlanda Express	2009		Oui

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (1^{ER} JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2012)

Michel COMBES

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Président et Directeur Général	TDF	Non
Administrateur	Europacorp	Non
Président du Conseil d'Administration	Carlson Wagonlit France	Non
Membre du Conseil de Surveillance	Altamir	Non
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Membre du Conseil de Surveillance	Equant (Pays-Bas)	Non
Administrateur	Liberty TV (Belgique)	Non
Administrateur	Weather (Italie)	Non
Directeur Général Europe	Vodafone	Oui
Membre du Comité de Direction non exécutif	ISS Equity A/S, ISS Holding A/S and ISS A/S	Oui

Armand CARLIER

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Directoire	ACMF (Aérostructures Civiles et Militaires de France) SAS	Oui
Président	Alkan SAS	Oui
Gérant	Amaryllis Conseil & Investissement	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Néant.		

Stanislas CHAPRON

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Membre du Directoire et Président du Directoire	Marsh SA	Oui
Directeur Général	Marsh SA	Non
Président Directeur Général	Marsh Finances SA	Non
Administrateur	Marsh Finances SA	Non
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Néant.		

Bertrand FINET

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Conseil de Surveillance	Fonds de Consolidation des Entreprises (FCDE)	Oui
Membre du Comité Consultatif	CDC Capital Investissement	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Néant.		

Pierre GUENANT

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Conseil de Surveillance	PGA SA.	Non
Administrateur	PGATP	Non
Co-Gérant	PGA Holding SARL	Oui
Administrateur	JFLD Production	Non
Membre du Conseil de Surveillance	Icare Service SA	Non
Membre du Conseil de Surveillance	CFAO SA	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Advini	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Icare Assurance SA	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Néant		

Gilbert LEHMANN

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Administrateur	Framapar	Non
Administrateur	CNS	Non
Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration – Membre du Comité d'Audit	Eramet	Non
Président du Conseil de Surveillance	Lina's Développement	Non
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Administrateur	ST MicroElectronics Holding BV	Oui
Président – Administrateur	SEPI – Suisse	Oui
Administrateur et Président du Comité d'Audit	Cadogan Plc (Londres)	Oui

Miriam MAES

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Président	Foresee – Londres – Royaume Uni	Oui
Président	Sabien Technology Group Ltd – Royaume Uni	Oui
Membre du Conseil non exécutif	ELIA – Bruxelles – Belgique	Oui
Non executive director	ELIA System Operator – NV	Oui
Non executive director	ELIA Asset – NV	Oui
Non executive director	KIWI Power Ltd	Oui

Bruno ANGLES

Fonctions et mandats exercés en France	Société	En cours
Administrateur	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	Oui
	AREA	Oui
	SAS Eiffarie	Oui
	SAS Financière Eiffarie	Oui
Président	SAS Macquarie Autoroutes de France	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	SAFT Group SA	Oui
Administrateur	Pisto SAS	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger	Société	
Administrateur	Aéroport de Bruxelles	Oui
Président du Conseil d'Administration	Arlanda Express	Oui

2/ LE DIRECTOIRE

En 2012, le Directoire était composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Martine Griffon-Fouco, Stéphane Aubarbier, David Bradley, Gérard Brescon et Gilbert Vidal.

Le Directoire en tant qu'organe collégial de la Société se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président a une voix prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Seul le Président du Directoire peut engager la Société vis-à-vis des tiers.

Dominique Louis

Ingénieur de formation (ENSEM), Dominique Louis débute sa carrière comme ingénieur d'essais à la société ATEM, spécialisée dans l'ingénierie industrielle et nucléaire. Quelques années après, il crée la société R'data puis Alphatem, filiale commune avec la Cogema.

C'est le regroupement de ATEM, R'data et Alphatem qui donne naissance à Assystem. En 1995, Dominique Louis conduit l'introduction en Bourse d'Assystem, qui compte alors 3 000 ingénieurs et techniciens et réalise un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros.

La sortie du nucléaire à la fin des années 1990 est le prélude à une véritable transformation d'Assystem, qui se diversifie vers l'aéronautique et l'automobile et se développe à l'international. L'ambition de Dominique Louis est alors de faire d'Assystem une société d'ingénierie européenne de dimension internationale présente à la fois sur le métier des infrastructures et celui de la R&D externalisée en Europe, en Asie et sur le continent américain.

Il est par ailleurs Vice-Président du *think tank* Entreprise et Progrès et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Gérard Brescon

Ingénieur des Arts & Métiers, Gérard Brescon rejoint le Groupe Assystem en 1983, où il fait d'abord ses armes dans le secteur énergie-nucléaire en qualité d'Ingénieur d'Essais. Il devient ensuite Responsable de Projet sur le secteur automobile. Il prend des fonctions de manager et participe activement au développement de cette branche, avant d'être nommé Directeur des Opérations au niveau du Groupe.

Gérard Brescon est nommé Directeur Général d'Assystem Services en 2000. Il crée des structures locales réactives et proches des clients en fédérant les ressources de nombreuses filiales de la Société.

Devenu membre du Directoire en janvier 2004, Gérard Brescon s'occupe notamment de l'industrialisation des méthodes et savoir-faire dans le cadre du développement de l'ingénierie et des ressources humaines. Le 1^{er} juillet 2005, il est nommé à la Présidence d'Assystem France et conserve ses responsabilités au sein du Directoire.

Gilbert Vidal

Diplômé d'une Maîtrise de Sciences Économiques et de l'École Nationale des Impôts, Gilbert Vidal débute sa carrière en 1977 à la Direction Générale des Impôts du Ministère des Finances, où il est chargé du contrôle de nombreux grands groupes internationaux œuvrant dans divers secteurs comme l'aéronautique, la défense ou la pharmacie.

Gilbert Vidal met son savoir-faire au service du groupe Framatome en 1991. Il y exerce, pendant dix années, les fonctions de Directeur Fiscal, Directeur des Services Financiers puis Directeur Financier et, les cinq dernières années, Directeur Financier Adjoint chargé du contrôle financier et de la fiscalité de l'ensemble du groupe Areva.

En décembre 2006, Gilbert intègre Assystem comme Directeur Financier au sein du Directoire. Il est en charge pour l'ensemble du Groupe Assystem de la Finance et du Juridique.

Stéphane Aubarbier

Ingénieur diplômé de l'INSA de Lyon et titulaire d'un MBA de l'ESCP-EAP, Stéphane Aubarbier débute sa carrière au sein du Groupe Assystem où, après avoir occupé des fonctions opérationnelles, il prend en charge le développement du secteur Automobile.

Par la suite, Stéphane Aubarbier met en œuvre ses compétences en marketing des offres de service au sein du groupe ABB. Il y occupe successivement les fonctions de Directeur de la Division Contrats de Maintenance pour la France, puis pour l'Europe de Sud avant de prendre la Direction *Marketing & Business Development* de ABB Service pour l'Europe du Sud.

En juin 2002, Stéphane Aubarbier rejoint le Comité Exécutif d'Assystem pour piloter la *Business Unit Process* afin de développer les activités d'ingénierie. Depuis janvier 2005, Stéphane Aubarbier est Vice-Président Exécutif du Groupe Assystem et membre du Directoire.

Il pilote les activités du pôle Infrastructure Engineering & Operations et préside la filiale Assystem E&OS. En juin 2012, il a été nommé Président du Syntec-Ingénierie.

David Bradley

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, membre de l'Institut britannique de génie mécanique (*Mechanical Engineering Institute*) et détenteur d'un MBA de l'Université de Warwick, David Bradley commence sa carrière dans la conception de véhicules utilitaires avant de rejoindre la division Robotique et automatisation avancées de Taylor Hitec.

À la suite de la fusion de l'entreprise avec Ricardo International, David Bradley est nommé Directeur Général Adjoint de Ricardo Hitec et prend de nouvelles responsabilités dans les activités aérospatiales et nucléaires de l'entreprise.

En 1997, David Bradley est l'un des instigateurs de la formation d'Inbis Group plc qui absorbe, cette même année, Ricardo Hitec et Ricardo Technology. En 2002, il devient Directeur Général d'Inbis. Après l'acquisition d'Inbis par Assystem en 2005, David devient membre du Comité Exécutif du Groupe, puis du Directoire en décembre 2007. David est par ailleurs *Chief Executive* d'Assystem UK Ltd.

Martine Griffon-Fouco

Ingénieur diplômée de l'ENSMA (École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique) de Poitiers, Martine Griffon-Fouco débute sa carrière comme chargée d'études au CEA et la poursuit au sein du groupe EDF pendant vingt ans, essentiellement dans le secteur nucléaire.

Première femme à diriger une centrale nucléaire, Martine Griffon-Fouco assure la fonction de Directrice du Centre de Production Nucléaire du Blayais de 1994 à 1998, puis devient membre du Comité Exécutif du Groupe. Elle quitte EDF pour rejoindre CEGELEC en tant que Directrice de la BU Contrôles Non Destructifs et Directrice Commerciale.

En 2007, Martine Griffon-Fouco rejoint le Groupe Assystem pour devenir Présidente d'Assystem Facilities, dont la mission consiste à développer les activités d'exploitation et de maintenance dans tous les secteurs industriels en France et dans le monde. Depuis janvier 2010, Martine Griffon-Fouco est membre du Directoire du Groupe Assystem.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2012**Dominique LOUIS**

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre + Président du Directoire	Assystem SA	CS 22/01/2004	22/01/2016 renouvelé CS du 17/01/2013
Président	HDL SAS	30/06/2003 1 ^{re} nomination 24/12/1992	Indéterminé
Président	Entreprises en Croissance SAS (EEC)	30/06/2003	Indéterminé
Président	CEFID SAS	24/03/2003	Indéterminé
Co-gérant – Président du Collège de la Gérance	H2DA Sarl	renouvelé AGO 25/06/2012	AGO comptes 2012
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	13/12/2000	Indéterminé
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Administrateur	Samuel Créations (Suisse)	1997	Indéterminé

Stéphane AUBARBIER

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 29/03/2005	22/01/2013 non renouvelé
Co-gérant – membre du Collège de la Gérance	H2DA Sarl	Renouvellement AGO 25/06/2012	AGO comptes 2012
Président	Assystem Engineering & Operation Services	31/12/2009	Indéterminé
Président	MPH Global Services	27/06/2011	Indéterminé
Gérant	JEMS Sci	2010	2015
Président	SYNTEC Ingénierie	12/06/2012	
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Administrateur	Assystem UK Ltd (GB)		
Administrateur	Assystem Romania	30/06/2011	Indéterminé

David BRADLEY

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 13/12/2007	22/01/2013 Non renouvelé
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Managing Director	Assystem Group UK Ltd (Holding)		Indéterminé
Managing Director	Assystem UK Ltd		Indéterminé
Managing Director	Inbis (Isle of Man) Limited		Indéterminé
Administrateur	Silver Atena Limited (holding)	22/07/09	Indéterminé
Administrateur	Assystem Engineering Consulting (Shanghai) Co Ltd	06/02/07	Indéterminé
Administrateur Délégué	Assystem Italia	14/07/09	Indéterminé
Managing Director	Assystem Deutschland Holding GmbH	21/01/09	Indéterminé

Gérard BRESCON

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 22/01/2004	22/01/2016 Renouvelé CS du 17/01/2013
Co-gérant – membre du Collège de la Gérance	H2DA Sarl	Renouvellement AGO 25/06/2012	AGO comptes 2012
Président	Assystem France SAS	30/06/2005	Indéterminé
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Administrateur et Président	Assystem Italia	13/07/2009	Indéterminé

Martine GRIFFON-FOUCO

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS du 04/11/2009	22/01/2013 Non renouvelé
Président et administrateur	Alphatest SA	14/06/2010 (renouvellement)	31/12/2015
Administrateur – personnalité qualifiée	GIAT Industries	06/10/2010	06/10/2015
Membre du Conseil de Surveillance	Gorgé SA	AGO du 08/06/2012	31/12/2018
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Néant			

Gilbert VIDAL

Adresse professionnelle : Assystem SA – 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 22/12/2006	22/01/2016 Renouvelé CS du 17/01/2013
Directeur Financier	Groupe Assystem		
Président	Assystem Innovation SAS	Décision Associé 04/12/2006	Indéterminée
Président	Silver Atena France SAS	Décision Associé 02/12/2008	Indéterminée
Président	Assystem International SAS	AGO du 30/06/2010	Indéterminée
Président	ASG SAS	AGE du 26/12/2012	Indéterminée
Fonctions et mandats exercés à l'étranger			
Administrateur	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)		Indéterminée
Administrateur	Silver Atena Ltd	2008	Indéterminée
Administrateur	Specialist Services Ltd	15/12/2008	Indéterminée
Administrateur	Assystem Group UK Ltd		Indéterminée
Administrateur	Assystem Italia		Indéterminée
Gérant	Assystem Belgium		Indéterminée
Administrateur et Président	Assystem Switzerland	11/01/2013	

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE
(DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2008) - HORS GROUPE - MISE À JOUR AU 31 DECEMBRE 2012

Dominique LOUIS

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Président	HDL SAS	Oui
Président	Entreprises en Croissance (EEC) SAS	Oui
Président	CEFID SAS	Oui
Co-gérant Président du Collège de la Gérance	H2DA SARL	Oui
Représentant permanent d'EEC, administrateur	Léonardo Finance SA	Non
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Administrateur	Samuel Créations (Suisse)	Oui

Stéphane AUBARBIER

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA SARL	Oui
Gérant	JEMS SCI	Oui
Président	SYNTEC Ingénierie	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Néant		

David BRADLEY

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Néant		
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Néant		

Gérard BRESCON

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA SARL	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Néant		

Martine GRIFFON-FOUCO

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Administrateur et Président	Alphatest	Oui
Personnalité qualifiée	GIAT Industrie	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	GORGE SA	Oui
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Néant		

Gilbert VIDAL

Fonctions et mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2012
Néant		
Fonctions et mandats exercés à l'étranger		
Néant		

> MODIFICATIONS INTERVENUES EN JANVIER 2013

Depuis le 24 janvier 2013, le Directoire est resserré sur les fonctions de *corporate governance*, d'animation et de support aux entités du Groupe – en particulier en matière de finances et de ressources humaines. Le Directoire est présidé par Dominique Louis, Président-Fondateur d'Assystem, assisté de Gérard Brescon, en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein d'Assystem, et de Gilbert Vidal, Directeur financier et juridique du Groupe.

Par ailleurs, à cette date est mis en place un Comité Exécutif qui définit et met en œuvre la stratégie du Groupe. Il comprend les membres du Directoire et les Vice-Présidents Exécutifs en charge des opérations, Stéphane Aubarbier et David Bradley, ainsi que Jean-Louis Ricaud, Vice-Président en charge de la Stratégie et de l'Innovation. Il est complété par Pauline Bucaille, Directeur de la Communication et des Relations Investisseurs.

3/ INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire conformément aux recommandations reprises par le Règlement général de l'AMF, sont tenus de procéder à la déclaration des transactions effectuées sur les titres de la Société et s'interdisent d'intervenir à titre personnel sur les titres Assystem pendant les périodes visées par la réglementation.

Les modalités pratiques d'application ont été définies dans le Code de déontologie boursière interne (annexe de la Charte de déontologie du Groupe), chaque mandataire ayant attesté par écrit en avoir pris connaissance ; de plus, la Société leur diffuse chaque année, les dates auxquelles elle a prévu de rendre publiques les informations trimestrielles ou semestrielles.

Cette procédure a été étendue aux principaux collaborateurs du Groupe qui ont accès à des informations privilégiées, qu'ils soient initiés permanents ou occasionnels.

Cette procédure a été élargie aux « tiers » intervenant de façon permanente ou occasionnelle pour la Société, tels que banquiers, avocats, conseils.

À ce titre, la société Assystem a établi en juillet 2004 une liste d'initiés conforme aux dispositions de l'article L. 621-18-4 du Code monétaire et financier. Cette liste est mise à jour de manière systématique deux fois par an au 31 juillet et au 31 décembre, concernant les initiés dits « permanents », et chaque fois que nécessaire lors d'un projet particulier nécessitant l'intégration d'initiés dits « occasionnels ».

4/ CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société, des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants de la Société et leurs intérêts privés et/ou devoirs.

En outre, à la connaissance d'Assystem, aucun de ses mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels) ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

5/ RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2012 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

5.1/ RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les montants de jetons de présence et autres rémunérations versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à 225 000 euros.

Pour les jetons de présence, le Conseil de Surveillance a pérennisé la méthode de pondération des responsabilités appliquée depuis 2004, et a décidé d'effectuer le paiement des jetons de présence au mois de novembre de chaque année, *prorata temporis*, en un seul versement pour l'exercice concerné. En 2012 comme pour les exercices précédents il a été tenu compte, pour le versement, de l'absentéisme de chacun des membres selon un mode de calcul arrêté par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Les rémunérations versées en 2011 et 2012 au titre des exercices 2011 et 2012, figurent dans le tableau qui suit :

Nom	Titre	Versé en 2011 (en euros)	Versé en 2012 (en euros)
Michel Combes	Président	24 545	51 500
Stanislas Chapron	Membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité des Rémunérations	30 160	25 750
Gilbert Lehmann	Président du Comité d'Audit et Vice-Président du Conseil de Surveillance	40 213	34 350
Armand Carlier	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit + Comité des Rémunérations	30 160	25 750
Rémy Chardon	Membre du Conseil de Surveillance + Comité des Rémunérations	8 379	0
Pierre Guénant	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	25 133	21 450
Jean-Pascal Tranié	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	9 441	6 000
FSI – Bertrand Finet	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	25 133	21 500
Miriam Maes	Membre du Conseil de Surveillance + Comité des Rémunérations	16 756	21 500
Bruno Angles	Membre du Conseil de Surveillance	15 080	17 200
Total		225 000	225 000
• Dont jetons de présence (arrondi)		225 000	225 000
• Autre rémunération		–	–

5.2/ RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2012, le Directoire est constitué des membres suivants :

- Dominique Louis, Président du Directoire, nommé depuis le 22 janvier 2004 ;
- Gérard Brescon, nommé depuis le 22 janvier 2004 ;
- Stéphane Aubarbier, nommé depuis le 29 mars 2005 ;
- Gilbert Vidal, nommé depuis le 21 décembre 2006 ;
- David Bradley, nommé depuis le 13 décembre 2007 ;
- Martine Griffon-Fouco, nommée depuis le 4 novembre 2009.

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Les conditions de rémunération des membres du Directoire sont présentées au Comité des Rémunérations et des Nominations qui en fait rapport au Conseil de Surveillance.

5.2.1/ Rémunération de M. Dominique Louis – Président du Directoire

Le mandat de Président du Directoire de Dominique Louis n'est pas rémunéré en tant que tel par Assystem SA.

Une convention réglementée, signée entre Assystem et HDL SAS le 22 janvier 2004 et renouvelée pour l'exercice 2012, définit les prestations de management et de direction en matière de stratégie, fournies par

HDL SAS à Assystem, dont une partie est sous-traitée par HDL SAS auprès de sa filiale, la société H2DA.

Les prestations entre HDL SAS/H2DA et Assystem procèdent de relations commerciales visées par une convention réglementée qui fait l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Les douze avenants signés entre le 22 janvier 2004 et le 14 mars 2012 ont concerné chacune des modifications intervenues dans le déroulement de cette convention et sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance dans le cadre de la procédure des conventions et engagement réglementés. Les principales modifications ont concerné : la sous-traitance H2DA en 2005, la fixation chaque année de la partie variable, les modifications intervenues dans le calcul de cette part variable pour intégrer des formules multicritères.

Les prestations mentionnées ci-dessus sont rémunérées en 2012 par des honoraires comprenant une partie fixe de 1 413 340 euros (dont 545 200 euros restent définitivement acquis à HDL SAS, le solde étant versé par HDL à H2DA) et une partie variable de 1 571 800 euros (dont 817 800 euros restent définitivement acquis par HDL, le solde étant versé par HDL à H2DA).

La partie fixe et la partie variable sont reprises dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, et représentent un montant total de 2 985 140 euros versé par Assystem SA à HDL au titre de 2012. Les montants (fixe et variable) versés par HDL à H2DA, intervenant dans le cadre de mission de sous-traitance vis-à-vis de HDL, au titre de 2012 sont de 1 622 140 euros.

En sa qualité de Président de HDL, Monsieur Dominique Louis a perçu en 2012 de la société HDL SAS une rémunération pour un montant brut de 153 600 euros, avantages en nature inclus, identique à 2011, intégrée dans les 545 200 euros.

Dominique Louis Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe *	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	3 600 €	3 600 €
Total	150 000 €	150 000 €	153 600 €	153 600 €

* Rémunération versée par HDL SAS au titre de Président de HDL SAS.

Aucune option de souscription d'actions ou action de performance n'a été attribuée au titre des exercices 2011 et 2012.

Il est précisé que la rémunération versée par HDL à M. Dominique Louis ne comporte pas de part variable.

5.2.2/ Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2012 et au cours des trois derniers exercices

► Membres du Directoire gérants majoritaires de la société H2DA

En 2012 et depuis le 1^{er} octobre 2005, les rémunérations de MM. Aubarbier et Brescon sont versées par H2DA – intervenant en tant que sous-traitant de la société HDL SAS dans le cadre de la convention précitée. Selon cette convention, les gérants majoritaires de la société H2DA sont détachés auprès d'Assystem SA pour assurer les mandats de membres du Directoire d'Assystem.

Même si aucun lien de contrôle n'existe entre Assystem, d'une part, et HDL SAS ou H2DA d'autre part, par souci de transparence vis à vis des actionnaires d'Assystem, bien que les prestations relèvent d'une convention commerciale (citée ci-dessus), le détail des rémunérations allouées par H2DA à son collègue de gérants en 2012 est indiqué ci-après, selon le modèle des tableaux AFEP-MEDEF.

Les membres du Directoire, gérants majoritaires d'H2DA, bénéficient de la part d'Assystem SA d'un défraiement pour les dépenses engagées dans le cadre de leur mandat social.

Gérard Brescon Membre du Directoire Gérant majoritaire H2DA	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Partie fixe brute	275 000 €	275 000 €	275 000 €	275 000 €
Partie variable brute	260 000 € à verser en 2012 au titre de 2011	240 000 € Au titre de 2010	236 500 € à verser en 2013 au titre de 2012	260 000 € Versés en 2012 au titre de 2011
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	535 000 €	515 000 €	511 500 €	535 000 €
Actions gratuites attribuées (nombre)	Néant	Néant	12 000	

Stéphane Aubarbier Membre du Directoire Gérant majoritaire H2DA	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Partie fixe brute	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Partie variable brute	260 000 € à verser en 2012 au titre de 2011	260 000 € Au titre de 2010	236 500 € à verser en 2013 au titre de 2012	260 000 € Versés en 2012 au titre de 2011
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	560 000 €	560 000 €	536 500 €	560 000 €
Actions gratuites attribuées (nombre)	Néant	Néant	18 000	

► **Membres du Directoire dont les rémunérations sont directement portées par des sociétés du Groupe**

- Le tableau n° 10 récapitule l'ensemble des rémunérations (y compris celles différées en faveur de M. Gilbert Vidal, dont les rémunérations sont directement portées par Assystem SA).
- Il est rappelé que la rémunération de M. David Bradley au titre de son contrat de travail est assurée par la filiale anglaise du Groupe, Assystem UK (dont la charge est refacturée à Assystem) ; la rémunération de Martine Griffon-Fouco est assurée par Assystem Engineering & Operation Services.

Tableau 1 – Tableau de synthèse des rémunérations versées en 2012 et rappel 2011 et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Gilbert Vidal Membre du Directoire Salarié Assystem SA	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations versées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	493 600 €	513 600 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	180 720 €
Total	493 600 €	694 320 €

David Bradley Membre du Directoire Salarié Assystem UK	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations versées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	542 200 €	562 200 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	225 900 €
Total	542 200 €	783 600 €

La rémunération a été versée par la société Assystem UK Ltd, au titre de son contrat de travail et de ses fonctions de CEO de l'entité britannique.

Martine Griffon-Fouco Membre du Directoire Salariée Assystem Engineering & Operation Services	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations versées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	465 432 €	693 815 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	45 180 €
Total	465 432 €	738 995 €

Tableaux 2 – Tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

► 2.1.

Gilbert Vidal Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe brute	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Rémunération variable	260 000 € au titre de 2011	240 000 € au titre de 2010	236 500 € au titre de 2012 à verser en 2013	260 000 € au titre de 2011 versé en 2012
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	3 600 €	3 600 €	3 600 €	3 600 €
Total	513 600 €	493 600 €	490 100 €	513 600 €

► 2.2.

David Bradley Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	275 000 €	275 000 €	275 000 €	275 000 €
Rémunération variable	260 000 € au titre de 2011	240 000 € au titre de 2010	236 500 € au titre de 2012 à verser en 2013	260 000 € au titre de 2011 versé en 2012
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Indemnités véhicule	27 200 €	27 200 €	27 200 €	27 200 €
Total	562 200 €	542 200 €	538 700 €	562 200 €

* 11 856 livres sterling, taux de conversion de 1,17.

► 2.3.

Martine Griffon-Fouco Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2012	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe brute	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Rémunération variable	220 000 € au titre de 2011	210 000 € au titre de 2010	236 500 € au titre de 2012 à verser en 2013	220 000 € au titre de 2011 versés en 2012
Rémunération exceptionnelle ^(*)	Néant	Néant	218 000 €	218 000 €
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 432 €	5 432 €	5 815 €	5 815 €
Total	475 432 €	465 432 €	710 315 €	693 815 €

(*) Sortie des effectifs salariés.

Tableau 3 – Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

Nom	Titre	Versé en 2011 (en euros)	Versé en 2012 (en euros)
Michel Combes	Président	24 545	51 500
Stanislas Chapron	Membre du Conseil de Surveillance et Président Comité des Rémunérations	30 160	25 750
Gilbert Lehmann	Président du Comité d'Audit et Vice-Président du Conseil	40 213	34 350
Armand Carlier	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit + Comité des Rémunérations	30 160	25 750
Rémy Chardon	Membre du Conseil de Surveillance + Comité des Rémunérations	8 379	0
Pierre Guénant	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	25 133	21 450
Jean-Pascal Tranié	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	9 441	6 000
FSI – Bertrand Finet	Membre du Conseil de Surveillance + Comité d'Audit	25 133	21 500
Miriam Maes	Membre du Conseil de Surveillance + Comité des Rémunérations	16 756	21 500
Bruno Angles	Membre du Conseil de Surveillance	15 080	17 200
Total		225 000	225 000
• Dont jetons de présence (arrondi)		225 000	225 000
Autre rémunération		–	–

Tableau 4 – Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 5 – Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 6 – Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social, selon le régime légal en vigueur à cette époque**► Exercice 2012**

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice 2012	Valorisation des actions au cours du jour de la décision d'attribution	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Gérard Brescon	13/03/2012	12 000	180 720 €	sous condition de présence au 14/03/2015 et de performances annuelles pendant 3 ans	14/03/2017
Stéphane Aubarbier	13/03/2012	18 000	271 080 €	sous condition de présence au 14/03/2015 et de performances annuelles pendant 3 ans	14/03/2017
Gilbert Vidal	13/03/2012	12 000	180 720 €	sous condition de présence au 14/03/2015 et de performances annuelles pendant 3 ans	14/03/2017
David Bradley	13/03/2012	15 000	225 900 €	sous condition de présence au 14/03/2015 et de performances annuelles pendant 3 ans	14/03/2017
Martine Griffon-Fouco	13/03/2012	3 000	45 180 €	sous condition de présence au 14/03/2015 et de performances annuelles pendant 3 ans	14/03/2017

► Exercice 2011

Néant.

► Exercice 2010

Néant.

► Exercice 2009

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice 2009	Valorisation des actions au cours du jour de la décision d'attribution	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Gérard Brescon	11/2009	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
Stéphane Aubarbier	11/2009	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
Gilbert Vidal	11/2009	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
David Bradley	11/2009	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013

Tableau 7 – Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice 2008	Valorisation des actions au cours du jour de la décision d'attribution	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Gérard Brescon	05/2008	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
Stéphane Aubarbier	05/2008	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
Gilbert Vidal	05/2008	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
David Bradley	05/2008	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012

Tableau 8 – Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant.

Tableau 9 – Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux dix premiers salariés non mandataires sociaux et options levées

Néant.

Tableau 10 – Synthèse des rémunérations des dirigeants

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantage dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de fonctions		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Louis Dominique								
Président Directoire		non – Gérant majoritaire H2DA		non		non		non
Début de mandat : 22/01/2004								
Fin de mandat : 18/01/2016								
Gérard Brescon								
Membre du Directoire		non – Gérant majoritaire H2DA		non		non		non
Début de mandat : 22/01/2004								
Fin de mandat : 18/01/2016								
Stéphane Aubarbier								
Membre du Directoire		non – Gérant majoritaire H2DA		non		non		non
Début de mandat : 22/01/2004								
Fin de mandat : 18/01/2016								
Gilbert Vidal								
Membre du Directoire	oui porté par Assystem SA		oui art. 83 plan à cotisation définie		oui en cas de rupture à l'initiative de l'employeur sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde Montant défini 400 000 €			non
Début de mandat : 21/01/2006								
Fin de mandat : 18/01/2016								
David Bradley								
Membre du Directoire	oui porté par Assystem UK			non		non		non
Début de mandat : 13/12/2007								
Fin de mandat : 18/01/2013								
Martine Griffon-Fouco								
Membre du Directoire	oui			non		non		non
Début de mandat : 04/11/2009								
Fin de mandat : 18/01/2013								

3. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

1/ L'ACTIVITÉ

1.1/ LE MARCHÉ ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ D'ASSYSTEM

1.1.1/ Les tendances du marché

Assystem opère sur le marché de l'ingénierie dont le rôle est d'étudier, concevoir et faire réaliser en tout ou partie un ouvrage ou un composant industriel.

Ses équipes assistent les grands industriels pour réduire les coûts et les délais de leurs projets, optimiser leurs processus de développement, de fabrication et de mise sur le marché, rendre possible la conception et la production d'innovations où que ce soit dans le monde.

En France, ce marché représentait 36 milliards d'euros en 2010 et employait 217 000 personnes ⁽¹⁾.

En raison de la crise, la croissance du secteur de l'ingénierie hexagonale a marqué un temps d'arrêt en 2009. Le contexte de reprise des investissements industriels a entraîné une hausse globale des dépenses d'ingénierie sur cette verticale en 2011. Le dynamisme de certains secteurs, notamment l'aéronautique et l'énergie, a continué à tirer les dépenses d'ingénierie industrielle en 2012.

1.1.2/ Le positionnement d'Assystem

Assystem trouve ses origines dans l'entreprise Atem, fondée en 1966 par des anciens ingénieurs du programme nucléaire français, activité qui a représenté l'essentiel de son chiffre d'affaires jusqu'à la fin du siècle dernier. La fusion d'Atem avec Alphatem, codétenue par Dominique Louis et la Cogema, donne naissance à Assystem qui s'introduit en Bourse en 1995. Peu après, l'entreprise s'est diversifiée avec l'acquisition d'un bureau d'études en 1996 mettant un pied dans la R&D externalisée, activité qui assurera la croissance du Groupe à partir de 2000, notamment suite à la fusion avec Brime. S'ensuit une série d'acquisitions à l'international qui positionne Assystem parmi les 10 premiers groupes européens d'ingénierie en 2012 ⁽²⁾.

Aujourd'hui, Assystem est présent sur le marché de l'ingénierie à travers deux grands métiers : l'ingénierie des infrastructures complexes et la R&D industrielle externalisée.

L'ingénierie des infrastructures complexes, qui représente 41% de son chiffre d'affaires en 2012, concerne essentiellement chez Assystem le secteur de

l'énergie (33% du CA global du Groupe en 2012), en particulier le nucléaire (18,5% du CA Groupe) mais aussi l'énergie conventionnelle et le pétrole et gaz. Sur ce dernier segment, les concurrents du Groupe sont à la fois les groupes français Technip, Egis ou Ingérop, mais également les anglo-saxons Atkins (par ailleurs partenaire d'Assystem à travers leur joint-venture n.triple.a), CH2M Hill, AECOM, ou encore Jacobs Engineering.

Sur le segment de l'énergie, Assystem apporte une valeur ajoutée grâce à son histoire dans le nucléaire et donc son expérience des environnements contraints et à fortes exigences sécuritaires. L'alliance nouée début 2011 avec Atkins, n.triple.a, renforce la capacité d'Assystem à déployer son savoir-faire dans le monde entier. Cette alliance non capitalistique, à but essentiellement commercial, a vocation à rassembler les forces et compétences des deux entreprises pour répondre aux besoins des États et opérateurs d'électricité des pays souhaitant développer l'énergie nucléaire en les accompagnant dans la création de nouvelles infrastructures de production d'électricité, et sur l'ensemble du cycle du combustible.

Courant 2011 et début 2012, Assystem a fait l'acquisition du groupe MPH, fortement positionné sur le marché du pétrole et du gaz. Bénéficiant de structures et d'équipes au Moyen-Orient et en Afrique, MPH offre à Assystem une base avancée capable d'intervenir dans le monde entier et un accès à de nouveaux clients.

La R&D externalisée représente 59% du chiffre d'affaires d'Assystem en 2012. Le Groupe s'est développé fortement dans les secteurs des transports : l'aéronautique représente 36%, l'automobile et le transport 18%. Ses principaux concurrents sur ce marché atomisé sont des sociétés cotées françaises telles que Altran, Alten ou encore Akka qui interviennent sur d'autres secteurs que l'industrie, tandis qu'Assystem demeure exclusivement au service des clients industriels.

Le resserrement des panels fournisseurs initié depuis quelques années par les grands donneurs d'ordre se poursuit et s'accompagne d'un mouvement de généralisation des prestations au forfait qui privilégie les grands acteurs dont Assystem fait partie.

Aujourd'hui, environ 60% des prestations d'Assystem se font au forfait, témoignant de la reconnaissance dont ses équipes bénéficient auprès des clients à piloter des projets, développer des savoir-faire et apporter de la productivité de manière récurrente et fiable.

(1) Sources BIPE pour le Syntec-Ingénierie – juin 2010.

(2) Classement des 300 premiers groupes de conseil en ingénierie et en architecture par *The Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects* – décembre 2012.

1.1.3/ Organisation d'Assystem

Pour relever les enjeux posés par ces différents secteurs, Assystem est organisé par zones géographiques (France, Europe, AMOA - Asie, Moyen-Orient, Afrique et autres zones) et en trois pôles d'activités.

► Infrastructure Engineering & Operations ⁽¹⁾

Lié au métier de l'ingénierie des infrastructures complexes, ce pôle accompagne l'industrie dans la maîtrise de ses investissements industriels, de la conception d'infrastructures à leur démantèlement, en passant par la construction et la maintenance.

Les deux autres pôles sont liés au métier de la R&D externalisée :

► Aerospace Engineering

Met ses expertises mécaniques et technologiques au service des avionneurs, motoristes et équipementiers, et intervient sur tout ou partie de leurs programmes, des études à la réalisation.

► Technology & Product Engineering

Intervient sur le développement matériel et logiciel de produits et systèmes destinés aux secteurs des transports, de la défense et des nouvelles technologies.

Implanté aujourd'hui dans 19 pays, avec une présence particulièrement forte en Europe, des centres d'expertise en Inde et Roumanie, et des prises de position au Moyen-Orient et en Afrique via sa filiale MPH Global Services, le Groupe Assystem peut mobiliser ses experts les plus à même de mener avec succès chaque opération selon ses exigences et ses contraintes.

1.2/ COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ GLOBALE DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 855,6 millions d'euros, en progression de +12,5%, (+5,4% en organique). Cette forte croissance résulte de la bonne tenue des activités en France et du développement du Groupe à l'international qui pour la deuxième année consécutive affiche une croissance de près de 30%. L'appréciation de la livre sterling face à l'euro impacte positivement les revenus annuels, à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Dans l'ingénierie des infrastructures complexes, Assystem enregistre une croissance de +22% sur l'année (+3,3% en organique). Le nucléaire (18,5% du chiffre d'affaires du Groupe) est en progression de +7% bénéficiant d'une activité soutenue sur le parc installé en France et de nouveaux projets au Royaume-Uni. Suite à l'acquisition de MPH, Assystem a pris position dans le nouveau secteur du Pétrole et Gaz, où il étoffe et structure son offre, essentiellement à l'international. Total prend place en 2012 au sein des dix premiers clients du Groupe.

Les activités de R&D externalisée sont en croissance de +6,6% sur l'année reflétant cependant des situations contrastées selon les secteurs et les zones géographiques.

Assystem bénéficie d'une forte croissance (+16,5%) sur l'ensemble des métiers dans l'aéronautique (36% du chiffre d'affaires d'Assystem). Le secteur automobile (14% du chiffre d'affaires du Groupe) est pénalisé en France par la détérioration du compte PSA Peugeot Citroën. L'international (Allemagne et Roumanie en particulier) est en croissance et représente 34% du chiffre d'affaires automobile du Groupe au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, les effectifs du Groupe s'élèvent à 10 745 collaborateurs, en progression de 1 044 personnes sur l'année (+553 à périmètre constant), dont 142 au quatrième trimestre. Le taux de facturation opérationnelle s'est dégradé de 1 point à 91,1% en 2012 (vs 92,1% en 2011). Ce taux correspond pour une période donnée au rapport entre le total des heures facturées et le total des heures travaillées de l'effectif facturable.

Les principales données sociales de l'entreprise et, plus largement, ses actions et indicateurs clé en matière de Responsabilité Sociétale font l'objet d'un chapitre dédié (chapitre 5 – Rapport RSE).

(1) Précédemment appelé Plant Engineering & Operations.

2/ LES RÉSULTATS DU GROUPE

2.1/ CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros

	2012	2011
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT		
Chiffre d'affaires	855,6	760,6
Résultat opérationnel d'activité *	61,9	56,8
Résultat opérationnel	60,9	58,7
En % du CA	7,1%	7,7%
Résultat net part du Groupe	33,2	41,0
Résultat net part du Groupe hors variation juste valeur dérivé ORNANE	34,2	36,7
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE FLUX DE TRÉSORERIE		
Flux net de trésorerie opérationnelle disponible	34,0	33,7
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE BILAN		
Trésorerie nette de l'endettement	17,0	12,3
DONNÉES PAR ACTION (€)		
Bénéfice net par action non dilué	1,73	2,13
Bénéfice net par action dilué	1,65	2,01
Dividende proposé à l'Assemblée Générale	0,45	0,45

* L'agrégat du résultat opérationnel d'activité a été créé en 2012 afin de mieux mesurer la performance opérationnelle des opérations. Ce nouvel agrégat a été calculé et présenté de manière rétroactive dans les comptes consolidés des exercices 2010 et 2011.

Pour plus d'informations se reporter à la note 3. Principes Comptables de l'annexe aux Comptes consolidés (Chapitre 8, page 80).

Voir également les chiffres clé du Groupe, p. 6 et 7.

2.2/ CHIFFRE D'AFFAIRES ET TAUX DE FACTURATION

Grâce à son positionnement sur des secteurs industriels stratégiques, Assystem a enregistré en 2012 une progression soutenue de son chiffre d'affaires (+12,5% dont +5,4% en organique). Cette croissance résulte de la bonne tenue des activités en France (+3,9%) et du développement dynamique du Groupe à l'international dont le chiffre d'affaires augmente de +30%.

Le taux de facturation opérationnelle s'est dégradé de 1 point à 91,1% en 2012 (vs 92,1% en 2011).

2.3/ RÉSULTAT

2.3.1/ Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel d'activité progresse de 9% à 61,9 millions d'euros par rapport à 2011 (7,2% du chiffre d'affaires). Le résultat opérationnel (ROP) progresse de 3,7% à 60,9 millions d'euros par rapport à 2011, dans un contexte d'investissements soutenus notamment dans le secteur de l'Énergie.

En millions d'euros

	2012	En % du CA	2011	En % du CA
France	38,7	7,4%	39,0	7,8%
International	22,3	6,7%	19,7	7,6%
Total	60,9	7,1%	58,7	7,7%

La baisse du taux de marge en France provient essentiellement de la dégradation du marché automobile.

L'acquisition des activités de MPH pilotées depuis Dubaï a un effet dilutif en 2012. Hors MPH Dubaï, la marge du Groupe à l'international s'établit à 7,3%. Cette acquisition impacte défavorablement de 0,6 point le taux de marge de l'ingénierie des infrastructures complexes qui ressort à 7,1% (7,8% en 2011).

Le taux de marge de la R&D externalisée s'élève à 7,1% (7,7% en 2011). L'aéronautique affiche une progression du taux de marge et de son niveau d'activité, pour la 3^e année consécutive. L'automobile subit l'effet cumulé de la baisse de l'activité et du repli du taux de marge en France.

2.3.2/ Résultat financier

Le résultat financier se dégrade de 9,7 millions d'euros par rapport à 2011, essentiellement sous l'effet de l'ORNANE : 2,8 millions d'euros de charges d'intérêts et de coût amorti supplémentaires pour cet emprunt obligataire (2012 étant le premier exercice où l'ORNANE pèse en année pleine) et 8,2 millions d'euros liés aux variations de la juste valeur du dérivé entre 2011 et 2012 (charge de 1,5 million d'euros en 2012 à comparer à un produit de 6,7 millions en 2011). Le résultat financier 2012 est une perte de 8,7 millions d'euros contre un profit de 1 million d'euros en 2011.

2.3.3/ Résultat net

Le taux effectif d'impôts ressort à 34,87%, en augmentation par rapport à 2011.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net part du Groupe est un bénéfice de 33,2 millions d'euros contre un bénéfice de 41 millions d'euros en 2011, en baisse de 19%.

Hors variation de juste valeur du dérivé de l'ORNANE, le résultat net part du Groupe s'élève à 34,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 36,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

2.4/ ENDETTEMENT NET ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose de ressources financières solides avec une trésorerie nette de l'endettement de 17,0 millions d'euros, contre 12,3 millions d'euros fin 2011.

En millions d'euros

	2012
Trésorerie nette de l'endettement positive d'ouverture	12,3
Flux net de trésorerie opérationnelle (free cash flow – activités poursuivies)	34,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement financier	(10,7)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(38,4)
Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées	(0,1)
Variation de trésorerie nette	(15,2)
Remboursement d'OBSAAR	(24,4)
Autres	4,5
Variation de l'endettement	(19,9)
Trésorerie nette de l'endettement positive de clôture	17,0

2.4.1/ Variation de la trésorerie nette : - 15,2 millions d'euros

► Free cash flow des activités poursuivies : +34 millions d'euros

Le flux net de trésorerie opérationnelle disponible des activités poursuivies ressort à 34 millions d'euros en 2012, marqué par une très faible variation du BFR opérationnel et un DSO (*Days of Sales Outstanding*) en amélioration de un jour par rapport à 2011 (à 81 jours sur l'année 2012). Le DSO est le rapport entre l'encours clients multiplié par 360 (comptes clients et travaux en-cours diminués des produits constatés d'avance et des acomptes versés) et le chiffre d'affaires externe TTC de l'année en cours.

L'activité du Groupe Assystem est peu capitalistique : le niveau des acquisitions d'immobilisations, nettes des cessions réalisées sur l'exercice est de 10,5 millions d'euros (8,5 millions d'euros en 2011 et 6,6 millions d'euros en 2010).

► Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier : - 10,7 millions d'euros

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier représentent principalement l'acquisition des titres du groupe MPH Dubaï et des intérêts minoritaires de Silver Atena, nette de la trésorerie acquise.

Pour mémoire, les investissements financiers (acquisitions de titres) s'élevaient à 35,9 millions d'euros en 2011 et 0,5 million d'euros en 2010.

► Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement : - 38,4 millions d'euros

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement se décomposent comme suit au 31 décembre 2012 :

- remboursement OBSAR : (24,4) millions d'euros ;
- frais du financement et intérêts financiers payés : (4,4) millions d'euros ;
- versement du dividende : (8,5) millions d'euros ;
- augmentation de capital et primes souscrites suite aux exercices de BSA : 3,2 millions d'euros.
- opérations sur actions propres : (3,5) millions d'euros
- autres remboursements d'emprunts : (0,8) million d'euros

2.4.2/ Variation de l'endettement : - 19,9 millions d'euros

L'endettement du Groupe, représentant un montant de 119,4 millions d'euros au 31 décembre 2012 (dont 89,7 millions d'euros de dettes non courantes), a diminué de 19,9 millions d'euros en 2012, suite notamment au remboursement d'une partie des OBSAAR pour 24,4 millions d'euros.

2.5/ PERSPECTIVES

Début 2013, les tendances d'activités de la fin de l'année 2012 se poursuivent. La dynamique positive se maintient dans les secteurs stratégiques de l'énergie et de l'aéronautique ; l'automobile en France devrait décroître au 1^{er} semestre alors que la croissance reste soutenue en-dehors de l'Hexagone. Assystem continue à investir pour se développer à l'international et vise en 2013 une croissance organique de son chiffre d'affaires et un taux de marge opérationnelle comparables à ceux de 2012.

2.6/ ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le Conseil de Surveillance a procédé à la nomination des membres du Directoire pour les trois prochaines années.

Depuis le 24 janvier 2013, le Directoire est resserré sur les fonctions de *corporate governance*, d'animation et de support aux entités du Groupe – en particulier en matière de finances et de ressources humaines. Le Directoire est présidé par Dominique Louis, Président-Fondateur d'Assystem, assisté de Gérard Brescon, en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein d'Assystem, et de Gilbert Vidal, Directeur financier et juridique du Groupe.

Par ailleurs, à cette date est mis en place un Comité Exécutif qui définit et met en œuvre la stratégie du Groupe. Il comprend les membres du Directoire et les Vice-Présidents Exécutifs en charge des opérations, Stéphane Aubarbier et David Bradley, ainsi que Jean-Louis Ricaud, Vice-Président en charge de la Stratégie et de l'Innovation. Il est complété par Pauline Bucaille, Directeur de la Communication et des Relations Investisseurs.

3.1/ DÉLAI DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition au 31 décembre 2012 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

En milliers d'euros

Échéances	Total	0 à 30 jours	31 à 60 jours	Au-delà de 60 jours	Dettes échues	Total général
Au 31/12/2011						
Fournisseurs (401 - 403)	463	463	–	–	–	463
Immobilisations (404 - 405)	–	–	–	–	–	–
Total	463	463	–	–	–	463
Au 31/12/2012						
Fournisseurs (401 - 403)	715	715	–	–	–	715
Immobilisations (404 - 405)	17	17	–	–	–	17
Total	732	732	–	–	–	732

3.2/ ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Date Directoire	Nature de l'opération	Augmentation/ réduction de capital	Prime d'émission	Nombre de titres émis/annulés	Montant cumulé du capital social et en titres
			Capital au 31/12/2011		20 387 724 €
26/07/2012	Augmentation de capital à la suite d'exercices de BSA entre le 01/01/2012 et le 31/12/2012	346 554 €	2 838 496,35	346 554	20 734 278 €

3/ COMPTES SOCIAUX ASSYSTEM SA

Au cours de cet exercice, la Société a continué à développer son rôle d'animation du Groupe.

Elle a notamment:

- souscrit au capital de deux nouvelles filiales: Assystem Avenir et Assystem Australia.
- participé aux augmentations de capital des filiales suivantes:
 - MPH Global Services;
 - Assystem Portugal;
 - Assystem International;
 - Assystem Engineering & Operation Services.
- et cédé les titres de sa filiale ANAFI.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 12,3 millions d'euros contre 10,7 millions d'euros en 2011 ; ils procèdent de prestations de gestion, de mise à disposition de compétences au profit des filiales du Groupe Assystem.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 26,4 millions d'euros en 2012 contre un bénéfice de 4,4 millions d'euros en 2011, provenant essentiellement de dividendes reçus plus importants.

Le total du bilan s'élève à 441,9 millions d'euros au 31 décembre 2011, en hausse de 15,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012 la Société a un salarié, comme à la clôture précédente.

3.3/ FRANCHISSEMENTS DE SEUIL EN 2012

Actionnaire	Fonds Stratégique d'Investissement	Dominique Louis, HDL SAS, CEFIF SAS, H2DA Sarl et EEC SAS et autres dirigeants
Date du franchissement	21/04/2012	21/04/2012
Cause	Acquisition de droits de vote double par le FSI	Franchissement seuils passif à la baisse
Sens	À la hausse	À la baisse
	En DDV seuils de 15% et 30%	En DDV seuils de 1/3 et 30%
Capital de référence	20 387 724	20 387 724
DDV de référence	26 739 502	26 739 502
Nombre de titres détenus	2 847 408 actions et 5 694 816 droits de vote détenus par le FSI	5 901 924 actions et 7 355 510 DDV
En capital	13,96%	28,95%
En DDV	21,30%	28,38%
	Décision et information AMF n° 212C0575	Décision et information AMF n° 212C0666

3.4/ OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS (SUR LA BASE DES INFORMATIONS PUBLIÉES PAR LES DIRIGEANTS AUPRÈS DE L'AMF)

TRANSACTION EFFECTUÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DES ARTICLES L. 222-14 ET L. 222-15 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Identité	Commentaire	Date	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nombre de titres
EEC SAS	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	06/01/2012	Actions	Acquisition	22 000
HDL SAS	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	27 et 28/03/2012	BSAAR 2015FR0010630590	Cession	3 948
Amaryllis Conseil et Investissements Sarl	Membre du Conseil de Surveillance	08/06/2012	Actions	Acquisition	1 009
EEC SAS	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	28 et 29/06/2012	BSAAR 2015FR0010630590	Acquisition	2 750
EEC SAS	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	03/07/2012	BSAAR 2015FR0010630590	Cession	1 430
Gilbert Vidal	Membre du Directoire	06/07/2011	ORNANE FR0011073006	Acquisition	1 365
EEC SAS	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	06/07/2012	BSAAR 2015FR0010630590	Acquisition	25
EEC	détenue à 100% par Dominique Louis, Président du Directoire Assystem	25/06/2012	BSAAR 2015FR0010630590	Acquisition	5 500

3.5/ ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ART. L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

En matière de titres émis par la Société et de règles statutaires

Les éléments concernant l'actionnariat et les droits de vote d'Assystem au 31 décembre 2012 figurent ci-après :

	Actions	%	Droits de vote effectifs	%	Droits de vote théoriques	%
Fonds Stratégique d'Investissement	2 847 408	13,73%	5 694 816	23,40%	5 694 816	21,86%
CDC Entreprises Valeurs Moyennes	519 698	2,51%	519 698	2,14%	519 698	1,99%
D. Louis/Groupe HDL	5 546 475	26,75%	6 861 510	28,19%	6 861 510	26,33%
• D. Louis	485 658	2,34%	971 316	3,99%	971 316	3,73%
• HDL SAS	3 438 466	16,58%	3 838 466	15,77%	3 838 466	14,73%
• EEC SAS	59 090	0,28%	67 860	0,28%	67 860	0,26%
• CEFID SAS	1 020 607	4,92%	1 441 214	5,92%	1 441 214	5,53%
• H2DA	542 654	2,62%	542 654	2,23%	542 654	2,08%
Concert élargi SABGBMC	193 636	0,93%	318 374	1,31%	318 374	1,22%
Concert élargi plus GV DB MGF	146 813	0,71%	245 626	1,01%	245 626	0,94%
Conseil de Surveillance	407 159	1,96%	801 979	3,29%	801 979	3,08%
FCP salariés	239 824	1,16%	459 424	1,89%	459 424	1,76%
Public	9 117 416	43,97%	9 439 642	38,78%	9 439 642	36,23%
Autocontrôle	1 715 849	8,28%	0	0,00%	1 715 849	6,59%
Total	20 734 278	100,00%	24 341 069	100,00%	26 056 918	100,00%

Il est rappelé que les actions Assystem acquièrent, après deux ans d'inscription au nominatif des droits de vote double et que, conformément aux statuts, tout franchissement d'un seuil de détention des titres Assystem de 2% à la hausse comme à la baisse est soumis à déclaration.

En matière commerciale

L'information sur la constitution de la société H2DA (dito), sur l'élargissement de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL a été relatée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre des conventions autorisées au cours de l'exercice 2005. Cette convention s'est poursuivie en 2012. Les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de cette convention commerciale en cas de changement de contrôle amical et inamical y sont précisées (voir ci-après) :

- en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation ;
- à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation.

Afin d'illustrer les dispositions applicables dans le cas d'une résiliation anticipée de la convention commerciale conclue par Assystem avec HDL il est rappelé qu'au 31 décembre 2012 le montant de la moyenne de la partie fixe de cette convention sur les années 2011 et 2012 s'élève à 1 413 340 euros.

La nature même de l'activité du Groupe (accès aux programmes R&D, développements innovants, intervention sur des opérations classées confidentiel défense...) est fondée sur l'indépendance d'Assystem ; nos relations commerciales, nos accords commerciaux consolidant notre positionnement dans tel ou tel secteur peuvent contenir également des clauses de « changement de contrôle » qui pourraient être mises en œuvre par nos clients ponctuellement ou dans le temps en cas d'offre publique non sollicitée.

En matière financière

Les contrats signés avec les banques ayant participé à la souscription des obligations « ORNANE », prévoient que ces dernières peuvent demander, à tout moment, en cas de changement de contrôle de la Société, le remboursement de leurs obligations, le contrôle de référence étant celui exercé par Dominique Louis en direct et par les sociétés qu'il dirige ou contrôle (HDL, H2DA, EEC, CEFID). Le montant des obligations à leur émission le 6 juillet 2011 s'élevait à 92 millions d'euros.

Il en est de même dans la Convention de Crédits de 220 millions d'euros signée le 22 juillet 2011 avec le pool bancaire constitué de banques françaises de premier rang. Cette convention prévoit également qu'en cas de changement de contrôle de la Société « L'Emprunteur devra effectuer un remboursement anticipé total des crédits... ». Pour mémoire, aucun montant de cette convention de crédit n'a été utilisé au 31 décembre 2012.

3.6/ ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2012 :

Solde d'actions auto-détenues au 31/12/2011	1 442 446
NOMBRE D'ACTIONS UTILISÉES EN FONCTION DES FINALITÉS	
Contrat de liquidité :	
• Nombre de titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité	536 650
• Nombre de titres acquis hors contrat de liquidité	298 804
→ dont achats de blocs	–
• Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité	562 051
• Nombre de titres annulés au cours de l'exercice	0
Au profit de salariés ou mandataires sociaux :	
• Nombre de titres remis en échange d'options d'actions gratuites	0
• Nombre de titres remis en échange d'options d'achats d'actions	0
Opération de croissance externe :	
• Nombre de titres remis en paiement de croissances externes	0
Annulation de titres :	
• Nombre de titres annulés au cours de l'exercice	0
• Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Solde d'actions auto-détenues au 31/12/2012	1 715 849
VALEUR DES ACTIONS INSCRITES AU 31/12/2012 AU COURS MOYEN D'ACHAT	
Informations complémentaires :	
• Cours moyen des achats	13,982
• Cours moyen des ventes	14,279
• Montant des frais de négociation	46 019,48

3.7/ DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 23 mai 2013, l'affectation du résultat de l'exercice au versement d'un dividende de 0,45 euro par action, hors les actions auto-détenues n'ayant pas droit à dividende, le solde étant affecté au compte « Report à nouveau ».

Rappel des dividendes versés lors de trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à réfaction	
	Dividendes	Autres revenus distribués
2009	0,25 €/action	Néant
2010	0,45 €/action	Néant
2011	0,45 €/action	Néant

- Assystem Engineering & Operation Services, SAS de droit français, ainsi que ses filiales de droit français Athos, Insiema, SNC Engage, n.triple.a ;
- Assystem Innovation, SAS de droit français ;
- Assystem International, SAS de droit français ;
- Assystem UK, société de droit anglais et ses filiales ;
- Assystem India Private Limited, société de droit indien ;
- Assystem Iberia, société de droit espagnol ;
- Assystem Portugal, société de droit portugais ;
- Assystem Deutschland Holding, société de droit allemand, et ses filiales Assystem Gmbh, Berner & Mattner et Silver Atena ;
- Assystem Romania, société de droit roumain ;
- Assystem Belgium, société de droit belge ;
- ASM Technologies, société de droit marocain ;
- Eurosyn Développement, société de droit français.

3.8/ FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2012 Assystem SA détient directement et indirectement 100% des titres et des droits de vote de ses principales filiales actives :

- Assystem France, SAS de droit français ;

Elle détient 80,75% du capital et des droits de vote de :

- MPH Global Services détenant directement le Pôle Technical Services Support composé de TFSI, MPH International SAS et autres filiales MPH.

3.9/ RÉINTÉGRATION DE FRAIS GÉNÉRAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et *quinquies* du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses visées par l'article 39-4 du même Code ont atteint en 2012 la somme de 63 123 euros.

4/ RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Se reporter au chapitre 2 – Gouvernance.

5/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1/ MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Se reporter au chapitre 2 – Gouvernance.

5.2/ MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, le Directoire est composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et : Martine Griffon-Fouco, Stéphane Aubarbier, David Bradley, Gérard Brescon et Gilbert Vidal, rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.

La gouvernance du Groupe a évolué début 2013.

Se reporter au chapitre 2 – Gouvernance.

5.3/ MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ASSYSTEM SA AU 31 DÉCEMBRE 2012

Commissaires aux Comptes titulaires

► KPMG

1, cours Valmy – 92923 Paris La Défense

Nommé le 30 avril 2009 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

► Deloitte & Associés

185, avenue Charles-de-Gaulle
BP 136
92200 Neuilly-sur-Seine

Renouvelé le 12 mai 2011 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Commissaires aux Comptes suppléants

► Monsieur Piette

1, cours Valmy
92923 Paris la Défense

Nommé le 30 avril 2009 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

► BEAS représenté par William Di Cicco

7-9, villa Houssay
92200 Neuilly-sur-Seine

Renouvelé le 12 mai 2011 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

6/ TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ASSYSTEM SA

Exercice	2008	2009	2010	2011	2012
I. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	20 601 527	20 041 375	20 157 082	20 387 724	20 734 278
Nombre d'actions émises	20 601 527	20 041 375	20 157 082	20 387 724	20 734 278
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 912 284	10 706 748	9 990 586	10 657 852	11 125 335
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	3 087 465	25 603 211	12 957 060	1 658 777	21 233 801
Impôts sur les bénéfices	(629 331)	2 571 367	(461 988)	4 946 636	1 011 224
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	(2 835 990)	(12 155 118)	14 147 406	4 434 216	26 409 431
Montant des bénéfices distribués	9 794 065	4 922 144	8 692 674	8 430 934	*
III. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Bénéfices après impôts mais avant amortissements et provisions	0,12	1,41	0,62	0,32	1,61
Bénéfices après impôts et amortissements et provisions	(0,14)	(0,61)	0,70	0,22	1,27
Dividende versé à chaque action	0,50	0,25	0,45	0,45	
IV. PERSONNEL					
Nombre de salariés	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale	405 154	468 660	503 889	517 817	493 731
Montant des charges sociales	427 013	113 397	665 700	401 869	431 163

* Dividende proposé au vote de la prochaine Assemblée Générale.

7/ DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET AUTORISATIONS AU DIRECTOIRE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par les Assemblées Générales Mixtes des 5 mai 2010, 12 mai 2011 et 23 mai 2012, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

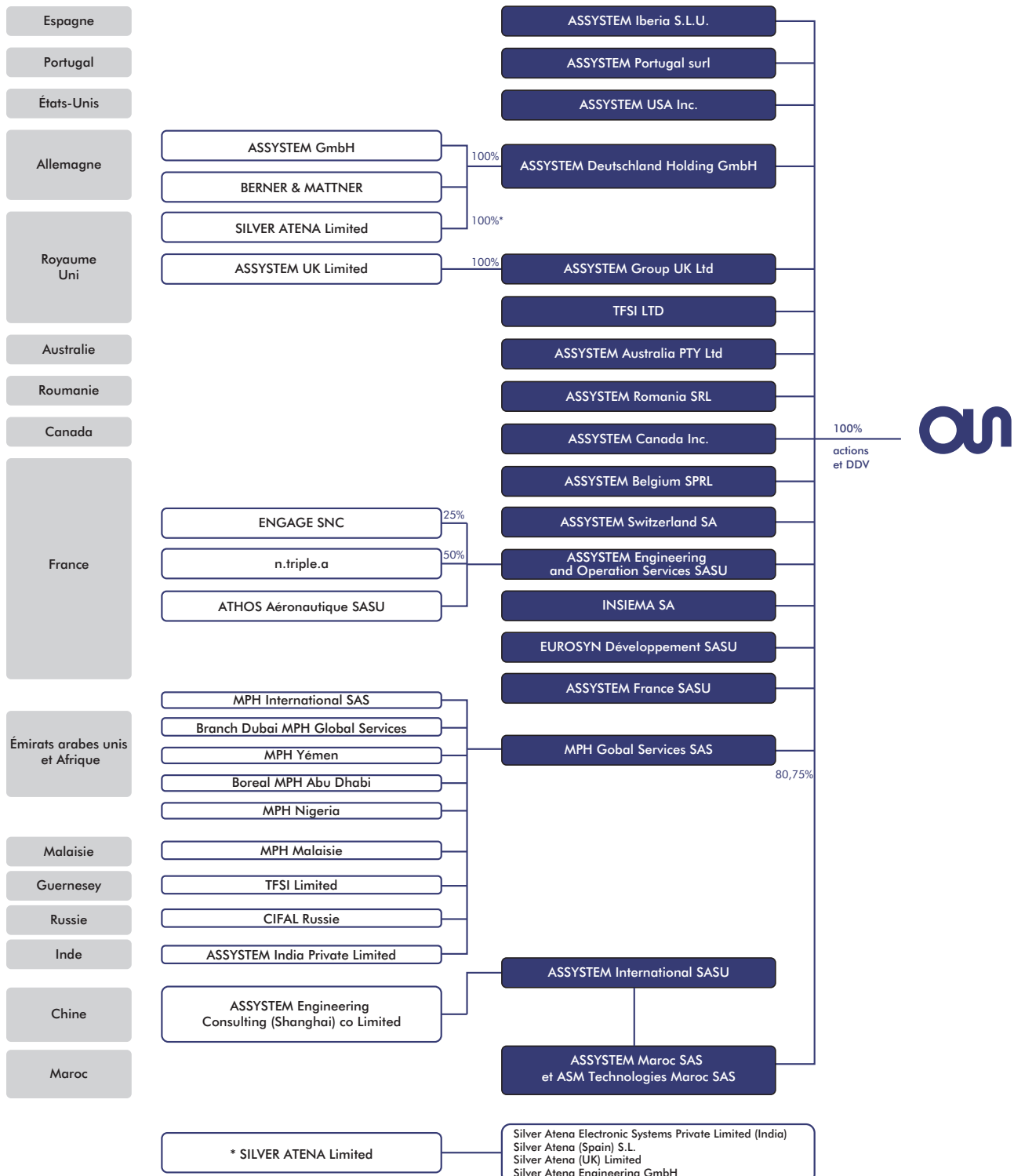
Délégations de compétence/autorisations	Montant maximum de l'augmentation/Réduction de capital	Durée	AGE ayant pris la décision
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions.	Réduction maximum 2 015 708 titres	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (13 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation en nominal jusqu'à 10 000 000 €	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (14 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans le cadre d'un placement privé .	Augmentation en nominal jusqu'à 10% capital social/an, soit 2 000 000 €	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (15 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE .	Montant nominal au jour de la mise en œuvre = 2% du capital social	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (17 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (nouveau régime légal et fiscal). Dont 1% du montant nominal sans condition de performance à certains salariés (hors Directoire).	Augmentation 3% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (jusqu'au 05/07/2013)	5/05/2010 (15 ^e résolution)
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions. Avec conditions de performance pour dirigeants mandataires sociaux. Pour les autres attributaires une pourra ne pas être assujettie à condition de performance.	Augmentation 2% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (jusqu'au 05/07/2013)	5/05/2010 (16 ^e résolution)
Augmentation du montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.	Dans la limite de 15% de l'émission initiale	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (18 ^e résolution)
Fixation du montant global des délégations consenties au Directoire en vue d'augmenter le capital social, soit : 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e 17 ^e et 18 ^e résolution en capital ; 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e 17 ^e et 18 ^e résolution en titres de créances.	10 000 000 € en capital social nominal et 150 000 000 € maximum en titres de créances	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (19 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.	8 000 000 € maximum en capital social nominal	26 mois jusqu'au 23/07/2014	23/05/2012 (15 ^e résolution) remplace la 16 ^e résolution AGE du 12/05/2011
Augmentation de capital par OPE sur les BSARS 2015	Échange	18 mois jusqu'au 23 novembre 2013	23/05/2012 (16 ^e résolution)
Incorporation de réserves, bénéfices, primes de fusion ou d'apport combiné ou non avec émission d'actions de performance.	Augmentation 20 millions d'euros du montant nominal du capital social	26 mois (jusqu'au 11/07/2013)	12/05/2011 (20 ^e résolution)

8/ FACTEURS DE RISQUES

Se reporter au chapitre 4 – Facteurs de risques, p. 50.

> ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE ASSYSTEM AU 1^{ER} JANVIER 2013

Les pourcentages indiqués concernent la détention en capital et en droits de vote ou le contrôle économique.



** Assystem SA détient toujours 100% des actions de Assystem Italia spa, classée dans les activités abandonnées.

4. FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Nous détaillons ci-dessous les facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être exposé. Ces facteurs de risques sont présentés de manière hiérarchisée.

Pour chaque facteur de risque, nous avons détaillé sa nature, son impact et les mesures de réduction mises en place.

Les procédures d'identification et de gestion des risques sont décrites au sein du chapitre 7, nous invitons le lecteur à s'y reporter.

Courant 2011, le Groupe a élaboré une cartographie des risques majeurs afin d'en affiner leur analyse en termes de probabilité d'occurrence et d'impact net (c'est-à-dire après prise en compte des mesures de réduction des risques mises en place par le Groupe et qui composent son dispositif de contrôle interne). Les facteurs de risques décrits *infra* correspondent aux éléments d'analyse inclus dans la cartographie des risques majeurs du Groupe.

Cette cartographie a été présentée au Directoire lors de la réunion qui s'est tenue le 23 février 2012. Après exposé de la méthodologie et des risques majeurs, les membres du Directoire ont validé la cartographie des risques majeurs et sont convenus que leur attention et leur responsabilité sur les risques iront au-delà des risques identifiés au sein de la zone de focus du Directoire (risques présentant l'impact et la probabilité d'occurrence les plus forts).

1/ RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'exercice 2012 a confirmé la bonne tenue de nos activités pour l'ensemble des secteurs dans lesquels nous opérons, à l'exception de la situation particulière d'un client du secteur de l'automobile en France. Comme les années précédentes, le Groupe a continué à surveiller de manière étroite les créances clients et les investissements.

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les affaires prises ne dégagent pas une marge suffisante.	Effet négatif sur la marge brute sur affaires et <i>in fine</i> sur le résultat opérationnel.	Processus défini de sélection des affaires et de réponse aux appels d'offres (revue financière des éléments clés de l'affaire en particulier : chiffre d'affaires envisagé, marge prévisionnelle, marge à terminaison pour les affaires au forfait) et autorisation par les managers désignés. Processus de revues d'affaires (mensuelles au sein des différentes <i>Business Units</i> et filiales étrangères ; trimestrielles au niveau du Groupe pour celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300 milliers d'euros ou qui par nature présentent certains facteurs de risques, tels que le volume d'heure, la pluri-annualité du projet, la technologie appliquée, etc.).
Le risque que les investissements réalisés ne soient pas utiles, ne soient pas valablement autorisés ou ne génèrent pas le rendement attendu.	Effet négatif sur la trésorerie et sur le résultat opérationnel.	Procédure définie et appliquée d'autorisation préalable des investissements courants (logiciels pour l'essentiel) décrivant les signataires autorisés au niveau de l'entité opérationnelle et impliquant à partir d'un certain seuil un voire deux membres du Directoire. Les investissements relatifs à la prise de participation et aux croissances externes font l'objet d'une consultation et information préalables systématiques du Conseil de Surveillance.
Le risque que les créances clients ne soient pas recouvrables (partiellement ou totalement).	Effet négatif sur l'actif réalisable et disponible et sur le résultat opérationnel.	Enquêtes de solvabilité client réalisées lors de prise d'affaires nouvelles et renouvelées régulièrement pour les affaires/clients déjà en portefeuille. Par ailleurs les équipes comptables du Groupe consacrent une partie de leurs effectifs au crédit management afin de surveiller régulièrement le bon encaissement des créances clients, l'évolution des créances impayées et de procéder aux relances nécessaires.
Le risque que les marchés et les zones géographiques sur lesquels le Groupe opère entraînent un effet dilutif de la marge.	Effritement de la marge brute sur affaires et <i>in fine</i> du résultat opérationnel.	Surveillance étroite des projets en cours et des affaires nouvelles par la direction du pôle concerné et faisant l'objet d'une information régulière auprès des membres du Directoire. Revue des marges brutes sur affaires pour les projets en cours et les affaires nouvelles.

2/ RISQUES CONTRACTUELS

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les affaires au forfait négociées avec nos clients entraînent une dérive d'heures qui ne pourrait être refacturée.	Effet négatif sur le chiffre d'affaires, sur la marge et <i>in fine</i> sur le résultat opérationnel.	Processus de revue d'affaires (mensuelles au sein des différentes <i>Business Units</i> et filiales étrangères ; trimestrielles au niveau du Groupe, et auxquelles participent le Vice-Président Exécutif en charge des Finances et du Juridique et le Vice-Président Exécutif en charge du développement des Ressources Humaines ; pour celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300 milliers d'euros ou qui par nature présentent certains facteurs de risques, tels que le volume d'heure, la pluri-annualité du projet, la technologie appliquée, etc.). Ces revues de projets adressent l'état d'avancement des projets et l'ensemble des risques afin de définir et mettre en œuvre les plans d'actions appropriés (auprès des clients comme en interne). Le processus du Groupe en matière de <i>project management</i> fait l'objet d'une large diffusion et d'une formalisation stricte, destinées à enraciner la culture de gestion des risques liés aux projets. À ce titre le <i>Project Management Handbook</i> du Groupe, régulièrement mis à jour, est diffusé à l'ensemble des acteurs projets de notre organisation. Des formations <i>ad hoc</i> sont organisées et des audits spécifiques (une trentaine de projets a été ainsi revue en 2012) sont menés sur une sélection de projets couvrant l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Le Groupe axe notamment son développement autour des affaires au forfait passées avec les grands donneurs d'ordre, notamment du secteur aéronautique. Nous tenons toutefois à préciser que notre Groupe ne participe pas à des contrats de *risk sharing*.

La part du chiffre d'affaires réalisée au forfait au cours des deux derniers exercices s'établit comme suit :

Exercice	Part du C.A. au forfait (en %)
2011	61%
2012	57%

La décroissance de la part du chiffre d'affaires d'Assystem au forfait est liée à l'acquisition de MPH qui suit d'autres modes contractuels. Hors MPH Global Services, elle se situe à 62%.

3/ RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que l'activité réalisée auprès d'un ou plusieurs clients majeurs décroisse ou disparaisse.	Effet négatif sur le chiffre d'affaires et sur le résultat opérationnel.	L'activité réalisée auprès des dix premiers clients du Groupe met en œuvre des compétences et des métiers variés qui sont de nature à estomper de manière significative les effets potentiels en termes de dépendance. Par ailleurs, le référencement du Groupe auprès de ces clients (notamment en tant que prestataires de rang 1) atténue sensiblement ce risque en sécurisant sur le moyen/long terme les volumes d'activité réalisés. Enfin, le caractère forfaitaire d'une proportion significative des projets pris en charge renforce la sécurité du volume d'activité y afférent tout en diminuant la dépendance que le Groupe pourrait avoir vis-à-vis de ces clients. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance et la mise en place de cursus de formation en vue de la reconversion des compétences permettent de piloter les évolutions de charge.
Le risque que le taux de non-facturation opérationnelle (TNFO) dépasse le seuil de 10%.	Effet négatif sur la marge brute sur affaires et <i>in fine</i> sur le résultat opérationnel.	Le TNFO est un indicateur opérationnel clé pour le Groupe et à ce titre fait partie de notre reporting périodique qui est analysé par les membres du Directoire. En cas de déviation du TNFO par rapport à la norme, les membres du Directoire prennent les décisions appropriées notamment en matière d'interopérabilité des ressources dont le but est de réduire à très court terme le TNFO. Nous rappelons que le TNFO est déterminé comme suit : Total des heures non facturées de l'effectif facturable / Total des heures travaillées de l'effectif facturable.
Le risque que le turnover net de l'effectif ne soit pas maîtrisé et que le niveau atteint ne permette pas d'assurer au cours de la période le remplacement des ressources.	Effet négatif sur la tenue des projets et sur le chiffre d'affaires.	La gestion du turnover est placée sous l'ultime responsabilité d'un membre du Directoire notamment en charge du développement des ressources humaines du Groupe. Les plans annuels de recrutement sont établis sur la base d'un turnover compris entre 20 et 25% dont l'évolution au cours de la période est régulièrement mesurée, analysée et surveillée. Enfin, le Groupe entretient des relations étroites avec un grand nombre d'écoles d'ingénieurs en France comme à l'étranger (en participant notamment à des forums écoles/entreprises) qui lui permettent d'accéder à un vivier significatif de compétences/ressources. Nous rappelons que le turnover de l'effectif est mesuré comme suit : Sortie de l'effectif au cours de l'exercice / Effectif moyen de l'exercice.

4/ RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

Le Groupe dispose d'une organisation dédiée qui lui permet de gérer de façon centralisée l'ensemble des risques de marché : risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de contrepartie et de liquidité (y compris l'ORNANE) auxquels il est exposé.

Au sein de la direction financière, la Trésorerie Groupe intervient sur les marchés financiers en tant qu'organe de gestion des risques financiers du Groupe. Elle dispose pour cela d'une organisation garantissant la séparation des fonctions.

La Trésorerie Groupe produit des reportings, tous les dix jours, au Vice-Président Exécutif en charge des Finances et du Juridique sur les positions et performances de sa gestion conformes aux principes et politiques de la Direction Générale du Groupe.

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque de ne pas maîtriser les coûts de financement (risque de taux)	Effet négatif sur le résultat financier.	Afin de réduire ce risque, la Société effectue une couverture appropriée, par des instruments financiers dérivés en fonction des conditions de marché, validée par le Vice-Président Exécutif en charge des Finances et du Juridique. Les instruments financiers utilisés sont des contrats de swap pour la gestion dynamique de sa dette. L'endettement externe du Groupe constitué à fin décembre 2012 par sa dette obligataire est à taux fixe (OBSAAR swappé à taux fixe et ORNANE émise à taux fixe), le crédit renouvelable et le crédit moyen terme à taux variable n'étant pas utilisés à la date de clôture.
Le risque de ne pas maîtriser ses flux en devises ainsi que la valorisation de ses filiales en dehors de la zone euros (risque de change), compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et activités.	Effet négatif sur les capitaux propres et/ou les résultats du Groupe, compte tenu de la volatilité des cours.	Le Groupe met en œuvre un suivi des offres et des contrats en devises, afin de figer les marges opérationnelles lors de contrats significatifs libellés en devises (essentiellement la partie dollar pour certains contrats dans l'aéronautique). Les couvertures utilisées dès l'identification d'un risque sont principalement des ventes ou des achats à terme dont le montant et la maturité sont adossés aux sous-jacents économiques. Par ailleurs, le risque bilanciel demeure limité à la parité euro/livre sterling qui n'est pas couverte, dans la mesure où le marché britannique est un objectif stratégique de long terme pour le Groupe.
Le risque qu'une contrepartie financière fasse défaut.	Effet négatif sur les résultats du Groupe.	La Société procède à une analyse et à un suivi des contreparties validées par le Directoire. Elle a notamment augmenté en 2011 le nombre des établissements bancaires de premier rang auprès de qui elle effectue des placements, des couvertures et des emprunts. Notamment, dans le cadre de la mise en place de ses nouveaux financements, le Groupe a élargi son pool bancaire, passant de 4 à 8 banques françaises.
Le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements financiers (risques de liquidité).	Effet négatif sur le coût du crédit et impact négatif sur l'image du Groupe.	La Société a mis en place : • un processus d'optimisation de sa liquidité par une gestion centralisée de sa trésorerie et des reportings tous les dix jours au Vice-Président Exécutif en charge des Finances et du Juridique ; • une gestion active de sa dette. Le Groupe dispose notamment d'une ligne de crédit confirmée non tirée avec une maturité suffisante pour financer ses besoins d'exploitation et d'une ligne de crédit moyen terme non tirée afin de financer ses projets de croissance externe. La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Par ailleurs, tous les flux sont sécurisés depuis décembre 2011 via le réseau Swift pour les filiales françaises. Au 31 décembre 2012, du fait de sa trésorerie (136,3 millions d'euros) et de lignes de crédit non utilisées (227,2 millions d'euros), le Groupe dispose d'une flexibilité financière de 363,5 millions d'euros et d'une maturité moyenne de sa dette tirée d'environ trois ans et trois mois.
Le risque de ne pas maîtriser le nombre d'actions à remettre lors du remboursement de l'ORNANE.	Effet dilutif sur le capital.	Possibilité contractuelle de ne payer sous forme d'actions que le montant excédent le nominal de l'émission, ce qui limite la dilution de l'actionariat. Compte tenu du cours de l'action au 31 décembre 2012 et de l'objectif d'Assystem de rembourser le nominal en numéraire, aucune dilution significative n'est à envisager au titre de cette opération.
Complexité de l'instrument financier ORNANE.	Forte volatilité du résultat financier.	L'ORNANE est un instrument à deux composants, dont la variation de juste valeur du dérivé est comptabilisée en résultat financier. L'impact de cette comptabilisation, qui pourrait être significatif, est sans effet cash, et en sens inverse de l'évolution du cours de l'action. Compte tenu de la forte volatilité de cet élément sur le compte de résultat, Assystem a choisi d'isoler cette variation de juste valeur sur une ligne distincte du résultat financier.
Risques de remboursement anticipé du fait des covenants.	Effet négatif sur la trésorerie.	L'OBSAAR 2008, le crédit moyen terme (non encore tiré) et le crédit revolving (non encore tiré) comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur un calcul de <i>gearing</i> – uniquement pour l'OBSAAR 2008 – (rapport de l'endettement financier net sur capitaux propres) et d'autre part sur un calcul d'endettement financier net/EBITDA (rapport de l'endettement financier net sur la marge brute d'autofinancement). Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios est largement inférieur aux seuils déterminés dans les contrats, compte tenu notamment d'une trésorerie nette positive, diminuée de la dette, de 17 millions d'euros. Aucun ratio n'est attaché à l'ORNANE.

5/ RISQUES SOCIAUX

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les compétences dont dispose le Groupe ne soient pas en adéquation avec les besoins des clients et du marché.	Effet négatif sur l'image du Groupe et sur le chiffre d'affaires.	Le Groupe consent des efforts importants pour la formation continue des ingénieurs et a notamment développé des structures dédiées par secteur ou par métier au sein de l'Assystem Institute. Des revues de compétences généralisées à l'ensemble des ingénieurs sont conduites annuellement et permettent de détecter le cas échéant les besoins de formation destinés à l'acquisition de compétences nouvelles ou au renforcement de celles existantes. Enfin les campagnes annuelles de recrutement ciblent en particulier les compétences nécessaires à la bonne exécution des projets sur lesquels le Groupe est ou sera engagé.
Le risque de perte des compétences clés nécessaires au fonctionnement et développement du Groupe.	Effet négatif sur l'image du Groupe et sur le chiffre d'affaires.	Les personnes clés sont identifiées au sein de chacune des entités opérationnelles du Groupe comme au sein des fonctions support et Siège. Pour ces personnes, des plans de succession existent ou sont en préparation. Par ailleurs, les actions prises pour assurer la continuité de notre processus de contrôle interne et la démarche de progrès continu dans laquelle il s'inscrit visent notamment à assurer la continuité de nos processus et opérations indépendamment des personnes en charge de ceux-ci, réduisant ainsi corrélativement le risque de dépendance vis-à-vis des personnes clés.

6/ RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que l'information ne soit pas disponible ou qu'elle soit corrompue.	Incapacité à conduire les projets, effet négatif sur le chiffre d'affaires, image du Groupe écornée.	Compte tenu de la très forte dépendance du Groupe aux systèmes d'information (pour la conduite des projets clients comme pour ses besoins propres), les risques liés aux systèmes d'information font l'objet d'une attention particulièrement soutenue. Des plans de continuité et de reprise d'activité sont en place et testés dans l'ensemble de nos unités opérationnelles. Des mesures de protection physique destinées à assurer la continuité de l'information sont mises en œuvre et renforcées dans les pays où cela est particulièrement sensible (en Inde, doublement des onduleurs et raccordement à un réseau d'alimentation secondaire et/ou générateur auxiliaire diesel). L'accès aux systèmes d'information est également rigoureusement contrôlé notamment pour les collaborateurs qui disposent d'un accès distant (en nombre limité toutefois). Enfin, les zones clients restreintes (plateaux d'ingénierie installés dans les locaux du Groupe) font l'objet d'un contrôle d'accès strict en accord avec les politiques sécurité des clients.

7/ RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les opérations et affaires conduites par le Groupe ne soient pas maîtrisées au plan juridique et que la conformité réglementaire ne soit pas assurée.	Image du Groupe écornée, effet négatif sur le résultat opérationnel.	Le processus d'acceptation des affaires met en œuvre une revue juridique systématique. Cette revue s'assure notamment qu'il n'existe pas de conditions inacceptables pour le Groupe ; celles-ci ayant fait l'objet d'une définition/classification formelle diffusée auprès des opérationnels. Le Groupe a également mis en place un reporting trimestriel des risques diffusé auprès de la direction financière, juridique/assurances, comptabilité/fiscalité, contrôle de gestion et audit interne.

Le contentieux judiciaire qui oppose la société ASG aux sociétés Sobrena, Acergy, et Iska Marine, pour un sinistre intervenu au mois de janvier 2010 (incendie survenu à bord d'un navire, l'Acergy Falcon, entré en cale sèche à Brest pour des opérations de maintenance), n'avait connu aucune évolution au cours de l'exercice 2011. En 2012, Sobrena s'est désistée de toute action en France à l'encontre de ASG et de Iska Marine, suite à une transaction signée entre Acergy et Sobrena, dans le cadre de la procédure anglaise. Par ailleurs, à ce jour, et comme en 2010 et 2011, aucun élément ne permet d'établir que la société ASG ait commis une faute quelconque, ni l'origine certaine du feu ; le Groupe confirme par ailleurs, comme lors des exercices précédents, qu'en cas d'éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurance du Groupe.

Concernant le risque *equal pay* identifié en 2010 (cf. notre document de référence 2010 – page 41) relatif à la nullité de la grille de rémunération résultant de l'accord collectif national signé entre de nombreuses entreprises du secteur et le syndicat CGZP, le contrôle réalisé par les organismes sociaux en 2011 n'a pas donné lieu à redressement. Cinq salariés ont intenté une action contre nos filiales allemandes, qui a été provisionnée dans les comptes des sociétés allemandes pour 0,2 million d'euros. Assystem considère ce risque comme non significatif à l'échelle du Groupe. Il n'y a pas eu d'évolution de ce risque au cours de l'exercice 2012.

Assystem SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2010.

Les conclusions de l'Administration développées dans la proposition de rectification du 23 avril 2012 ont été contestées en totalité par Assystem.

À ce jour, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

8/ RISQUES LIÉS À L'INTERNATIONALISATION DE L'ACTIVITÉ

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les clients délocalisent leurs activités/projets dans des zones où le Groupe n'opère pas.	Effet négatif sur le chiffre d'affaires, sur la pérennité des relations avec les clients et sur le résultat opérationnel.	Le Groupe met constamment en avant sa capacité à se déployer sur les zones géographiques dans lesquelles les clients seraient amenés à délocaliser une partie de leurs activités. Le Groupe dispose déjà de deux centres d'ingénierie, l'un en Roumanie, l'autre en Inde. Nos clients du secteur automobile ont développé une partie de leurs activités en Roumanie où notre filiale les accompagne déjà sur les projets et activités qui y sont conduits. Pour ce qui concerne le secteur aéronautique, le contrat-cadre que nous avons récemment renouvelé avec un acteur majeur du marché comprend notre base indienne, qui, le moment venu, sera en mesure de les accompagner sur les projets qui seront concernés.

9/ RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière d'environnement. Dans le domaine nucléaire, nous nous positionnons comme prestataire intellectuel, et nous ne pouvons être exploitant nucléaire au sens de la réglementation. La Société décrit dans le chapitre 5 dédié au RSE la politique et les actions menées par le Groupe en la matière.

10/ RISQUES LIÉS À LA DÉCENTRALISATION DU GROUPE

Par construction (croissance externe) le Groupe est structurellement décentralisé. Une telle structure est reflétée dans le mode de management du Groupe, qui accorde une certaine autonomie à ses entités opérationnelles. Le Directoire reste ultimement responsable en termes de prise de décisions majeures (stratégie, nomination des managers clés, investissements, croissance externe, etc.). Le dispositif de contrôle interne que le Groupe a choisi de mettre en place tient compte de ce mode d'organisation et de management. Font notamment l'objet d'un contrôle centralisé : délégations de pouvoirs et de signatures, revues de direction, nomination des managers clés, validation des packages de rémunérations des managers clés, validation des budgets et forecasts, revue mensuelle des reportings financiers et opérationnels, revues trimestrielles de projets, validation et signature des contrats cadres clients et fournisseurs, gestion centralisée de la trésorerie du Groupe, autorisation des investissements dépassant un certain seuil par un ou deux membres du Directoire.

11/ RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Nature	Impact	Mesures de réduction du risque
Le risque que les sociétés acquises ne génèrent pas un résultat opérationnel compatible avec les objectifs et les attentes du Groupe.	Effet dilutif de la marge brute et au-delà du résultat opérationnel. Objectifs de rentabilité/performance du Groupe non atteints.	Un plan post-acquisition accompagne les sociétés nouvellement acquises par le Groupe. Le déploiement de nos outils de reporting fait partie des tâches prioritaires et permet rapidement de surveiller les résultats et leur évolution afin de prendre de concert les décisions correctrices appropriées.

12/ POLITIQUE D'ASSURANCE

Assystem a souscrit à une police de Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation couvrant les filiales françaises et internationales.

La police responsabilité civile professionnelle intervient en différence de condition et différence de limite des polices locales étrangères, dans le cadre d'une police intégrée.

Pour les activités aéronautiques le Groupe a souscrit à une police d'assurance spécifique couvrant les dommages matériels et immatériels.

Pour le reste, les principales polices du Groupe ont été renouvelées en 2012 aux mêmes conditions.

À ce jour, le Groupe n'a pas identifié d'autres risques significatifs.

5. RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE) 2012

1/ LES PRINCIPES D'ENGAGEMENT

Chez Assystem, la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est pilotée au plus haut niveau de l'entreprise, dans le respect des principes du Pacte Mondial de l'ONU.

La charte de déontologie d'Assystem formalise les principes d'actions qui régissent le comportement de chaque collaborateur, vis-à-vis de ses parties prenantes et de son environnement. Cette charte garantit à nos donneurs d'ordre pour chaque type d'intervention – au sein de leurs équipes ou dans le cadre de missions externalisées – le respect de principes et de méthodologies en ligne intégrant les normes mondiales comme leurs procédures internes en matière d'éthique et de sécurité. Sur le plan opérationnel, le système de management de l'amélioration continue suit les recommandations de la norme ISO 26000, relative à la responsabilité sociétale des organisations.

L'engagement d'Assystem en faveur de la croissance durable se traduit dans le « Manifeste des Entreprises de la Croissance d'Après ». Publié en 2011, ce Manifeste formalise la volonté du Groupe de promouvoir une croissance respectueuse des équilibres sociaux et écologiques autant que des équilibres économiques et financiers, une croissance pérenne qui répond aux aspirations de notre époque : la Croissance d'Après. Ce modèle permet d'inventer des formes originales de coordination entre les entreprises et leurs parties prenantes, pour créer une valeur durable et partagée.

Assystem soutient formellement les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. En adhérant à ce pacte, Assystem s'engage à aligner ses opérations et sa stratégie sur ces principes universels.

2/ LE PÉRIMÈTRE DE RESPONSABILITÉ

La démarche de responsabilité sociétale d'Assystem s'exerce suivant trois axes :

- l'anticipation et l'intégration, dans les prestations offertes aux donneurs d'ordres, de leurs enjeux sociaux et environnementaux ;
- le développement professionnel et personnel de nos ingénieurs, et la préservation de l'emploi ;
- l'apport de notre vision et de nos expertises au progrès collectif.

> LES ENJEUX

Clients

Faire vivre des partenariats de long terme, fondés sur le partage des mêmes exigences en termes de qualité, de maîtrise des risques et de compétitivité.

Traduire les engagements RSE d'Assystem dans les relations avec nos clients en adoptant des comportements responsables et en développant des solutions porteuses de développement durable.

Collaborateurs

Engager les collaborateurs dans des parcours leur permettant de progresser professionnellement et personnellement.

Favoriser leur employabilité.

Fournisseurs

Développer des relations pérennes, fondées sur des valeurs partagées et leur intégration étroite dans les projets.

Investisseurs

Conduire l'activité de façon rigoureuse, contrôlée et transparente, suivant les principes de la Charte de Déontologie d'Assystem.

Délivrer une information régulière et transparente et favoriser le dialogue.

Communautés

Faire en sorte que les activités et innovations d'Assystem favorisent le progrès collectif.

S'impliquer dans le développement des territoires et les initiatives solidaires.

3/ LES INDICATEURS CLÉS

Depuis 2011, Assystem établit un recensement des indicateurs-clés qui lui permettent d'évaluer l'impact de son activité sur son environnement et vis-à-vis de ses parties prenantes. Ils font l'objet d'un suivi régulier et d'un reporting annuel. Leur enrichissement et leur amélioration continus s'inscrivent dans la politique RSE du Groupe. Ces indicateurs complètent les chiffres-clés du Groupe publiés en pages 6 et 7.

En 2012, Assystem a publié une brochure présentant sa politique et ses actions en matière de RSE, disponible sur son site Internet, et a consacré un numéro spécial de son magazine interne pour informer et sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux de la RSE.

Les données publiées dans le tableau ci-dessous s'appuient sur le rapport social annuel élaboré par la Direction des Ressources Humaines d'Assystem sur la base d'un recensement arrêté au 31 décembre 2012, concernant l'ensemble des effectifs du Groupe. Le périmètre choisi tient compte de la pertinence et de la cohérence des indicateurs par rapport aux principales activités du Groupe.

Le bilan carbone a été effectué en prenant en compte les émissions directes et indirectes liées à l'énergie des établissements d'Assystem en France. Ont également été intégrés à l'étude les déplacements professionnels. Le périmètre ayant servi de référence est amené à s'élargir à d'autres pays.

INDICATEURS RSE 2012

	2012
Chiffre d'affaires	855,6 M€
Effectif total	10 745
Indicateurs sociaux ⁽¹⁾	
% de contrats permanents	91,8%
% de femmes	21,1%
% de seniors (salariés de plus de 45 ans)	19,3%
% de salariés handicapés	1,25%
Âge moyen (en année)	35,3 ans
Nombre d'embauches	2 980
Taux d'absentéisme (en nombre de jours d'arrêt sur 100 jours travaillés)	2,84
Taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt (en nombre d'accidents par million d'heures travaillées)	3,28
Taux de gravité des accidents du travail (en nombre de jours d'arrêt de travail pour 1 000 heures travaillées)	0,09
Effectif formé au cours de l'année	4 937
Nombre total d'heures de formation	169 736
Durée moyenne des formations suivies (en heures)	35
Indicateurs environnementaux ⁽²⁾	
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en TéquCO ₂ ⁽³⁾	7 716
Émissions de TéquCO ₂ par personne et par an	1,22
Km/personne parcourus en voiture lors des déplacements professionnels	4 808
Km/personne parcourus en avion lors des déplacements professionnels	2 062

(1) Hors les effectifs d'INSIEMA et MPH Global Services (soit une base de 1 248 personnes).

(2) Collectées sur le périmètre d'Assystem en France uniquement (hors INSIEMA), pour la première année de reporting sous contrainte Grenelle II.

(3) Tonne équivalent CO₂.

4/ LA POLITIQUE RSE D'ASSYSTEM

4.1/ CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE

Les enjeux du développement durable favorisent l'émergence, dans le monde industriel, d'une dynamique vertueuse qui lie étroitement performance économique et performance environnementale. En tant qu'ingénieurs, nous contribuons à la pérennité de ce mouvement.

Partager les enjeux de l'industrie

La capacité d'Assystem à aider ses clients à relever les défis du développement durable repose sur deux piliers : une culture industrielle des environnements à fortes contraintes, notamment en matières réglementaires, de sûreté et de gestion des risques ; des expertises de pointe centrées sur la recherche de solutions respectueuses de l'environnement et de la santé humaine. Cette capacité se déploie très en amont dans le travail de conception et de dimensionnement des projets, ainsi que dans les processus de management de l'amélioration continue.

Par exemple, Assystem a assuré l'assistance à la maîtrise d'œuvre de la Maison de l'Enfance, premier bâtiment basse consommation de la ville de Genevilliers (Île-de-France). L'intervention de l'entreprise très en amont du projet a permis d'orienter les choix techniques et proposer des solutions innovantes, à l'image du caisson de rafraîchissement d'air adiabatique qui remplace la climatisation traditionnelle, limitant les coûts et consommation énergétique. Le projet a été livré et mis en service en août 2011.

Les enjeux sociaux et environnementaux font également l'objet de vigilance dans la relation qu'Assystem entretient avec ses fournisseurs et sous-traitants. En France, Assystem a inscrit ces critères dans sa politique d'achat.

S'inscrire dans la durée

► L'amélioration continue au cœur de la relation client

En France, Assystem réalise chaque année depuis 2004 une enquête de satisfaction auprès d'un panel de 600 clients afin d'orienter, d'ajuster et de valider sa démarche d'amélioration continue. Depuis 2010, cette enquête est devenue un véritable baromètre annuel dont les résultats confirment le niveau de satisfaction client observé : en 2012, 81% des clients interrogés se disent ainsi satisfaits des prestations délivrées par Assystem. Par ailleurs, 100% des clients ayant été interrogés deux années consécutives notent une amélioration de la qualité des prestations de l'entreprise.

► Faire référence en matière de sûreté

La longue expérience d'Assystem en matière de sûreté, acquise au sein du programme nucléaire français, en fait un acteur de référence. Depuis 2011, le Groupe développe au sein de l'Institut international de l'énergie nucléaire (I2EN) des programmes de formation à destination des futurs opérateurs, afin de partager les bonnes pratiques et contribuer au développement d'une industrie nucléaire responsable.

► Démontrer notre solidité financière

Le Groupe a démontré sa capacité à traverser des crises tout en préservant sa trésorerie et sa capacité à lever des financements pour asseoir ses développements. La complémentarité sectorielle et géographique de ses activités constitue un pilier de résistance face aux aléas conjoncturels et une garantie de croissance pérenne.

Proposer des solutions de rupture au service d'une croissance durable

La réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) fait partie de la stratégie d'optimisation des coûts des donneurs d'ordres. C'est le sens des travaux d'Assystem qui, très en amont, visent à développer des solutions dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'éco-mobilité. Ont ainsi vu le jour des projets innovants tels que : la solution domestique de maîtrise d'énergie I-Planet, le système de production d'auto-

nomie énergétique de l'habitat Indeho ou encore l'ULM Amphibie, démonstrateur des technologies aéronautiques les plus récentes visant à limiter l'impact de ce mode de transport sur l'environnement.

C'est aussi le sens de ses partenariats avec les acteurs de la recherche (Véhicule du Futur en Franche-Comté, pôle nucléaire de Bourgogne, Aerospace Valley de Toulouse, Polepharma autour de Dreux, Fondation de Coopération scientifique du campus Paris-Saclay).

En 2012, Assystem a lancé l'**Assystem Innovation Factory**, un réseau qui connecte les collaborateurs de l'entreprise en vue de susciter, stimuler et promouvoir l'innovation au sein du Groupe pour faciliter l'émergence de nouvelles offres, contribuer à l'excellence des métiers ainsi qu'à l'amélioration continue des process, et renforcer l'image du Groupe.

4.2/ OUVRIR DURABLEMENT DES VOIES DE PROGRÈS À NOS COLLABORATEURS

Assystem emploie 10 745 personnes dans le monde. L'âge moyen est de 35,28 ans. Le turnover moyen de 24,4% avec un taux de démission de 14,4%. Le Groupe a recruté 2 980 personnes en 2012 ⁽¹⁾. 64% des nouvelles recrues sont des ingénieurs – dont 27,7% sont des jeunes diplômés. Le taux de coopération est de 15%, témoignant de la capacité des collaborateurs d'Assystem à recommander leur entreprise.

Le détail et l'évolution des rémunérations dans le Groupe sont disponibles au Chapitre 8 (Comptes consolidés, charges du personnel).

Le talent, la motivation et le savoir « faire ensemble » des collaborateurs d'Assystem sont les principaux actifs de l'entreprise. L'objectif du Groupe est d'offrir à chaque nouveau recruté la possibilité de progresser au sein du Groupe comme dans ses emplois ultérieurs. La richesse et la diversité des missions, la formation, la mobilité sont les leviers de la gestion des ressources humaines chez Assystem.

Faire grandir les talents

► Installer les nouveaux talents dans l'entreprise

Les jeunes diplômés représentent environ un quart des recrutements annuels. Assystem développe des partenariats avec les grandes écoles d'ingénieurs afin d'offrir la chance d'une opportunité professionnelle, dès la période de stage. Une fois recruté, le jeune diplômé rejoint un programme d'intégration personnalisé lui permettant d'acquérir les bases du métier d'ingénieur.

En 2012, le nouveau programme de stages intitulé « Léo » lancé en pilote en France a enregistré un taux de transformation de 65% en embauches.

(1) Hors INSIEMA et MPH Global Services.

► Valoriser l'expérience des seniors

Le recrutement et la valorisation des seniors constituent un élément important de la politique des ressources humaines d'Assystem. Ces derniers bénéficient d'un dispositif de gestion de carrière visant à conserver leurs compétences au sein du Groupe, à les enrichir et favoriser leur transmission. Ils sont ainsi sollicités pour prodiguer des formations ou tutorer des plus jeunes diplômés. En France, l'entretien de seconde partie de carrière les aide à définir leur projet professionnel à moyen terme et à y adapter leur parcours.

En 2012, les seniors formaient 19,3% de l'effectif global d'Assystem et 9% des recrutements.

Accroître les compétences pour développer l'employabilité

C'est par le développement et la valorisation continue des compétences qu'Assystem demeure à la pointe de ses secteurs d'activité. 4 937 salariés du Groupe ont bénéficié en 2012 d'une formation d'une durée moyenne de 35 heures.

Créé en 2008, l'Assystem Institute avait pour premier objectif de reconstituer et transmettre des savoir-faire détenus par les salariés seniors impliqués dans les premiers programmes nucléaires. Il regroupe aujourd'hui trois instituts dédiés à des métiers spécifiques :

- **L'Assystem Nuclear Institute** assure la transmission du savoir-faire des experts internes aux plus jeunes ;
- **L'Assystem Project Management Institute** vise à améliorer la qualité des compétences individuelles et collectives d'Assystem en management de projets ;
- **L'Assystem Aerospace Institute** offre des formations à visées opérationnelles, ainsi que des formations certifiantes dans le domaine de la qualité.

En 2012, l'Assystem Aerospace Institute s'est enrichi d'un **Turbo Institute**, spécialisé dans les savoir-faire moteur, et d'une **Quality Academy**, qui propose un parcours de formation complet sur les métiers de la qualité industrielle.

L'Assystem Automotive Institute, situé en Roumanie, a pour objectif de faire évoluer les compétences de l'entreprise au plus près du marché domestique, d'anticiper et d'accompagner le développement transnational de l'industrie automobile.

Promouvoir une mobilité constructive

La mobilité est conçue comme une source de motivation et de progression, qui renforce l'employabilité des collaborateurs. Tout l'enjeu de la gestion des ressources humaines est de développer les passerelles entre les entités du Groupe, les implantations et les métiers. L'Assystem Institute joue un rôle pivot dans cette politique. En 2012, 378 (3,98%) collaborateurs ont ainsi changé de poste.

En 2012, formation et mobilité ont permis de préserver des emplois dans un contexte de mutation économique. Confrontés à certaines difficultés dans le secteur automobile français alors que les ingénieurs manquaient en aéronautique, environ 150 collaborateurs ont pu être accompagnés dans de nouveaux postes au sein du Groupe. Lors de la crise automobile de fin 2008, des formations ont ainsi permis de transférer quelque 300 collaborateurs du secteur automobile vers le secteur nucléaire.

Veiller au bien-être des collaborateurs

Dans un groupe comme Assystem, dont 70% de l'effectif travaille hors site sur des missions spécifiques, la qualité d'attention et de suivi est indispensable et fait l'objet de considérations particulières de la part des managers. L'excellence de la prestation en dépend mais aussi la motivation des ingénieurs Assystem.

Le premier des risques professionnels liés à l'activité de conseil est le stress, souvent lié à l'isolement de l'ingénieur hors site ou à la rupture de rythme constituée par les périodes d'inter mission. Pour le prévenir, un système de management des risques psychosociaux a été élaboré par le Groupe dès 2008 en France, et instaure une vigilance spécifique sur un certain nombre d'indicateurs, ce qui permet d'identifier les situations difficiles. Cette vigilance fait l'objet d'actions de formations, tout comme la prévention des risques dans les pratiques de management. En termes d'organisation du temps de travail, le temps horaire de travail hebdomadaire se situe entre 35 et 45 heures selon les pays.

Le taux de fréquence et de gravité des accidents du travail dans le Groupe est très bas : respectivement 3,28 accidents pour un million d'heures travaillées et 0,09 jour d'arrêt de travail dû à un accident du travail pour 1 000 heures travaillées. Les données concernant les maladies professionnelles ne font pas l'objet d'une consolidation au niveau du Groupe.

En 2012, alors que le Groupe étend ses activités dans de nouvelles régions du monde et sur le secteur pétrolier, Assystem continue à prêter une attention particulière aux sujets de santé, sécurité et environnement (HSE) traités depuis plusieurs décennies dans le secteur nucléaire.

4.3/ ENSEMBLE, CONSTRUIRE UNE CROISSANCE PARTAGÉE PAR TOUS

Assystem intègre les réflexions de la profession et du monde économique pour nourrir sa vision et son intelligence collective sur les pratiques responsables. Le Groupe se mobilise pour répondre aux grands enjeux de société : l'emploi, la lutte contre les discriminations, le réchauffement climatique.

Cette action est initiée au niveau local par l'engagement de la centaine d'agences Assystem dans leur communauté d'implantation, que ce soit en matière d'emploi, de relations avec les acteurs de la vie locale et d'initiatives citoyennes et solidaires.

S'enrichir de l'écoute et du dialogue

► Avec les partenaires sociaux : avancer ensemble

Avec les organisations syndicales, Assystem travaille à donner du sens à ses pratiques et à son mode de fonctionnement.

En France, le Groupe a tenu à contractualiser des accords portant sur l'égalité hommes/femmes et l'emploi des seniors. Ainsi, sa filiale Assystem Engineering & Operation Services a signé fin 2012 une Charte relative à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, pour permettre à ses salariés de faire face à leurs contraintes personnelles dans le respect des impératifs de l'entreprise.

Par ailleurs, au sein d'une commission de suivi paritaire, l'entreprise œuvre collectivement à la prévention des risques psychosociaux.

En France, en 2012, 30 réunions se sont tenues avec les organisations syndicales ⁽¹⁾, qui ont permis de conclure cinq accords d'entreprise. Chaque réunion mobilise en moyenne deux personnes de la direction et 12 personnes des organisations syndicales. Aucun accord n'a été conclu en matière de santé et sécurité au travail.

► Avec le secteur de l'Ingénierie : initier des actions servant le progrès collectif

Assystem participe activement aux initiatives visant à promouvoir ses métiers et à diffuser les bonnes pratiques en matière de sûreté et sécurité. Au sein du syndicat professionnel français, le Syntec-Ingénierie, le Groupe participe à l'élaboration de référentiels pour la mise en application de la norme ISO 26000.

► Auprès des décideurs, faire entendre notre voix

Par l'intermédiaire du Président du Directoire, Assystem adhère au *think tank* Entreprise et Progrès. L'objectif de ce groupe de réflexion, qui réunit depuis 1970 les dirigeants des principales entreprises françaises, est d'entretenir un dialogue constructif avec les décideurs politiques et les acteurs économiques visant à mettre l'Homme au cœur de l'entreprise et l'entreprise au cœur de la Cité.

Cœuvrer pour la diversité et l'égalité des chances

► Lutter contre les discriminations liées au milieu social

Dès 2006, Assystem a signé la Charte d'Engagement des Entreprises au service de l'Égalité des Chances dans l'Éducation. Convaincus que les qualités des personnes priment sur tout autre critère, nous avons engagé plusieurs initiatives pour aider les populations moins favorisées à accéder aux carrières d'ingénieur.

En 2012, Assystem a signé un partenariat de cinq ans avec la Fondation INSA ⁽²⁾ de Lyon pour aider les jeunes issus de milieux défavorisés à réussir leurs études et accéder à l'emploi.

► Donner les moyens aux femmes ingénieurs de réussir leur vie professionnelle

La politique de mixité et d'égalité professionnelle d'Assystem repose sur la conviction qu'une plus forte représentation de femmes, notamment dans les postes à responsabilité, constitue une richesse pour le travail en équipe et une opportunité d'améliorer le management. Elle apporte des bénéfices directs et indirects à l'entreprise.

Avec 21% de femmes dans ses effectifs, Assystem mène une politique volontariste notamment via le recrutement mais aussi le mentorat. Depuis 2010, l'entreprise dispose en France d'un relais interne pour cette politique, le réseau Femmes d'énergie, qui rassemble à ce jour 300 adhérentes.

La mise en place début 2012 de relais locaux au sein de son réseau Femmes d'énergie a permis de multiplier les actions et faire bouger les mentalités. En 2012, Assystem a ainsi dépassé son objectif de recrutement féminin en embauchant 26% de femmes au sein de ses effectifs.

► Mieux intégrer les personnes handicapées

Convaincus que le handicap n'est pas un frein à l'évolution professionnelle, Assystem s'est doté en 2007 d'une Mission Handicap. Son rôle : intégrer de nouveaux collaborateurs en situation de handicap et les maintenir dans l'emploi. Le pourcentage de salariés handicapés atteint en 2012 1,25% des effectifs totaux. Leur nombre a plus que doublé en 6 ans.

Soutenir des initiatives citoyennes

Assystem soutient ses collaborateurs dans leurs engagements social et citoyen. En France par exemple, l'entreprise soutient l'initiative du réseau Femmes d'Énergie de participer à la course La Parisienne contre le cancer du sein. En Angleterre, les collaborateurs d'Assystem ont souhaité lever des fonds au bénéfice de CLIC Sargent, une association qui soutient les enfants atteints d'un cancer.

Limiter l'impact environnemental pour continuer à améliorer le bilan carbone

Le bilan carbone de 2012 confirme en France ⁽³⁾ le faible impact direct de nos activités sur l'environnement. Cependant, dans une recherche d'amélioration continue, le Groupe mène une démarche ciblée de réduction des émissions en développant des outils de pilotage par site et en diffusant les initiatives qui ont fait leurs preuves.

(1) Périmètre Assystem France et Assystem Engineering & Operation Services.

(2) L'Institut national des sciences appliquées est une école d'ingénieurs.

(3) Collectées sur le périmètre d'Assystem en France uniquement (hors INSIEMA).

► Rationaliser les déplacements

Le Groupe agit sur plusieurs leviers dont les principaux sont la gestion de la flotte de véhicules et le développement de solutions de transport moins polluantes. En cinq ans, en France, les émissions carbone du parc automobile sont passées de 130 g à moins de 120 g par km en moyenne ⁽¹⁾. L'objectif d'Assystem est de réduire ses émissions de 15% à l'horizon 2015, soit l'équivalent de 300 arbres plantés par an ⁽¹⁾. Sur les sites les plus importants du Groupe, l'entreprise encourage le co-voiturage et met à profit sa proximité avec ses clients pour proposer des modes de déplacements « verts » : dispositifs d'auto-partage, vélos en libre-service. Dans l'ensemble du Groupe, le recours à la visioconférence est privilégié et les modes de déplacement les moins polluants sont encouragés par l'affichage d'un calculateur de CO₂.

► Agir sur le cadre de travail

La croissance soutenue d'Assystem a porté à 40 le nombre de sites et 40 000 m² la superficie de ses locaux en France. L'enjeu est d'accompagner cette croissance en maîtrisant les conséquences. Tous les bâtiments d'Assystem répondent aux normes HQE ou BBC ; partout où cela était possible, les sites éclatés ont été regroupés dans un seul bâtiment. La mise en place de systèmes GTB (gestion technique de bâtiment) a diminué sensiblement les consommations d'énergie. Le Groupe a ainsi réduit de 15% en cinq ans la consommation d'énergie des deux principaux sites français. Aujourd'hui, il met en place un panel d'indicateurs afin d'élaborer des plans d'optimisation ciblés, et prépare le déploiement d'une campagne interne de sensibilisation sur les gestes quotidiens, déjà effective au Royaume-Uni. Enfin, Assystem est attentif à la gestion des déchets et encourage le tri sélectif en amont.

Parmi les informations demandées par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II, les thématiques suivantes ont été exclues du chapitre RSE, aux vues de leur faible pertinence au regard de l'activité du Groupe Assystem :

- moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;
- mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;
- prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;
- consommation d'eau et approvisionnement en eau fonction des contraintes locales ;
- consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;
- utilisation des sols ;
- adaptation aux conséquences du changement climatique ;
- mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;
- mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas eu à comptabiliser de garanties ni de provisions pour risques en matière d'environnement, compte tenu de la nature de ses activités.

Le nombre de licenciements pour l'exercice 2012 n'est pas mentionné car il n'a pas été publié en tant que tel dans le reporting RH, qui intègre les licenciements dans le nombre total de sorties. Un plan d'amélioration sera mis en place pour obtenir cette information dans le futur.

(1) Collectées sur le périmètre d'Assystem en France uniquement (hors INSIEMA).

5/ ATTESTATION DE PRÉSENCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2012

À l'attention du Président du Directoire,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société Assystem, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire de la société Assystem d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés par la société et disponibles sur demande auprès de la Direction des Ressources Humaines d'une part, et de la Direction Achats et Immobilier, d'autre part.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes d'exercice professionnel et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en en responsabilité sociétale.

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées dans le rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Bénédicte Sabadie

Associée

KPMG Audit

Denis Marangé

Associé

6. AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE

1/ RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L. 225-197-1 À L. 225-197-3

1.1/ ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (ARTICLE L. 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

► Assemblée Générale du 22 mai 2013

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos, au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions gratuites d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

1.2/ ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS DÉCIDÉES PAR LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

1.2.1/ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2008, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2,

- a procédé lors de sa séance du 15 mai 2008 à l'attribution gratuite de 125 000 actions aux membres du Directoire de la Société (sauf au Président).

Pour ce plan d'actions gratuites, la période de conservation s'est terminée le 16 mai 2012.

1.2.2/ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2008, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2,

- a procédé lors de sa séance du 28 avril 2009 à l'attribution gratuite de 4 700 actions à des membres du personnel salarié du Groupe ;
- a procédé lors de sa séance du 5 novembre 2009 (après autorisation du Conseil de Surveillance du 4 novembre 2009) à l'attribution gratuite de 60 000 actions à quatre membres du Directoire de la Société (sauf au Président).

Pour ces deux plans la période de conservation se terminera respectivement le 28 avril 2013 et le 5 novembre 2013.

1.2.3/ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Néant.

1.2.4/ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2010 dans sa 15^e résolution, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2,

- a procédé lors de sa séance du 13 avril 2011 à l'attribution gratuite de 20 500 actions à des membres du personnel salarié du Groupe ;
- a procédé lors de sa séance du 28 octobre 2011 à l'attribution gratuite de 43 360 actions qui en fin d'exercice ont atteint le nombre de 41 974 actions à des membres du personnel salarié du Groupe ;
- a procédé lors de sa séance du 29 novembre 2011 à l'attribution gratuite de 108 900 actions à des membres du personnel salarié de sociétés du Groupe tant en France qu'à l'étranger.

Pour ces plans d'actions gratuites, la période d'acquisition se terminera respectivement le 14 avril 2013, le 29 octobre 2013 et le 30 novembre 2013, les périodes de conservation s'achèveront les 14 avril 2015, 29 octobre 2015 et 30 novembre 2015.

1.2.5/ Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 2010 dans sa 15^e résolution, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2,

- a procédé lors de sa séance du 13 mars 2012 à l'attribution gratuite de 60 000 actions aux membres du Directoire de la Société (sauf au Président). Ces attributions sont soumises à des conditions de présence ainsi qu'à des conditions de performance qui définissent leur acquisition définitive par tiers à l'issue d'une période de trois ans ;
- a procédé lors de sa séance du 13 mars 2012 à l'attribution gratuite de 1 000 actions à des membres du personnel salarié de sociétés du Groupe en France * ;
- a procédé lors de sa séance du 7 novembre 2012 à l'attribution gratuite de 46 393 actions à des membres du personnel salarié du Groupe *.

Pour ces plans d'actions gratuites, les périodes d'acquisition se termineront respectivement le 14 mars 2015 et le 8 novembre 2014, les périodes de conservation s'achèveront les 14 mars 2017 et le 8 novembre 2016.

* L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence.

1.3/ ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-197-2 AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Néant.

1.4/ ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L. 233-16

Néant.

2/ RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant.

À Paris, le 7 mars 2013

Dominique LOUIS
Président du Directoire

À Paris, le 7 mars 2013

Dominique LOUIS
Président du Directoire

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. En application de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport fait également le point sur la mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées révisé en avril 2010.

Le présent rapport, joint au rapport de gestion 2012, est établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce et a été soumis au Conseil de Surveillance du 12 mars 2013. Un rapport des Commissaires aux Comptes présente leurs observations sur les informations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Enfin et conformément à la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, je vous informe que notre Conseil avait dès l'exercice 2011 examiné l'application de cette loi en procédant à la nomination de Madame Miriam Maes à la fonction d'administrateur. Considérant cette nomination, la proportion hommes/femmes au sein du Conseil est de 89% d'hommes pour 11% de femmes. Ce pourcentage devra être porté au minimum à 20% à l'issue de la première Assemblée Générale qui suit le 1^{er} janvier 2014 et 40% à l'issue de la première Assemblée Générale qui suit le 1^{er} janvier 2017.

1/ CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 19.

1.1/ LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 19.

► Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31 décembre 2012

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 22.

► Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance au cours des cinq derniers exercices (1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 24.

1.2/ LE DIRECTOIRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 26.

► Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au 31 décembre 2012

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 27.

► Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au cours des cinq dernières années (depuis le 1^{er} janvier 2008) – hors Groupe

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 29.

1.3/ INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 30.

1.4/ CONFLITS D'INTÉRÊTS

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 30.

1.5/ RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2012 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

1.5.1/ Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 30.

1.5.2/ Rémunération des membres du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 31.

► **Rémunération de M. Dominique Louis – Président du Directoire**
Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 31.

► **Rémunération des autres membres du Directoire au cours
de l'exercice 2012 et au cours des trois derniers exercices**
Se référer au chapitre 2 – Gouvernance, page 32.

2/ MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'AFEP-MEDEF CONSIGNÉES AU SEIN DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES RÉVISÉ EN AVRIL 2010

Le Groupe Assystem a choisi de se conformer aux recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées révisé en avril 2010.

Après analyse de ce code, nous n'avons pas identifié de non-conformité. En particulier, nous avons procédé à l'évaluation des travaux du Conseil de Surveillance sur la base d'un questionnaire traité par chacun des administrateurs. Une revue indépendante des travaux du Conseil de Surveillance avait par ailleurs été réalisée en 2010. Cette revue n'avait pas mis en lumière de points significatifs et les recommandations d'améliorations formulées sont traitées et mises en œuvre progressivement.

L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux est exposée au sein du chapitre 1 « Renseignements concernant l'émetteur et son capital ».

3/ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe Assystem a choisi de mettre en œuvre le cadre de référence de contrôle interne préconisé par l'AMF conformément à la recommandation qu'elle a formulée le 22 janvier 2007.

Les procédures de contrôle interne qui existent au sein du Groupe et en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont déclinées en fonction des cinq composantes du dispositif de contrôle interne.

Le présent rapport expose également les procédures développées en matière d'identification, analyse et gestion des risques. Nous invitons à ce sujet le lecteur à prendre connaissance des facteurs de risques décrits au sein du chapitre 4.

3.1/ DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'idée force du dispositif de contrôle interne repose sur sa préexistence au sein du Groupe. En effet, nous disposons d'un ensemble de mesures destinées à maîtriser et réduire nos risques qui pourraient entraver la réalisation de ses objectifs. Ces mesures prennent la forme de procédures, instructions, moyens de supervision, autorisations, délégations de responsabilités, etc.

Ce dispositif adresse la totalité du spectre du Groupe : Pôles, *Business Units*, entités légales, pays, directions, départements et services. Il prend racine au sein du Groupe et concerne l'ensemble de ses activités et processus. C'est en ce sens que le dispositif de contrôle interne consiste en un cadre intégré.

Le Directoire d'Assystem est ultimement responsable de la mise en œuvre et du correct fonctionnement du dispositif de contrôle interne.

Parce qu'elle a la charge d'initier et d'insuffler la volonté clairement exprimée de déployer un dispositif intégré de contrôle interne, la Direction d'Assystem est le propriétaire de ce dispositif. Toutefois, il est clair que tous les acteurs du Groupe en détiennent une portion en ce sens qu'ils sont les délégataires et les dépositaires de ce dispositif.

Dans la pratique et pour que cela fonctionne effectivement et simplement, et sans aucun changement au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne repose sur le principe de propriété des processus. En d'autres termes les responsables de départements et services sont les propriétaires de premier rang du dispositif intégré de contrôle interne.

Les métiers sont exercés par des équipes de travail proches de leurs clients pour leur apporter dans des délais rapides des solutions adaptées. Afin de favoriser cette grande réactivité et de permettre à chaque responsable opérationnel de centre de profit de prendre les décisions nécessaires, une organisation décentralisée est en place au sein des unités opérationnelles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux rôles qui sont attendus pour chacune des catégories d'acteurs.

Acteurs	Rôles attendus en matière de contrôle interne
Directoire	• Initie et insuffle le dispositif de contrôle interne en communiquant clairement sur ce dernier. • Est responsable de son déploiement au sein du Groupe et de son correct fonctionnement. • S'assure de l'adéquation du dispositif de contrôle interne avec la stratégie du Groupe et son portefeuille de risques.
Management opérationnel	• Est responsable de son déploiement au sein de son périmètre (i.e. BU, entité légale, pays, département, service) et de son correct fonctionnement. • Veille à l'alignement du dispositif de contrôle interne sur la structure, la stratégie ou la tactique et l'organisation de son périmètre.
Personnel opérationnel et fonctionnel	• Participe activement à la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. • Réalise les activités et opérations dans le respect du dispositif de contrôle interne défini. • Informe le Management sur les dysfonctionnements et contribue à la recherche de mesures correctrices.
Audit interne	• Assiste le Directoire et le Management dans le déploiement et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. • Conseille le Directoire et le Management sur le processus approprié de gestion des risques. • Veille à la juste balance des contrôles et des risques. • Évalue le dispositif de contrôle interne en termes de conception et d'effectivité. • Assiste le Comité d'Audit dans son rôle de supervision.
Comité d'Audit	• Veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne cohérent et compatible avec la stratégie du Groupe et ses risques. • Approuve le plan d'audit interne, est informé régulièrement des conclusions d'audit et des recommandations mises en œuvre. • Consulte l'audit interne pour se faire une opinion sur la conception et l'effectivité du dispositif de contrôle interne. • Veille au fonctionnement efficace du processus de gestion des risques relatifs à l'élaboration de l'information financière.

3.2/ LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un dispositif d'Assystem, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer de manière raisonnable :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et règlements ;
- le bon fonctionnement de nos processus internes, comme ceux concourant à la sauvegarde de nos actifs (matériels ou non) ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et processus, et à l'utilisation efficiente des ressources.

Le dispositif de contrôle interne poursuit donc cinq objectifs que l'on peut synthétiser comme suit.

Objectifs	Assurance raisonnable
Finances	Que l'information financière produite et publiée est fiable.
Conformité	Que les lois, réglementations, normes et toute autre obligation sont respectées.
Opérations	Que les opérations, activités et processus sont performants et efficaces.
Intégrité	Que le patrimoine (humain, matériel et intangible) est sécurisé et sauvegardé.
Stratégie	Que les objectifs sont réalisés pour servir la mission et la stratégie du Groupe.

3.3/ LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Les principales procédures du dispositif de contrôle interne, en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont essentiellement décrites au sein de la section « Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils » qui suit.

3.3.1/ Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils

► Organisation

D'une manière générale, l'organisation du Groupe repose sur une forte décentralisation qui implique à son tour un degré élevé de délégation. La délégation des responsabilités opérationnelles, fonctionnelles et légales aux mandataires sociaux et Managers d'Assystem appelle un dispositif de contrôle interne adapté à ce type d'organisation. Ainsi, la structure comme les systèmes d'informations que le Groupe a choisi de mettre en place, contribuent efficacement au pilotage des activités dans le respect des principes de décentralisation et de délégation.

Les délégations de pouvoirs et de responsabilités sont consignées par écrit après approbation par la Direction. Elles sont revues autant que de besoin, notamment pour tenir compte des changements qui interviennent.

Le Directoire a validé en 2011 une version actualisée de la charte de déontologie du Groupe, accessible à tous ses collaborateurs.

► Responsabilités

Les responsabilités confiées aux collaborateurs sont consignées par écrit au sein de descriptions de postes validées par la hiérarchie et supportées, le cas échéant, par des délégations de pouvoir. Les descriptions de postes contribuent à clarifier la nature des tâches et transactions confiées, en mettant l'accent sur la nature et le mode de supervision et en intégrant lorsque cela est nécessaire, la dimension du contrôle interne en précisant les responsabilités liées au respect des procédures, à leur mise à jour, etc.

Les délégations de pouvoir décrivent le transfert permanent ou temporaire des responsabilités et concernent en premier lieu les fonctions impliquées dans les transactions financières (exécution et autorisation d'investissements, limites fixées en matière d'achats, règlements fournisseurs, etc.). Les pouvoirs bancaires mis en place localement doivent ensuite refléter au plus juste les délégations accordées.

L'adéquation des ressources avec les objectifs assignés constitue un aspect essentiel pour le Groupe, en raison notamment du niveau élevé de rotation du personnel. À ce titre, les Directions des Ressources Humaines jouent un rôle clé pour garantir une telle adéquation. En accord avec les départements opérationnels, elles définissent les plans de formation du personnel et coordonnent les revues annuelles de performances qui permettent de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de définir les objectifs pour l'année suivante et d'identifier les compétences à acquérir ou à renforcer.

► Modes opératoires

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES MÉTIERS

En France, au Royaume-Uni et en Allemagne, le Système de Management de la Qualité (SMQ) est un référentiel qualité disponible sur l'espace Intranet. Le SMQ comprend une cartographie des processus métier et un ensemble de procédures et instructions y afférentes. Sur ces bases, les Responsables Qualité conduisent des audits périodiques destinés à évaluer le respect des normes mises en place.

• Avant-vente et contrat clients

Les processus d'avant vente et contrats clients sont définis dans le SMQ.

Avant toute proposition commerciale, un processus interne de décision de réponse ou non à l'appel d'offres du client est élaboré. En cas de décision favorable, une proposition technique et commerciale destinée aux clients fait l'objet de validations portant sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

• Réalisation du service et revue des projets en cours

Les affaires sont pilotées par les chefs de projet. Des revues portant sur l'examen de l'avancement technique du projet, les coûts et les revenus associés, la trésorerie et la marge à terminaison sont organisées mensuellement sur les principaux projets gérés au forfait.

Par ailleurs, une équipe dédiée au sein du Groupe et essentiellement composée de Managers opérationnels, réalise des audits de projets périodiques qui couvrent l'ensemble des *Business Units* du Groupe. Une synthèse de ces audits a notamment été adressée à la Direction du Groupe et à l'audit interne.

Au cours du second semestre 2012, ce dispositif a été renforcé par la création de la *Project Management Community* qui regroupe les 350 chefs de projet *leaders* du Groupe dans un but d'échange, de partage d'expérience et d'échanges continus. Elle bénéficie également d'un cursus de formation structuré et spécifique abrité au sein de *Project Management Institute* créé en 2012.

Des revues de projets sont également organisées tous les trois mois au siège du Groupe. Ces revues portent sur des projets à partir d'un certain montant et sur des projets à caractère spécifique ou présentant des risques particuliers.

• Ressources humaines, recrutement et gestion de la masse salariale

Les besoins en ressources sont définis par les Directeurs opérationnels ; les procédures de recrutement sont définies et pilotées par les Directions Ressources Humaines de chaque pays. Les enveloppes d'augmentation globales sont maîtrisées par entités opérationnelles et par pays et revues en Directoire.

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

• Budget et Contrôle de Gestion

Les différentes unités opérationnelles du Groupe élaborent et présentent au Directoire leur stratégie et budget annuel.

L'analyse mensuelle des différents éléments clés du reporting permet à la Direction financière du Groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions, de détecter ainsi d'éventuelles erreurs significatives par croisement et analyse de divers indicateurs clés de performance (notamment, niveau de marge brute sur affaires, de marge brute opérationnelle, de taux de non facturation opérationnelle).

• Consolidation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon des normes comptables internationales *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants des unités opérationnelles.

Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés ; c'est ainsi que le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société, les cessions et les acquisitions sont revus au niveau de la Direction financière du Groupe.

• Comptabilité

L'ERP mis en place sur le périmètre d'Assystem en France permet de mieux garantir l'intégrité des données à travers un cheminement des informations au sein des applications. La Direction financière Groupe assure la coordination des travaux de clôture comptable et diffuse lorsque cela est nécessaire des notes et instructions à l'ensemble des filiales. En outre, elle rencontre régulièrement les Commissaires aux Comptes afin de présenter les opérations particulières et significatives de l'exercice et des options retenues dans le cadre des normes comptables en vigueur.

• Financements et trésorerie

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie et des placements via un *cash pool* établi pour les sociétés de la zone euro. La politique de gestion de la trésorerie est définie annuellement par le Directoire et vise à garantir la liquidité et la sécurité des placements.

En ce qui concerne les entités françaises, les flux de trésorerie, de couvertures de changes et de taux sont centralisés chez Assystem SA. Le nombre d'organismes bancaires est réduit.

Depuis l'exercice 2009, le Groupe a mis en place des revues mensuelles de trésorerie avec chaque filiale, en France comme à l'étranger. Ces revues portent également sur les prévisions établies en matière de trésorerie et l'examen des principaux flux y afférents.

• Engagements financiers

Les engagements financiers – y compris les engagements hors bilan – font l'objet d'une approbation préalable ; par ailleurs, les unités opérationnelles font le recensement de l'ensemble de leurs engagements reçus et donnés dans le cadre du processus de clôture des comptes.

• Investissements

Depuis 2009, une procédure d'autorisation d'investissement est appliquée à l'ensemble des filiales du Groupe et porte sur toutes les catégories d'investissements. Compte tenu de l'activité du Groupe, les investissements ne sont pas significatifs et concernent essentiellement les équipements informatiques et logiciels.

• Assurances

Le recensement des risques assurables ainsi que la politique de couverture de ces risques sont pilotés par la Direction juridique du Groupe. La Direction des Ressources Humaines d'Assystem France est en charge du programme d'assurances spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre des missions d'expatriation ou d'impatriation de collaborateurs et assiste les filiales étrangères le cas échéant. Les entités détenues par MPH Global Services SAS et opérant au Moyen-Orient et en Afrique ont leur programme d'assurance dans le cadre de leurs missions d'expatriation ou d'impatriation.

• Litiges

Le suivi et le reporting des litiges d'Assystem SA et de ses filiales sont assurés en permanence par la Direction juridique du Groupe en liaison avec les juristes des Directions opérationnelles. Un état de suivi et de synthèse est établi

semestriellement sur le périmètre d'Assystem en France et devrait être élargi à l'ensemble du Groupe courant 2013. L'impact financier de ces litiges est étudié par les Directeurs financiers de chaque Direction opérationnelle.

• Cessions-acquisitions

Les opérations de cessions et d'acquisition font l'objet d'une validation par le Directoire du Groupe ; un Comité *ad hoc* se réunit en interne pour analyser et valider les différentes propositions.

Nous vous rappelons que les cessions sont soumises à l'accord du Conseil de Surveillance.

• Communication des résultats

L'élaboration et la validation des communiqués de presse et présentation investisseurs concernant la présentation des résultats du Groupe sont régies par une procédure spécifique impliquant la Direction du Groupe, la Direction financière, la Direction de la communication, et les Commissaires aux Comptes. Les projets de communication financière sont soumis au Comité d'Audit.

► Outils

Le Groupe s'est doté d'un ensemble d'indicateurs clés qui permettent de suivre la gestion des affaires (projets). Ces indicateurs sont suivis lors des revues de projets trimestrielles. Le reporting financier Groupe comprend également une série d'indicateurs et d'agrégats qui contribuent à analyser de manière plus fine la performance des différentes filiales et *Business Units*. Cet ensemble d'indicateurs a été complété en 2009 par un suivi spécifique sur les coûts indirects du Groupe, les effectifs facturables et le taux de facturation.

Les pratiques de contrôle interne en place au sein du Groupe viennent étoffer les outils développés. Afin de tenir compte de la forte décentralisation du Groupe et des particularités qui en découlent, la Direction du Groupe a diffusé en 2008 une brochure portant sur le dispositif de contrôle interne mis en place. Cette brochure a non seulement pour vocation d'informer les différents acteurs du Groupe mais aussi de contribuer à diffuser les axes majeurs des pratiques de contrôle interne que le Groupe a décidé d'adopter.

3.3.2/ Diffusion interne d'informations

L'intranet et le système de reporting et de consolidation constituent les deux canaux unifiés sur lesquels le Groupe s'appuie pour diffuser les informations clés et nécessaires à l'exercice des responsabilités.

L'intranet Groupe permet notamment de loger le manuel SMQ comme les principales procédures applicables localement. Ces procédures concernent l'informatique, les ressources humaines et la gestion d'affaires.

Le système de reporting et de consolidation (LINK) est implanté dans l'ensemble des filiales. Il supporte l'information financière publiée par le Groupe. L'homogénéité de l'information remontée a été renforcée en 2008 par la diffusion d'un guide comptable diffusé à l'ensemble des filiales du Groupe.

La communication du Groupe auprès de ses filiales est assurée par la diffusion de notes et de procédures visant à garantir le traitement cohérent des sujets communs, comme les investissements, la gestion de la trésorerie, la surveillance des créances clients, etc.

Enfin, les filiales du Groupe ont pour responsabilité de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes d'information compatibles avec les objectifs de remontée d'informations financières et de gestion des affaires. Le Groupe a fait ainsi le choix de maintenir la variété des systèmes existants. La nature des activités exercées ne justifie pas en effet de sélectionner un système unique.

3.3.3/ Recensement, analyse et gestion des risques

Le Groupe attache une importance cruciale à la correcte gestion des risques auxquels il est confronté.

Les principales catégories de risques pour lesquelles le Groupe a une exposition plus ou moins forte sont les suivantes :

- risques financiers ;
- risques contractuels ;
- risques liés au personnel ;
- risques liés au marché ;
- risques liés aux systèmes d'information.

Nous rappelons que le chapitre « Facteurs de risques » contient une description des principaux risques auxquels le Groupe est exposé ainsi que des mesures mises en œuvre pour les traiter.

Les revues trimestrielles des affaires contribuent à identifier les différents risques sur les projets en cours et à décider des actions à mettre en œuvre pour les réduire ; elles concernent essentiellement les projets au forfait. Au moins un membre du Directoire participe à ces revues. Ces dernières sont réalisées sur la base de fiches de synthèse et permettent de faire le point sur les aspects suivants :

- reconnaissance du revenu en fonction de l'avancement financier du contrat ;
- marge à terminaison ;
- risques contractuels et réserves et provisions en découlant ;
- flux de trésorerie.

Des revues mensuelles de projets sont également organisées au sein des *Business Units*. Ces revues couvrent un spectre quasi exhaustif des projets en cours.

Le Directoire comme les Directions opérationnelles en collaboration avec les Directions des Ressources Humaines apprécient les risques liés au personnel. Ces risques sont notamment liés à la forte rotation qui caractérise les activités d'ingénierie et de conseil. Un membre du Directoire est particulièrement en charge du développement des Ressources Humaines au sein du Groupe. Il définit en étroite collaboration avec l'ensemble des parties concernées les aspects clés de la politique Ressources Humaines du Groupe et les grands axes des campagnes annuelles de recrutement. Les équipes des Ressources

Humaines travaillent également de manière resserrée pour gérer au mieux les risques relatifs aux périodes inter contrats et au transfert des compétences d'un secteur vers un autre.

Le Groupe travaille avec une base diversifiée de clients et de secteurs d'activités, ce qui lui permet d'équilibrer de manière harmonieuse et satisfaisante les risques liés aux marchés sur lesquels elle évolue. Le Directoire se réunit aussi fréquemment que l'exigent les changements qui peuvent intervenir au sein de l'environnement du Groupe.

Les systèmes d'information constituent une dimension indispensable à la réalisation des activités du Groupe. Afin de répondre au mieux aux risques liés à ces systèmes, le Groupe a développé une série de procédures qui vise à garantir la sécurité des systèmes et des informations, l'intégrité des données et la continuité des opérations. Ces procédures clés font l'objet d'un plan de continuité d'activité.

L'audit interne Groupe a pour mission permanente de s'assurer que les risques sont identifiés par le Management et qu'ils sont correctement analysés et gérés. Dans ses rapports de mission, l'audit interne rend compte au Directoire des zones de risques qui ne seraient pas couvertes par des actions appropriées.

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe a entrepris la détermination d'une cartographie des risques majeurs du Groupe. Cette cartographie comprend les différentes catégories de risques auxquelles le Groupe est exposé et une mesure de ceux-ci en termes d'impact et de vulnérabilité (c'est-à-dire l'exposition nette à ces risques après prise en compte des mesures et contrôles existants).

La démarche choisie par le Groupe repose sur une approche « *top-down* » destinée à obtenir une vision concertée au niveau de la Direction du Groupe des risques majeurs auxquels le Groupe fait face. Une telle vision résulte de discussions avec le Management du Groupe (essentiellement membres du Directoire et des principales Directions opérationnelles et fonctionnelles) menées par l'Audit Interne Groupe. Ces discussions ont été conduites à partir d'une pré-cartographie qui recensait les principaux facteurs de risques (voir chapitre 4. à ce sujet), leur impact et leur probabilité d'occurrence. Cette pré-cartographie s'orientait autour des principaux thèmes suivants :

- business/opérations ;
- gestion des contrats et des affaires ;
- RH/gestion des hommes et des compétences ;
- finance ;
- conformité juridique et fiscale ;
- résultats et performances ;
- image et réputation.

Pour chacune des catégories ci-dessus, les risques principaux y afférents ont été identifiés, définis et évalués en termes d'impact et de probabilité d'occurrence.

L'appréciation du couple impact et probabilité repose sur les critères suivants.

► Impact

L'impact des risques est déterminé en fonction du résultat opérationnel, pour ceux des risques dont la conséquence en cas de survenance peut être mesurée de manière monétaire, et selon l'échelle ci-dessous.

Magnitude	Impact monétaire en termes d'effet dans le résultat opérationnel
Très faible	Inférieur à 1 M€
Faible	De 1 M€ à 3 M€
Moyenne	De 3 M€ à 5 M€
Élevée	De 5 M€ à 8 M€
Très élevée	Supérieur à 8 M€

Pour les risques qui portent sur l'image et la réputation du Groupe, la conséquence en cas de survenance ne peut pas être mesurée de manière monétaire. L'effet du risque est alors apprécié en fonction des retombées potentielles en termes de couverture média et/ou de gestion de crise.

Magnitude	Impact non monétaire en termes de couverture média et/ou gestion de crise
Très faible	Pas de relais/couverture média spécifique
Faible	Relais/couverture média locale, cellule de crise circonscrite aux managers locaux
Moyenne	Relais/couverture média régionale, cellule de crise impliquant les managers locaux et directeurs de BU/Pôles
Élevée	Relais/couverture média nationale, cellule de crise impliquant les instances Groupe
Très élevée	Relais/couverture média internationale, cellule de crise impliquant les instances Groupe et le Directoire en premier ressort

► Probabilité

La probabilité d'occurrence des risques est mesurée par référence à la survenance passée d'événements comparables et/ou similaires, selon l'échelle ci-dessous.

Degré	Référence à la survenance d'événements passés comparables et/ou similaires
Improbable [inférieur à 5%]	N'est jamais survenu au cours des 5 dernières années
Peu probable [de 5% à 15%]	Est survenu 1 à 2 fois au cours des 5 dernières années
Possible [de 15% à 30%]	Est survenu 1 fois par an au cours des 5 dernières années
Plus que possible [de 30% à 90%]	Est survenu plus de 1 fois par an au cours des 5 dernières années
Certain [supérieur à 90%]	Le risque résulte d'une non-conformité

Les différents risques ainsi évalués sont positionnés sur une cartographie à deux axes (impact et probabilité) qui permet de les hiérarchiser en fonction de quatre quadrants :

- **Probabilité forte/impact fort** : risques prioritaires qui requièrent l'attention et un suivi par le Directoire. Ces risques sont placés sous la responsabilité directe d'un ou plusieurs membres du Directoire, chargé de s'assurer de l'existence d'un plan d'actions et de l'efficacité des mesures qui en découlent en termes de réduction effective du niveau du risque.
- **Probabilité forte/impact faible à moyen** : risques qui requièrent une information régulière auprès du Directoire afin qu'il dispose d'une assurance raisonnable sur le bon fonctionnement des contrôles destinés à réduire la possibilité que les risques surviennent.

- **Probabilité faible à moyenne/impact faible à moyen** : risques qui requièrent une information régulière auprès du Directoire afin qu'il dispose d'une assurance raisonnable sur le bon fonctionnement des contrôles destinés à réduire l'impact en cas de survenance des risques.
- **Probabilité faible/impact faible** : risques non prioritaires qui requièrent une information périodique auprès du Directoire afin qu'il dispose d'une assurance raisonnable sur le bon fonctionnement des contrôles destinés à contenir les risques dans cette catégorie ou à les faire disparaître totalement.

Le rôle de l'Audit Interne du Groupe dans la mise en place de la cartographie des risques majeurs du Groupe a consisté à faciliter la démarche (discussions avec le Management) et à la formaliser (définition des critères retenus en termes de mesure de probabilité et d'impact, établissement de la cartographie proprement dite). En revanche, l'Audit Interne du Groupe n'a joué aucun rôle en matière de définition de l'appétence aux risques et des plans d'actions destinés à les réduire.

La cartographie des risques majeurs du Groupe a été présentée et validée au Directoire lors de la réunion du 23 février 2012.

3.3.4/ Activités de contrôle proportionnées aux enjeux

Compte tenu du degré élevé de décentralisation du Groupe et en vertu des principes de délégation en place, les contrôles sont définis par le Management des filiales dans le respect des lignes directrices du dispositif de contrôle interne que la Direction a fixées.

Les contrôles ainsi définis ont pour but principal de réduire les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté.

Les catégories essentielles de contrôles concernent les aspects suivants :

- **Autorisation des contrats** : le Groupe a établi des principes de délégation qui donnent pouvoir aux Managers appropriés d'autoriser les contrats. Ces contrôles couvrent les phases successives du contrat :
 - sélection des appels d'offres ;
 - réponse aux appels d'offres ;
 - définition des taux de facturation et tarification ;
 - avenants.
- **Revue des contrats** : la Direction Juridique assure une revue indépendante des contrats avant que ceux-ci n'entrent en application. En particulier, la Direction Juridique est responsable de la définition des conditions générales de service qui figurent également sur les factures émises et adressées aux clients.
- **Gestion des temps et facturation** : chaque filiale exerce un contrôle des temps saisis au sein des applications prévues à cet effet. Les contrôles réalisés permettent de s'assurer du bien fondé de l'affectation des temps aux projets en cours et de déclencher la facturation clients.
- **Paiements** : le Groupe a mis en place le principe de double signature des moyens de paiement. Dans le respect de ce principe, les filiales définissent les seuils d'autorisation de dépense en fonction des catégories de signataires autorisés. Le Groupe a poursuivi depuis 2010 la revue des délégations de signatures de ses principales filiales, ces nouvelles délégations sont en place.

Pour renforcer la supervision et le contrôle de certaines filiales éloignées, la Trésorerie du Groupe reçoit le détail mensuel des dépenses réalisées afin d'assurer un contrôle a posteriori de ces dernières.

- Budget et révisions budgétaires : chaque filiale présente le budget qu'elle a établi pour l'exercice en cours. La présentation est faite notamment en présence de membres du Directoire qui autorisent les budgets. Les révisions budgétaires préparées en cours d'exercice suivent la même procédure.
- Résultats et reportings périodiques : les résultats périodiques sont remontés mensuellement via l'outil de reporting et de consolidation (LINK). La Direction Financière du Groupe assure une revue critique de ces résultats et obtient tout complément d'information nécessaire à leur bonne compréhension auprès des différentes filiales.

Le Groupe attache par ailleurs une importance particulière à l'existence de séparations de tâches appropriées pour renforcer les contrôles qui concernent les transactions critiques, notamment les paiements.

Pour les structures de petite taille, la séparation des tâches trouve parfois une limite naturelle liée à l'organisation. Dans ce cas, des contrôles de compensation sont mis en place et prennent essentiellement la forme d'une supervision accrue de la part du Management qui assure une revue indépendante des transactions critiques pour contrôle et autorisation.

3.3.5/ Surveillance permanente du dispositif et examen régulier de son fonctionnement

Le pilotage du processus de contrôle interne est une des responsabilités fondamentales du Directoire, du Comité d'Audit, des Directions fonctionnelles du Groupe ainsi que des Directions opérationnelles.

La Direction Générale définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur correcte application au sein du Groupe.

Le Comité d'Audit examine à la fois les principaux états relatifs aux comptes et ceux concernant le contrôle et l'audit interne.

L'audit interne joue un rôle clé dans la surveillance et le pilotage du dispositif de contrôle interne. Les missions qu'il réalise sont inscrites au sein d'un plan qui est approuvé par le Directoire et le Comité d'Audit. À l'issue des missions, l'audit interne formule les recommandations adéquates afin d'élever le degré d'efficacité du contrôle interne. Ces recommandations sont consignées

au sein d'un rapport qui est discuté avec le Management des filiales et les membres du Directoire concernés. Un plan d'actions complète les rapports et son statut est adressé pour suivi à l'audit interne, et pour action aux membres du Directoire chargés de s'assurer de la correcte mise en œuvre des actions correctrices. Une synthèse des missions réalisées est présentée tous les six mois au Comité d'Audit.

En 2012, les missions réalisées par l'audit interne ont porté essentiellement sur des audits visant à s'assurer du respect des règles Groupe par les filiales nationales et internationales.

L'audit interne s'appuie également sur des audits opérationnels réalisés dans les unités opérationnelles et qui portent sur le contrôle de la vente et de la réalisation des contrats.

L'appréciation du contrôle interne est effectuée également par les Directions locales (Directeurs Généraux et Directeurs Financiers) à travers les lettres d'affirmation qu'ils établissent en vue d'attester le respect des procédures relatives à la préparation des états financiers et autres informations fournies dans le cadre de la préparation des comptes annuels.

3.3.6/ Suivi du plan d'actions 2012

Le Groupe a inscrit le contrôle interne dans le cadre d'un plan de progrès permanent dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle des processus. À ce titre, le plan d'actions défini pour l'exercice 2012 intégrait notamment les points suivants :

- Mise à jour de la cartographie des risques majeurs et mise en perspective du programme d'assurance avec cette dernière. Il n'est pas apparu de nouveau risque nécessitant la modification de la cartographie, approuvée par le Directoire au cours de l'exercice 2012.
- Auto-évaluation du contrôle interne :
Les exercices d'auto-évaluation reprendront au cours de l'exercice 2013, n'ayant pu être réalisés en 2012.

À Paris, le 12 mars 2013

Michel Combes
Président du Conseil de Surveillance

4/ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Assystem S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au

traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 10 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Denis Marangé

Associé

Deloitte & Associés

Bénédicte Sabadie

Associée

5/ RAPPORT D'OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 441 969 milliers d'euros
- Résultat de l'exercice : 26 410 milliers d'euros

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 605,5 millions d'euros
- Résultat net consolidé de l'exercice part du Groupe : 33,2 millions d'euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne chacun des points développés dans le rapport de gestion du Directoire, que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Fait à Paris, le 12 mars 2013

Le Conseil de Surveillance

8. COMPTES CONSOLIDÉS

1/ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

En millions d'euros

Actif	Notes	2012	2011	2010
Goodwill	7,8	120,1	114,0	75,6
Immobilisations incorporelles	9	4,7	5,4	6,2
Immobilisations corporelles	10	20,0	16,5	13,6
Immeubles de placement	11	1,4	1,4	1,4
Participations dans des entreprises associées	12	0,6	0,6	0,5
Actifs financiers disponibles à la vente	13	3,1	3,4	3,3
Autres actifs financiers	14	8,4	7,1	4,0
Impôts différés actifs	25	5,3	6,1	7,8
Total de l'actif non courant		163,6	154,5	112,4
Actifs détenus en vue de la vente		–	–	1,0
Clients et comptes rattachés	15	270,9	250,3	205,6
Autres créances	15	30,0	26,7	14,5
Créances d'impôt sur les résultats		3,9	1,1	1,6
Autres actifs financiers et dérivés courants		0,6	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	136,5	151,8	127,9
Total de l'actif courant		441,9	429,9	350,6
Total de l'actif		605,5	584,4	463,0

En millions d'euros

Passif	Notes	2012	2011	2010
Capital	18	20,7	20,4	20,2
Primes		69,1	66,2	64,2
Réserves consolidées		74,1	42,5	36,2
Résultat net		33,2	41,0	21,5
Capitaux propres part du Groupe		197,1	170,1	142,1
Intérêts minoritaires		7,5	2,9	2,6
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		204,6	173,0	144,7
Emprunts obligataires	19	82,3	103,9	47,1
Autres passifs financiers et dérivés non courants	20,17	7,6	6,5	0,2
Provisions	21	0,5	0,8	0,5
Avantages du personnel	22	15,3	14,3	14,7
Autres passifs non courants	23	6,9	0,4	8,2
Impôts différés passifs	25	0,3	0,4	0,1
Passif non courant		112,9	126,3	70,8
Emprunts obligataires	19	24,1	24,4	42,2
Autres passifs financiers et dérivés courants	20	5,4	4,7	4,4
Provisions	21	6,0	10,8	5,9
Fournisseurs et comptes rattachés		43,7	40,5	30,8
Passifs d'impôt sur les résultats		1,8	2,6	5,8
Autres passifs courants	24	207,0	202,1	158,4
Passif courant		288,0	285,1	247,5
Total du passif		605,5	584,4	463,0

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

2/ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros

	Notes	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	28	855,6	760,6	636,5
Charges de personnel	31	(611,8)	(529,3)	(458,2)
Impôts et taxes		(2,1)	(1,7)	(1,5)
Dotations aux amortissements et provisions	29	(11,0)	(11,0)	(10,9)
Autres charges et produits d'exploitation	30	(168,8)	(161,8)	(120,6)
Résultat opérationnel d'activité	32	61,9	56,8	45,3
Charges liées aux actions gratuites		(1,1)	(0,4)	(0,6)
Coûts d'acquisition et plus ou moins-value de cession d'activités		0,1	2,3	(0,4)
Autres charges et produits d'exploitation non courants		–	–	–
Résultat opérationnel	28	60,9	58,7	44,3
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		0,2	0,2	0,1
Coût de l'endettement financier net	33	(4,3)	(2,5)	(1,9)
Variation de juste valeur du dérivé de l'ORNANE	34	(1,5)	6,7	–
Autres produits et charges financiers	34	(2,9)	(3,2)	(4,2)
Résultat avant impôt des activités poursuivies		52,4	59,9	38,3
Impôts sur les résultats	35	(18,2)	(18,6)	(14,7)
Résultat net des activités poursuivies		34,2	41,3	23,6
Résultat net des activités abandonnées	41	(0,1)	(0,1)	(1,1)
Résultat net de l'ensemble consolidé		34,1	41,2	22,5
Résultat net – part du Groupe *		33,2	41,0	21,5
Résultat net – intérêts minoritaires		0,9	0,2	1,0

* Hors variation de juste valeur nette d'impôt du dérivé de l'ORNANE, le résultat net part du Groupe s'élève à 34,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 36,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En euro

Résultat de base par action	36	1,73	2,13	1,10
Résultat dilué par action **	36	1,56 **	1,57 **	1,08
Résultat de base par action des activités poursuivies		1,74	2,13	1,16
Résultat dilué par action des activités poursuivies **		1,56 **	1,57 **	1,14

** Dans l'hypothèse où le mode de règlement de l'ORNANE serait effectué en intégralité en numéraire (la valeur de conversion étant à la clôture inférieure à la valeur nominale de l'obligation), le résultat dilué par action s'établirait à 1,65 euro au 31 décembre 2012 et 2,01 euros au 31 décembre 2011.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

3/ ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros

	Notes	2012	2011	2010
Résultat net		34,1	41,2	22,5
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	22	–	3,1	(0,1)
Effet de l'impôt	25,35	–	(1,1)	–
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel (nets)		–	2,0	(0,1)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	13	–	–	(0,4)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (nets)		–	–	(0,4)
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture	17,18	0,3	2,3	1,0
Effet de l'impôt	25,35	(0,1)	(0,8)	(0,4)
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture (nets)		0,2	1,5	0,6
Écarts de conversion		2,1	(0,3)	1,7
Total des autres éléments du résultat global		2,3	3,2	1,8
Total résultat global		36,4	44,4	24,3
Part Groupe		35,4	44,1	23,3
Part Groupe résultat		33,2	41,0	21,5
Part Groupe dans les autres éléments du résultat global		2,2	3,1	1,8
Part des minoritaires		1,0	0,3	1,0
Part minoritaires résultat		0,9	0,2	1,0
Part minoritaires dans les autres éléments du résultat global		0,1	0,1	–

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

4/ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En millions d'euros

	Notes	2012	2011	2010
ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies		34,2	41,3	23,6
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	40	34,3	22,6	30,5
Variation du besoin net en fonds de roulement	40	(3,1)	(1,1)	14,2
Impôts sur les sociétés décaissés	40	(21,3)	(20,6)	(10,3)
Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées	41	(0,1)	0,9	(4,0)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	41	44,0	43,1	54,0
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations		(12,0)	(13,8)	(7,1)
Cessions d'immobilisations	2,30	1,9	5,3	0,5
		(10,1)	(8,5)	(6,6)
Acquisitions de titres	7,40	(12,3)	(36,0)	(0,5)
Cessions de titres		1,7	–	–
		(10,6)	(36,0)	(0,5)
Prêts remboursés par les sociétés classées en actifs disponibles à la vente	14	(0,3)	–	–
Dividendes reçus		0,2	0,1	0,2
Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées	41	–	–	0,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(20,8)	(44,4)	(6,1)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions d'emprunts et autres dettes financières	20	0,1	87,0	–
Remboursements d'emprunts	20	(25,3)	(42,6)	(1,2)
Intérêts payés	33	(4,4)	(2,7)	(3,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(8,5)	(8,6)	(4,9)
Augmentations de capital	18	3,2	2,2	1,1
Opérations sur actions propres		(3,5)	(9,8)	(4,9)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(38,4)	25,5	(13,0)
Variation de la trésorerie nette		(15,2)	24,2	34,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	40	151,4	127,2	92,3
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises		0,1	–	–
Variation de la trésorerie nette		(15,2)	24,2	34,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	40	136,3	151,4	127,2

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

5/ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	Capital	Primes	Écarts actuariels liés aux avantages au personnel	Réserves liées aux actifs disponibles à la vente
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	20,0	63,3	(2,8)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	–
Augmentations de capital en numéraire	0,2	0,9	–	–
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	–	–	–	–
Opérations sur titres auto détenus (nettes d'impôt)	–	–	–	–
Total résultat global	–	–	(0,1)	(0,4)
Affectation du résultat de la période précédente	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–
Capitaux propres au 31 décembre 2010	20,2	64,2	(2,9)	(0,4)
Distribution de dividendes	–	–	–	–
Augmentations de capital en numéraire	0,2	2,0	–	–
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	–	–	–	–
Opérations sur titres auto détenus (nettes d'impôt)	–	–	–	–
Total résultat global	–	–	2,0	–
Affectation du résultat de la période précédente	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–
Capitaux propres au 31 décembre 2011	20,4	66,2	(0,9)	(0,4)
Distribution de dividendes	–	–	–	–
Augmentations de capital en numéraire	0,3	2,9	–	–
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	–	–	–	–
Opérations sur titres auto détenus (nettes d'impôt)	–	–	–	–
Total résultat global	–	–	–	–
Affectation du résultat de la période précédente	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–
Acquisition de filiales avec intérêts minoritaires	–	–	–	–
Acquisition d'intérêts minoritaires sans changement de contrôle	–	–	–	–
Cession d'une quote-part d'intérêt sans changement de contrôle	–	–	–	–
Put des minoritaires imputés sur les capitaux propres	–	–	–	–
Capitaux propres au 31 décembre 2012	20,7	69,1	(0,9)	(0,4)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

Réserves liées aux instruments de couverture	Écarts de conversion	Total des autres éléments du résultat global	Résultat de la période	Autres réserves	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
(2,5)	(8,4)	(13,7)	(0,8)	58,4	127,2	1,4	128,6
—	—	—	—	(4,9)	(4,9)	—	(4,9)
—	—	—	—	—	1,1	—	1,1
—	—	—	—	0,6	0,6	—	0,6
—	—	—	—	(5,3)	(5,3)	—	(5,3)
0,6	1,7	1,8	21,5	—	23,3	1,0	24,3
—	—	—	0,8	(0,8)	—	—	—
—	—	—	—	0,1	0,1	0,2	0,3
(1,9)	(6,7)	(11,9)	21,5	48,1	142,1	2,6	144,7
—	—	—	—	(8,6)	(8,6)	—	(8,6)
—	—	—	—	—	2,2	—	2,2
—	—	—	—	0,4	0,4	—	0,4
—	—	—	—	(10,0)	(10,0)	—	(10,0)
1,5	(0,4)	3,1	41,0	—	44,1	0,3	44,4
—	—	—	(21,5)	21,5	—	—	—
—	—	—	—	(0,1)	(0,1)	—	(0,1)
(0,4)	(7,1)	(8,8)	41,0	51,3	170,1	2,9	173,0
—	—	—	—	(8,4)	(8,4)	—	(8,4)
—	—	—	—	—	3,2	—	3,2
—	—	—	—	1,1	1,1	—	1,1
—	—	—	—	(0,2)	(0,2)	—	(0,2)
0,2	2,0	2,2	33,2	—	35,4	1,0	36,4
—	—	—	(41,0)	41,0	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	0,1	0,1
—	—	—	—	2,0	2,0	(2,0)	—
—	—	—	—	1,0	1,0	5,5	6,5
—	—	—	—	(7,1)	(7,1)	—	(7,1)
(0,2)	(5,1)	(6,6)	33,2	80,7	197,1	7,5	204,6

6/ NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1/ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe Assystem (ci-après « le Groupe ») est un groupe international leader dans le domaine de l'ingénierie et du conseil en innovation.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, Assystem, société mère et tête de Groupe, a son siège social 70, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2012 ainsi que les notes annexes ont été arrêtés par le Directoire d'Assystem du 7 mars 2013.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2013.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable d'Assystem et de ses filiales. Ils sont présentés en millions d'euros, arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

NOTE 2/ FAITS MARQUANTS

L'exercice 2012 a été marqué par les événements significatifs suivants :

Acquisition des activités du pôle MPH Dubai

Le Groupe a finalisé le 1^{er} février 2012 l'acquisition des activités du pôle MPH Dubai payée pour partie en numéraire à hauteur de 10 millions d'euros, le solde (soit 8,7 millions d'euros) étant rémunéré par des augmentations de capital de MPH Global Services (filiale d'Assystem SA) consécutives aux apports de titres de sociétés détenues par le cédant.

Puis en fin d'année, Assystem EOS a apporté à la société MPH Global Services les titres de ses filiales opérant dans les Technical Services au sein de la zone « Asie – Moyen-Orient – Afrique ».

À l'issue de ces opérations, la participation d'Assystem se monte à 80,75% du capital de la société MPH Global Services. Cette entité détient désormais l'ensemble des sociétés opérant dans la zone « Asie – Moyen-Orient – Afrique » y compris la société TFSI préalablement apportée par Assystem à MPH Global Services. Cette opération est décrite dans la note 7 Regroupements d'entreprises.

Cette opération est assortie d'une option de vente sur titres détenue par l'actionnaire minoritaire de MPH Global Services, valorisée au 31 décembre 2012 pour un montant de 6,9 millions d'euros.

Création d'un secteur d'activité Asie – Moyen-Orient – Afrique (AMOA)

Consécutivement aux opérations décrites ci-dessus, Assystem a créé en 2012 un nouveau secteur opérationnel distinct permettant le pilotage de ces activités dans cette zone.

Rachat des intérêts minoritaires du pôle Silver Atena

Le Groupe a racheté à l'actionnaire minoritaire sa participation dans les sociétés du pôle Silver (40,4% du capital) pour un montant de 7 millions d'euros. Cette acquisition a été réglée en numéraire à hauteur de 3,7 millions d'euros et en actions Assystem SA pour le solde, soit 3,3 millions d'euros.

NOTE 3/ PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Assystem au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis selon les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012. Ils sont présentés sur trois exercices.

Les IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne diffèrent sur certains aspects des IFRS publiées par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait été appliqué les IFRS telles que publiées par l'IASB.

Par rapport au 31 décembre 2011, la présentation du compte de résultat a été complétée de l'agrégat « résultat opérationnel d'activité » afin de mieux mesurer la performance opérationnelle des opérations. Le résultat opérationnel n'est par ailleurs pas modifié.

Le résultat opérationnel d'activité est calculé de la façon suivante :

Résultat opérationnel, hors :

- charges liées aux actions gratuites et stock-options ;
- coûts d'acquisition (honoraires externes liés aux opérations de croissance externe) ;
- plus- ou moins-value de cession d'activités ;
- produits et charges liés à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les goodwill) d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

Ce nouvel agrégat a été calculé et présenté de manière rétroactive dans les comptes de résultat consolidés des exercices 2010 et 2011.

L'agrégat résultat opérationnel courant n'a, quant à lui, pas été conservé. Pour mémoire, le résultat opérationnel courant était égal au résultat opérationnel au cours des exercices 2011 et 2010.

Normes et interprétations publiées

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- IFRS 7, Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ;
- amendements IAS 12, Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée (lorsque cette option est possible) des nouvelles normes, autres amendements et interprétations approuvés par l'Union européenne, dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2012 :

- amendements à IAS 1 – Présentation des autres éléments de résultat global ;
- amendements IAS 19 – Avantages au personnel ;
- amendements IAS 32 – Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- amendements IFRS 1 – Première application des normes internationales d'information financière – Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants ;
- amendements IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- IAS 27 révisée – États financiers individuels ;
- IAS 28 révisée – Participation dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur ;
- IFRIC 20 – Frais de découverte engagé pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

L'entrée en vigueur des amendements d'IAS 19 entraînera, le 1^{er} janvier 2013, la disparition de la méthode du « corridor » et la constatation dans les capitaux propres de tous les écarts actuariels non amortis et de tous services passés non encore reconnus. L'effet de ce changement sur les capitaux propres du Groupe n'aurait pas d'impact au 31 décembre 2012 (le Groupe comptabilisant l'intégralité des écarts actuariels en capitaux propres et des changements de régimes en résultat).

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes, autres amendements et interprétations non encore approuvés par l'Union européenne, notamment :

- amendements IFRS 1, Subventions publiques ;
- amendements IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, Modalités de première application ;
- amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27, Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement ;
- IFRS 9 – Instruments financiers.

Méthode de consolidation

► Filiales consolidées par intégration globale

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de l'entité afin d'en retirer les bénéfices. Les résultats des entités consolidées sont inclus dans les états financiers à compter de la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de perte de contrôle de la filiale. Les transactions intercompagnies (bilan et compte de résultat) sont éliminées. Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres sont présentés séparément dans les états financiers. Les pertes attribuées aux minoritaires excédant les intérêts minoritaires dans la situation nette sont imputées sur les intérêts Groupe sauf si les minoritaires ont une obligation ou sont en mesure de combler les dites pertes.

► Entreprises associées

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%.

► Filiales consolidées par intégration proportionnelle – Participations dans les co-entreprises

Assystem consolide par intégration proportionnelle les co-entreprises dans lesquelles il partage le contrôle par des conventions avec un nombre limité d'autres associés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères et transactions libellées en monnaies étrangères

► Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les données des états financiers des entités du Groupe sont mesurées dans la monnaie de l'environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro.

► Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global. Les produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global correspondent à la part efficace des couvertures éligibles de flux trésorerie et des couvertures d'un investissement net dans une entité étrangère.

► Conversion des comptes des filiales

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro (monnaie de présentation des comptes), sont convertis dans les conditions suivantes :

- selon la méthode du cours de clôture de la période pour le bilan ;
- selon la méthode du cours moyen de la période pour le compte de résultat : ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global dans une rubrique séparée.

Les goodwill des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la filiale acquise et convertis dans la monnaie de présentation au taux de clôture.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les dispositions de la précédente version de la norme IFRS 3.

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée. En application de cette norme révisée, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle. À ce titre, des travaux d'analyse, notamment sur les clients (portefeuille de contrats et portefeuille de clients) sont effectués à chaque acquisition d'entreprise ;
- les intérêts minoritaires sont évalués soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

À cette date, le goodwill est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires) dans l'entreprise acquise et, dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ; et
- le montant net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation des intérêts minoritaires à leur quote-part dans l'actif net identifiable a pour conséquence de calculer un goodwill sur la seule quote-part du capital acquis.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le goodwill à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un goodwill dit « complet ».

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition, les ajustements constatés dans ce délai sont effectués relativement à des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat en tant qu'acquisition à des conditions avantageuses.

Ultérieurement, l'écart d'acquisition est maintenu à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées (se reporter au paragraphe « Goodwill » ci-après).

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat ;
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charge de la période ;
- lors de l'acquisition ultérieure des intérêts minoritaires, le cas échéant, tout écart entre le prix effectivement payé et l'évaluation d'origine des intérêts minoritaires est imputé sur les capitaux propres du Groupe, conformément à la norme IAS 27 révisée.

► Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises, les goodwill comptabilisés ne sont pas amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT définis par le Groupe : une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les goodwill repose sur les caractéristiques de métier, de marché ou de segmentation géographique de chacune des activités.

Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendue de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur est comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu affectée au goodwill de l'UGT.

En cas de cession d'une entreprise, le goodwill attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les goodwill dégagés lors d'acquisition de sociétés consolidées en intégration globale sont identifiés sur une ligne distincte des états financiers. Les goodwill dégagés sur des participations dans des entreprises associées sont inclus dans la rubrique « Participations dans des entreprises associées ».

Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 à 5 ans de façon linéaire :

- Logiciels de gestion 5 ans
- Logiciels de production 3 à 5 ans
- Logiciels de bureautique 1 à 3 ans

En ce qui concerne les immobilisations générées en interne, le Groupe immobilise les frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les coûts devant être activés sont ceux qui sont encourus à partir de la date à laquelle le Groupe peut démontrer *in extenso* :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux indirects. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

Immobilisations corporelles

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont comptabilisés à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilité dans les conditions suivantes :

- Installations et agencements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'immobilisation ou comptabilisés séparément s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges quand ils se produisent.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont définis selon IAS 40, comme des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux plutôt que pour les utiliser dans la production, à des fins administratives ou à être vendus dans le cadre de l'activité ordinaire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur avec variation de juste valeur imputée au compte de résultat de la période.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location longue durée, qui en substance transfèrent l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Actifs financiers

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les actifs financiers sont évalués en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les achats et ventes d'actifs financiers sont reconnus à la date de transaction, date à laquelle l'entreprise s'engage à réaliser la transaction. Lors de la comptabilisation initiale dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, l'entité doit l'évaluer à sa juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Les instruments dérivés financiers sont décrits dans une note spécifique.

► Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont issus de la fourniture de services, de biens mais aussi de fonds monétaires à un débiteur sans intention de les négocier. Ils sont inclus dans les actifs courants sauf pour la partie à plus d'un an. Ils sont évalués au coût amorti. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre le montant recouvrable de l'actif et le coût amorti à la date d'arrêt. Le montant recouvrable correspond à la somme des flux futurs probables actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'opération. Cette perte de valeur est enregistrée par le résultat et est réversible en cas de changement favorable de l'estimation.

► Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie contient notamment les titres non consolidés. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession effective, à l'exception des pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

À chaque date d'arrêt, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative ou durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

Actions propres

Conformément à IAS 32 les actions de la société tête de Groupe détenues par elle-même ou une de ses filiales sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de juste valeur de ces actions n'est comptabilisée. Les plus- ou moins-values de cession nettes d'impôt des actions d'autocontrôle sont directement imputées aux capitaux propres.

Clients et comptes rattachés

Sont intégrés dans cette rubrique :

- les prestations facturées et non réglées ;
- les prestations non encore facturées évaluées au prix de vente ;
- les travaux en cours évalués au prix de revient.

Les créances commerciales sont initialement reconnues à la juste valeur puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation. Une provision est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes du contrat. Le montant de la provision est égal à la différence entre le montant figurant à l'actif et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires.

Emprunts et dettes financières

► Principes généraux

Les emprunts et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction puis au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant : si les passifs doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice, ils sont classés en passif courant.

► Emprunts obligataires OBSAR et OBSAAR

Une OBSAR est une obligation à laquelle est attachée un BSAR (bon de souscription d'action remboursable). Du fait de la présence du BSAR, le taux d'intérêt servi est plus bas par rapport à des financements classiques. Les BSAR peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de l'émetteur sous certaines conditions.

La différence entre une OBSAAR et une OBSAR est la nature du bon attaché à l'obligation, celui-ci étant un bon de souscription et/ou d'acquisition d'action remboursable.

Les emprunts obligataires OBSAR sont considérés par les normes IFRS comme des instruments hybrides constitués d'une part dette et d'une part instruments de capitaux propres. Pour cette raison, ces deux composants doivent être évalués en date d'initiation et présentés séparément au bilan.

La composante dette figure dans la rubrique « Emprunts obligataires » pour un montant égal à la valeur des cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique (sans BSAR) à échéances identiques, à laquelle s'ajoute une marge égale au *spread* de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires.

La composante « capitaux propres » est inscrite en réserves consolidées pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions ci-dessus.

Les frais d'émission ont été comptabilisés en diminution des composantes dette et capitaux propres, comme requis en IFRS.

► Emprunt obligataire à option de remboursement en numéraire et actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE)

L'ORNANE s'apparente à une obligation convertible (OCEANE) qui associe les investisseurs à la progression du cours de bourse de l'action Assystem par l'attribution d'une prime de surperformance représentative de la différence entre le cours de bourse à la date de maturité et la valeur nominale de l'obligation.

Assystem SA pourra être amenée à émettre un nombre variable d'actions en fonction du cours de l'action et de l'option de paiement qu'il exercera (cf. note 2 – faits marquants pour le détail des options de paiement possibles). Par conséquent, la composante optionnelle de l'ORNANE ne respecte pas la condition d'échange d'un montant fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres requis par IAS 32 pour comptabiliser un instrument dérivé en capitaux propres, et doit ainsi être comptabilisée comme un instrument dérivé à la juste valeur par le compte de résultat.

La norme IAS 39 permet un traitement optionnel, au choix de l'émetteur :

- la comptabilisation séparée du dérivé : cette méthode conduit à reconnaître :
 - une composante dette (le contrat hôte) comptabilisée selon la méthode du coût amorti,
 - un dérivé incorporé comptabilisé à la juste valeur par le compte de résultat ;
- l'option à la juste valeur : l'intégralité de l'ORNANE est comptabilisée à la juste valeur, avec constatation des variations en compte de résultat.

Le Groupe a fait le choix de la première option, et comptabilise de manière séparée le dérivé incorporé de l'ORNANE. Compte tenu de ses caractéristiques, le dérivé incorporé n'est pas mesurable de manière fiable et isolée, ainsi sa juste valeur est déterminée comme la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur de la composante dette.

La juste valeur du dérivé incorporé est déterminée par un expert externe selon le modèle Cox, Ross et Rubinstein. Les variations ultérieures à la date de mise en place de l'ORNANE sont comptabilisées au compte de résultat en « Variation de juste valeur du dérivé de l'ORNANE ».

Les frais liés à l'émission de l'ORNANE sont affectés en totalité à la composante dette.

Autres passifs non courants

► Put sur minoritaires

Le Groupe peut consentir aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie.

Le Groupe enregistre un passif financier au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des intérêts non contrôlés est enregistrée en déduction des capitaux propres.

Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice, puis lors des arrêts ultérieurs, sur la base de la juste valeur des actions potentiellement achetées si le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur. La variation ultérieure de juste valeur de l'engagement est comptabilisée en résultat financier.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de taux d'intérêt ou de taux de change.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués. La méthode de reconnaissance des profits et pertes de juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et le cas échéant de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe documente au début de la transaction la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie concernant les opérations de couverture. Le Groupe documente aussi ses estimations, à la date de mise en place et de manière prospective afin de statuer sur le caractère efficace de la couverture pour parvenir à compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuable au risque couvert.

► Couverture de juste valeur (*fair value hedge*)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou passif ou à un engagement d'acquiescer ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

► Couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedge*)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et qui affectera le résultat.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture de flux de trésorerie lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- tenue d'une documentation interne sur la couverture mise en place ;
- haute efficacité de la couverture ;
- la transaction prévue qui fait l'objet de la couverture est hautement probable et comporte une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait *in fine* affecter le résultat.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global pour la partie dite « efficace » et la partie non efficace est imputée dans le compte de résultat de la période. Si l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte initialement comptabilisé en autres éléments du résultat global doit être maintenu séparément en autres éléments du résultat global tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'engagement ou la transaction se produise, tout résultat net comptabilisé directement en autres éléments du résultat global est transféré au compte de résultat.

Provisions

Le Groupe comptabilise des provisions dans le cas où l'entreprise a une obligation actuelle, contractuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque cette obligation peut être estimée de façon fiable conformément à la norme IAS 37.

Si l'effet est significatif, les provisions sont actualisées par l'utilisation d'un taux tenant compte des risques spécifiques à la transaction et à la maturité de la provision. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en résultat financier.

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies en matière d'engagement de retraite, en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le Groupe est implanté.

► Régime à cotisations définies

Ce sont les régimes en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et où son obligation se limite au montant versé à la dite entité. L'entité n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel au titre des exercices antérieurs à la cessation de son emploi.

Le risque actuariel (risque que les prestations soient plus importantes que prévu) et le risque de placement (risque que les actifs investis ne soient pas suffisants pour faire face aux prestations prévues) n'incombent pas à l'entité employeur.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

► Régime à prestations définies

Tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Dans ce cas, l'entité a l'obligation de payer les prestations convenues (niveau de prestations donné) aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- l'entité peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel ;
- l'entité peut aussi assumer elle-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

En conclusion, l'entité supporte le risque actuariel et le risque de placement.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés telle que requise par la norme IAS 19 Avantages du personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de taux de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs.

La dette reconnue au bilan à chaque date de clôture est la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs de couverture.

Conformément à l'option prévue par la norme IAS 19 le Groupe comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global.

Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur des actifs et passifs inscrite dans les états financiers et la valeur taxable correspondante dans le calcul de l'impôt. Ils sont constitués selon la méthode du report variable.

Un impôt différé passif est généralement constitué en regard des différences temporaires imposables existantes sauf exceptions prévues par la norme IAS 12.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

L'impôt différé correspondant à un profit ou une charge directement comptabilisé en contrepartie des capitaux propres est lui-même comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés par autorité fiscale, et ne sont pas actualisés. Le Groupe ne compense ses actifs et passifs d'impôts différés que s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé a été présentée sur la ligne « impôt sur le résultat » en 2009. En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présentée sur cette même ligne.

Options de souscription ou d'achats d'actions – Paiement fondé sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, le Groupe comptabilise les transactions rémunérées par paiements en action avec ses salariés sous forme d'une charge compensatoire.

La comptabilisation se fait à la juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre d'attributions gratuites d'actions.

Elle se matérialise par l'enregistrement d'une charge linéarisée sur la période d'acquisition des droits (*vesting period*). La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel est réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes pour les stock-options.

Ce retraitement réduit le résultat net consolidé par la constatation d'une charge de personnel, mais est sans effet sur le total des capitaux propres du Groupe.

Seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été comptabilisées en charge de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres (plans se dénouant sous forme d'actions).

Chiffre d'affaires

Les éléments reconnus en produit des activités ordinaires (« Chiffre d'affaires ») sont les entrées brutes d'avantages économiques (uniquement celles reçues ou à recevoir pour son propre compte) au cours de l'exercice (dans le cadre des activités ordinaires) lorsque ces entrées conduisent à des augmentations de capitaux propres.

La norme requiert que les revenus soient évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. En règle générale, cette juste valeur correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie attendu.

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués :

- de la facturation (émise ou à émettre) des prestations ;
- de la valorisation au prix de revient des prestations pour lesquelles la société a acquis la conviction qu'elle obtiendra la commande de la part du client ;
- des commissions sur les affaires pour lesquelles le Groupe se trouve en position de mandataire/agent.

Selon la nature de la transaction, les critères de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- l'examen des travaux effectués ;
- le rapport existant entre les services rendus et le total des services à exécuter ;
- le ratio entre les coûts encourus et le total des coûts estimés.

Les critères à retenir sont laissés à l'appréciation du manager de l'unité opérationnelle qui choisira le plus adapté au suivi du projet.

Les prestations du Groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

- **La régie** : ce sont des prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.
- **Le forfait** : le mode de valorisation est la méthode dite à l'avancement défini par la norme IAS 11.
- **Provision pour perte à terminaison** : dès qu'une perte devient probable, elle est comptabilisée par constitution d'une provision. Elle est calculée dans le cadre de la méthode à l'avancement sous déduction de la perte déjà comptabilisée. La charge relative aux provisions pour perte à terminaison est comptabilisée au poste « Dotations aux amortissements et provisions ».

Subventions et crédits d'impôt

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites :

- soit en déduction de la charge correspondante si celles-ci ont pour objet de couvrir une dépense identifiée ;
- soit en déduction sur la ligne « Autres charges d'exploitation » si celles-ci sont octroyées dans un cadre plus général.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquelles ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Résultat opérationnel d'activité/Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel d'activité correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des :

- charges liées aux actions gratuites et stock-options ;
- coûts d'acquisition (honoraires externes liés aux opérations de croissance externe) ;
- plus- ou moins-value de cession d'activités ;
- produits et charges liés à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les goodwill), d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par des éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents.

L'endettement financier net est constitué des postes « trésorerie et équivalents de trésorerie » et des dérivés actifs courants et non courants (inclus dans les postes « autres actifs financiers et dérivés non courants » et « autres actifs financiers et dérivés courants ») déduction faite des postes « emprunts obligataires », « autres passifs financiers et dérivés non courants », et « autres passifs financiers et dérivés courants ».

Les variations de juste valeur des actifs et passifs financiers inclus dans les postes cités ci-dessus sont exclues du coût de l'endettement financier net et classées dans les autres produits et charges financiers nets.

Les autres produits et charges financiers sont ceux qui ne sont pas de nature opérationnelle (produits financiers provenant de l'activité principale de l'entreprise, d'une filiale ou branche d'activité et les produits financiers connexes à une activité commerciale) et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Ils sont principalement constitués des dividendes des sociétés non consolidées, des dépréciations des actifs disponibles à la vente, des résultats de cession des actifs disponibles à la vente, des dépréciations et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant, des effets de l'actualisation des provisions, des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers, des pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers, d'autres produits et charges financières divers.

Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, net de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

L'ORNANE est considéré comme un instrument dilutif, l'émetteur pouvant choisir de régler la composante dette et le dérivé, soit en actions nouvelles et/ou existantes soit en trésorerie.

Pour le calcul du résultat dilué :

- résultat à utiliser : le résultat servant de base au calcul du résultat dilué par action est corrigé des effets de l'ORNANE (intérêts comptabilisés au cours de la période et variation de juste valeur du dérivé, nets d'impôts) ;
- nombre d'actions à utiliser : la méthode du règlement la plus dilutive est à retenir : le Groupe doit donc présumer que le contrat sera réglé en actions ordinaires, le nombre correspondant d'actions ordinaires potentielles étant inclus dans le résultat dilué par action si leur effet est dilutif.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs destiné à être cédé doit être classé en actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate en son état actuel et cette vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs dès lors qu'ils sont matériels. La valeur de l'actif classé comme détenu en vue de la vente est évaluée au plus bas des valeurs suivantes : valeur nette comptable et juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est définie comme un composant significatif de l'entreprise dont elle s'est séparé ou qui est classé en actif destiné à être vendu, et qui :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel.

NOTE 4/ SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS

En conformité avec les normes IFRS, les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Le caractère aléatoire de certaines estimations peut rendre difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe en particulier pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (voir note 8).

Le Groupe a choisi de développer les postes les plus sensibles à ces estimations :

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Comme indiqué en note 3 « Principes comptables », le chiffre d'affaires est comptabilisé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a procédé à la fourniture des services.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services à long terme, ils sont traités selon IAS 11. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des actualisations d'hypothèses et d'estimations à terminaison peuvent intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Provision et garantie sur projets au forfait pour perte à terminaison

Des provisions pour perte à terminaison peuvent être comptabilisées dans le cadre des contrats d'ingénierie selon la méthode de l'avancement conformément aux normes IAS 18 et IAS 11 (voir note 3 « Principes comptables – Chiffre d'affaires »). Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est immédiatement comptabilisée par constitution d'une provision sous déduction des pertes précédemment comptabilisées. Les pertes sur contrats qui seront réellement enregistrées peuvent différer des montants initialement provisionnés et avoir un effet sur les résultats futurs.

Les éléments chiffrés relatifs aux provisions sont présentés en note 21.

Dépréciation des créances clients et comptes rattachés

Une dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nomi-

nale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Les éléments chiffrés relatifs aux dépréciations des créances clients et comptes rattachés sont présentés en note 15.

Impôts différés

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les éléments chiffrés relatifs aux impôts différés liés aux déficits fiscaux et différences temporaires sont présentés en note 25.

Dépréciation des goodwill

Les estimations sur les hypothèses de calcul dans le cadre de la dépréciation des goodwill ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées en note 8.

Avantages du personnel

Les estimations sur les hypothèses de calcul faites dans le cadre des avantages au personnel ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées en note 22.

Instrument financier dérivé de l'ORNANE

La valorisation du dérivé de l'ORNANE est basée sur le modèle de Cox, Ross et Rubinstein utilisant des hypothèses de calcul faisant l'objet d'estimations. Les analyses de sensibilité sont présentées en note 17.

NOTE 5/ GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit ;
- risque de marché ;
- risque de liquidité.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus ainsi que les risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes dans les états financiers consolidés.

Le Directoire veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel

les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques du Groupe avec les risques auxquels le Groupe doit faire face. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit :

En millions d'euros

	Valeur comptable		
	2012	2011	2010
Actifs financiers disponibles à la vente	3,1	3,4	3,3
Autres actifs financiers non courants	8,4	7,1	4,0
Clients et comptes rattachés	270,9	250,3	205,6
Autres créances	30,0	26,7	14,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136,5	151,8	127,9
Total	448,9	439,3	355,3

► Clients

En raison de la qualité de son portefeuille clients, le management estime que le risque de défaillance de ses clients est limité. Un classement des dix plus importants clients en termes de chiffre d'affaires est présenté ci-dessous :

2012	% sur le chiffre d'affaires du Groupe	% sur le chiffre d'affaires du Groupe en cumul
EADS group	16,9%	16,9%
EDF	9,1%	26,0%
Rolls Royce	5,8%	31,8%
Renault	5,6%	37,4%
Areva	5,1%	42,5%
Total	4,3%	46,8%
Spirit	3,4%	50,2%
General Electric	3,0%	53,2%
Peugeot-PSA	3,0%	56,2%
Alstom	2,9%	59,1%
Fin d'exercice	59,10%	-

Les contrats commerciaux au-delà d'un certain seuil et dès lors qu'ils revêtent un caractère inhabituel sont systématiquement visés par la Direction Juridique et des assurances afin de détecter, d'évaluer et de signifier les risques sur affaires et ceci préalablement à tout engagement ferme et définitif.

Le Groupe, compte tenu de la typologie de sa clientèle, a subi peu de pertes sur cette période. Le tableau ci-dessous résume les mouvements sur les provisions pour créances douteuses :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	6,2	6,7	8,0
Variation des pertes de valeur	(0,4)	(0,6)	(1,4)
Différences de change	0,1	–	0,1
Effets des variations de périmètre	1,5	0,2	–
Autres variations	–	(0,1)	–
Fin d'exercice	7,4	6,2	6,7

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients. Il correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés. Le Groupe ne procède pas à des dépréciations correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées déterminées sur des données historiques de paiement.

Le Groupe, sur la base de son expérience, et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, estime donc que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

Le tableau ci-dessous synthétise les retards sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés ainsi que les provisions constituées pour faire face aux litiges et défaillances des clients facturés :

En millions d'euros

	Brut		Perte de valeur		Brut		Perte de valeur		Brut		Perte de valeur	
	2012	%	2012	%	2011	%	2011	%	2010	%	2010	%
Non échues	233,4	83,9%	–	–	220,8	86,1%	–	–	181,4	85,4%	0,7	10,4%
Échues depuis 30 jours au plus	19,5	7,0%	–	–	14,5	5,7%	–	–	14,8	7,0%	0,1	1,5%
Échues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours	6,4	2,3%	–	–	9,1	3,5%	0,1	1,6%	6,8	3,2%	0,1	1,5%
Échues depuis 61 jours et jusqu'à 180 jours	6,1	2,2%	0,1	1,4%	4,3	1,7%	–	–	2,8	1,3%	0,2	3,0%
Échues depuis plus de 181 jours	12,9	4,6%	7,3	98,6%	7,8	3,0%	6,1	98,4%	6,5	3,1%	5,6	83,6%
Total	278,3	100,0%	7,4	100,0%	256,5	100,0%	6,2	100,0%	212,3	100,0%	6,7	100,0%

► Autres actifs financiers courants et non courants

Les autres actifs financiers courants et non courants sont en partie constitués par les dépôts de garantie octroyés aux établissements avec lesquels le Groupe contracte ses engagements de location immobilière. Ces dépôts sont restitués au Groupe à la fin du bail. Le Groupe s'engageant généralement avec des acteurs de premier plan sur le marché de l'immobilier, le risque de crédit est fortement limité.

Sont aussi incluses dans cette rubrique les sommes versées sous forme de prêt remboursables dans le cadre du paiement pour l'effort à la construction (France uniquement). Ces prêts sont remboursables à l'issue d'une période de vingt ans par des organismes publics et font l'objet d'un calcul d'actualisation financière.

Cette rubrique inclut enfin un prêt de 1,2 million d'euros accordé par Assystem SA à la société Avances Services Réseaux Inc. (ASR), qui est détenue à hauteur de 15% par Assystem Canada ; compte tenu du pourcentage de détention, la Société n'est pas consolidée et ses titres sont dépréciés à 100% depuis 2007.

Par ailleurs, compte tenu du risque de non-recouvrement concernant le prêt, une provision de 1,2 million d'euros a été comptabilisée dans les comptes 2009.

► Autres créances

Il s'agit essentiellement de créances d'exploitation courantes (fiscales et sociales).

► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe se montent à 136,3 millions d'euros (déduction faite des découverts bancaires qui représentent 0,2 million d'euros). Les placements sont logés principalement sur Assystem SA, la centrale de trésorerie du Groupe, conformément à la politique de placement accordée par le Directoire, à savoir Sicav monétaires, billets de trésorerie, certificats de dépôts et comptes à terme.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix, tels que les cours de change et les taux d'intérêts, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

► Risque de taux

La gestion du risque de taux est assurée au niveau de la Trésorerie Groupe qui centralise les besoins et excédents courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Pour rappel, le Groupe a renégocié en février 2010 la couverture de taux sur l'encours de 65 millions d'euros de l'OBSAAR 2008 afin de tenir compte et de bénéficier de la baisse de taux d'intérêt. Le swap à taux fixe de 4,04% et le cap à 4,04% ont été annulés et remplacés par un swap à taux fixe de 3,53% contre Euribor 3 mois, soit un taux effectif de 2,65% après prise en compte de la bonification du spread de 0,88% résultant de l'émission de l'OBSAAR.

La sensibilité des résultats du Groupe à la variation des taux d'intérêt compte tenu de l'instrument de couverture mis en place sur l'OBSAAR n'est pas significative sur les exercices 2012, 2011 et 2010.

Pour mémoire au 31 décembre 2012, le solde dû de l'OBSAAR 2008 s'élève à 24,1 millions d'euros (déduction faite du coût amorti pour 0,3 million d'euros).

► Risque de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change. La volatilité des cours peut impacter les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de conversion en euros des états financiers des filiales étrangères libellés en devises locales et principalement sur la parité EUR/GBP.

La situation nette en devise des filiales du Royaume-Uni est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de GBP		GBP
Actif non courant		9,2
Actif courant		41,0
Total actif		50,2
Passif non courant		3,2
Passif courant		11,9
Total passif		15,1
Situation nette		35,1
Engagements hors bilan		10,0
Position nette		25,1

La sensibilité au taux de change sur les résultats et les capitaux propres du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

En millions d'euros		2012		2011		2010	
		+ 10%	- 10%	+ 10%	- 10%	+ 10%	- 10%
Impact résultat		1,4	(1,4)	1,2	(1,2)	0,9	(0,9)
Impact capitaux propres		5,1	(5,1)	3,8	(3,8)	3,0	(3,0)

L'exposition au risque de change sur les transactions commerciales effectuées dans une devise autre que celle propre à chaque filiale n'est pas significative. La trésorerie Groupe couvre le risque de change résultant de contrats libellés en devises étrangères par des ventes ou achats à terme, afin de figer les marges opérationnelles.

► Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les emprunts, les couvertures par instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier rang validés par le directoire. Les principaux établissements bancaires du Groupe sont Société Générale, CIC Nord-Ouest, LCL, BNP Paribas, Natixis et CA-CIB.

La trésorerie produit un reporting tous les dix jours de ses positions, expositions et performances au Directeur Financier Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie Groupe qui met à disposition des filiales du Groupe les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe. Cette gestion se fait au travers

La part des lignes de crédit moyen terme non tirée à la date de clôture s'établit comme suit :

En millions d'euros

	Devise	Date de mise en place	Montant en devises	Équivalent euros	Montant utilisé	Montant disponible	Taux intérêt	Date de fin de tirage	Date d'échéance
France (crédit renouvelable)	EUR	22/07/2011	120,0	120,0		120,0	Euribor 1, 3 ou 6 mois + spread de crédit *	–	22/07/2016
France (crédit moyen terme)	EUR	22/07/2011	100,0	100,0		100,0	Euribor 3 ou 6 mois + spread de crédit **	31/12/2013	22/07/2016
Royaume-Uni ***	GBP		6,0	7,2		7,2	2% above Lloyds TSB base rate		
Total				227,2		227,2			

* Spread de crédit fonction du niveau du ratio financier (Endettement financier net/EBITDA) calculé à partir d'un niveau de 0,85%.

** Spread de crédit fonction du niveau du ratio financier (Endettement financier net/EBITDA) calculé à partir d'un niveau de 1,1%.

*** Ligne fonction de l'en-cours client.

de conventions de *cash pooling* et de prêts et emprunts intra-groupe dans le respect des réglementations locales. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire est gérée avec un objectif de liquidité et d'optimisation des rendements.

Les financements externes sont également gérés de façon centralisée par la trésorerie permettant ainsi d'en optimiser le coût.

Afin d'assurer le développement de la société et sa liquidité pour les cinq prochaines années, Assystem a un programme de financement diversifié de 312 millions d'euros en 2012, incluant :

- l'ORNANE pour 92 millions d'euros ;
- un financement bancaire disponible de 220 millions d'euros mis en place le 22 juillet 2011 qui se décompose comme suit :
 - un crédit moyen terme d'un montant maximum de 100 millions d'euros destiné au financement des opérations de croissance externe,
 - un crédit renouvelable d'un montant maximum de 120 millions d'euros afin de faire face aux besoins généraux du Groupe.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (paiements d'intérêts inclus). Pour la projection des flux, le Groupe a retenu un Euribor 3 mois au 31 décembre de chaque fin d'exercice augmenté du spread de crédit.

En millions d'euros

	Valeur comptable 2012	Flux de trésorerie contractuels	- 1 an	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	106,4	132,0	28,9	103,1	–
Emprunts auprès des établissements de crédit	1,9	2,3	0,4	1,9	–
Dettes de location financement	0,4	0,5	0,1	0,4	–
Dettes financières diverses et dérivé ORNANE	9,4	9,4	3,8	5,6	–
Autres passifs non courants	6,9	10,1	–	10,1	–
Concours bancaires courants	0,2	0,2	0,2	–	–
Fournisseurs	43,7	43,7	43,7	–	–
Autres passifs courant *	9,0	9,0	9,0	–	–
Engagements de location simple	–	61,0	16,4	38,8	5,8
Total des obligations contractuelles brutes	177,9	268,2	102,5	159,9	5,8
Instruments dérivés (couverture de taux)	0,8	0,8	0,8	–	–
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	178,7	269,0	103,3	159,9	5,8

En millions d'euros

	Valeur comptable 2011	Flux de trésorerie contractuels	- 1 an	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	128,3	159,5	28,3	39,2	92,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2,5	3,0	0,5	2,2	0,3
Dettes financières diverses et dérivé ORNANE	6,4	6,4	2,1	0,2	4,1
Autres passifs non courants	0,4	0,4	–	0,4	–
Concours bancaires courants	0,4	0,4	0,4	–	–
Fournisseurs	40,5	40,5	40,5	–	–
Autres passifs courant *	15,4	13,0	13,0	–	–
Engagements de location simple	–	59,7	15,5	38,3	5,9
Total des obligations contractuelles brutes	193,9	282,9	100,3	80,3	102,3
Instruments dérivés (couverture de taux)	1,9	1,6	1,1	0,5	–
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	195,8	284,5	101,4	80,8	102,3

En millions d'euros

	Valeur comptable 2010	Flux de trésorerie contractuels	- 1 an	de 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	89,3	91,2	42,4	48,8	–
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,1	0,1	–	0,1	–
Dettes de location financement	0,1	0,1	0,1	–	–
Dettes financières diverses et dérivé ORNANE	0,6	0,6	0,5	0,1	–
Autres passifs non courants	8,2	8,2	–	8,2	–
Concours bancaires courants	0,7	0,7	0,7	–	–
Fournisseurs	30,8	30,8	30,8	–	–
Autres passifs courant *	7,4	7,4	7,4	–	–
Engagements de location simple	–	58,3	13,2	35,1	10,0
Total des obligations contractuelles brutes	137,2	197,4	95,1	92,3	10,0
Instruments dérivés (couverture de taux)	2,9	3,7	1,8	1,9	–
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	140,1	201,1	96,9	94,2	10,0

* Hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants

L'OBSAAR, le crédit renouvelable et le crédit moyen terme comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Aucun ratio n'est attaché à l'ORNANE.

Ces ratios portent d'une part sur un calcul de *gearing* – uniquement pour l'OBSAAR 2008 – (rapport de l'endettement financier net sur capitaux propres) et d'autre part sur un calcul d'endettement financier net/EBITDA (rapport de l'endettement financier net sur la marge brute d'autofinancement). Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios s'établit comme suit et est largement inférieur aux seuils déterminés dans les contrats :

	Endettement net/ EBITDA		Gearing
Seuils à respecter au titre de l'OBSAAR	≤ 2,75	et	≤ 1
Seuils à respecter au titre du crédit moyen terme et du crédit revolving	≤ 2,75		—

Selon les modalités contractuelles de calcul des covenants, le Groupe n'a pas de dette financière nette.

NOTE 6/ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Nom	Pays	Numéro de Siren	Pourcentage d'intérêts	Pourcentage de droit de vote	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉS FRANÇAISES					
Assystem SA	France	412076937	Mère	—	IG
Eurosyn Développement SAS	France	383335205	100	100	IG
Alphatest	France	400741740	49,84	49,84	MEE
ASG	France	387943764	100	100	IG
Assystem France	France	322118605	100	100	IG
Assystem EOS	France	444159164	100	100	IG
Assystem Innovation	France	352268973	100	100	IG
Insiema	France	572004372	100	100	IG
SCI du Pont Noir	France	309112381	100	100	IG
Athos Aéronautique	France	415173210	100	100	IG
Assystem International	France	429159106	100	100	IG
MPH Global Services	France	499137610	80,75	80,75	IG
Silver Atena SAS	France	497631853	100	100	IG
Engage	France	521686857	25	25	IP
N Triple A	France	531136687	50	50	IP
Assystem Expert	France	509768917	100	100	IG
Anthelys (ex Assystem Environnement)	France	519021695	100	100	IG
Extra Capital	France	523477339	95,1	95,1	IG
Sica	France	572123040	63,94	63,94	IG
MPH International	France	332022334	80,75	100	IG
Holistia	France	481683969	100	100	IG
Assystem Avenir	France	790420509	100	100	IG
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES					
Assystem Deutschland Holding GmbH	Allemagne	—	100	100	IG
Assystem GmbH	Allemagne	—	100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems Engineering GmbH	Allemagne	—	100	100	IG
Berner & Mattner Systemtechnik GmbH	Allemagne	—	100	100	IG
Berner & Mattner Systemtechnik GesmbH	Autriche	—	100	100	IG
Assystem Iberia	Espagne	—	100	100	IG
Audifilm SA	Espagne	—	100	100	IG
Silver Atena SL	Espagne	—	100	100	IG
Assystem Portugal	Portugal	—	100	100	IG
Assystem Italia	Italie	—	100	100	IG

Nom	Pays	Numéro de Siren	Pourcentage d'intérêts	Pourcentage de droit de vote	Méthode de consolidation
TFSI	Guernesey	–	80,75	100	IG
Assystem Roumanie	Roumanie	–	100	100	IG
Assystem Canada	Canada	–	100	100	IG
Assystem UK et ses filiales	Royaume-Uni	–	100	100	IG
Silver Atena Ltd	Royaume-Uni	–	100	100	IG
Silver Atena UK Ltd	Royaume-Uni	–	100	100	IG
Specialist Services Ltd	Royaume-Uni	–	100	100	IG
Assystem Engineering Consulting Co Ltd	Chine	–	100	100	IG
A-Sino Automotive Engineering Corporation Ltd	Chine	–	95,34	95,34	IG
Assytem India Private Limited	Inde	–	100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems Private Ltd	Inde	–	100	100	IG
Silver Software Development Centre Private Ltd	Inde	–	100	100	IG
Silver Atena Private Ltd	Inde	–	100	100	IG
Assystem Belgium	Belgique	–	100	100	IG
Assystem Maroc SAS	Maroc	–	100	100	IG
ASM Technologies	Maroc	–	100	100	IG
MPH Cifal Rus	Russie	–	41,18	51	IG
MPH International Human Resources	Abu Dhabi	–	80,75	100	IG
MPH Technical Services LLC	Abu Dhabi	–	80,75	100	IG
GNRS	Dubaï	–	80,75	100	IG
MPH Consulting Services JLT	Dubaï	–	80,75	100	IG
MPH Technical Services LLC	Qatar	–	80,75	100	IG
MPH Technical Services	Nigeria	–	80,75	100	IG
MPH Yémen Limited	Yémen	–	40,38	50	IP
MPH Technical Services Malaysia	Malaysia	–	80,75	100	IG
Silver Atena Inc	États Unis	–	100	100	IG
Assystem US Inc	États Unis	–	100	100	IG
Assystem Australia	Australie	–	100	100	IG

IG : Intégration globale.
MEE : Mise en équivalence.
IP : Intégration proportionnelle.

Les relations mère-fille entre la holding Assystem SA et ses filiales sont décrites au chapitre 3 « Rapport de gestion du directoire », et notamment dans les paragraphes Trésorerie et Comptes sociaux d'Assystem SA.

Le Groupe a cédé au cours de l'exercice la société Anafi. Cette cession a généré un résultat de cession peu significatif.

NOTE 7/ REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au titre de l'exercice 2012 (voir note 8)

► Acquisition du pôle MPH Dubai

Le 1^{er} février 2012, le Groupe a procédé à l'acquisition des activités du pôle MPH Dubai opérant sur l'ensemble du spectre de l'offre des secteurs du pétrole et gaz avec des implantations dans la zone AMOA.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de croissance externe du Groupe Assystem, avec un renforcement des positions du Groupe dans le secteur à forte croissance de l'énergie, en particulier le pétrole et le gaz, et un élargissement de ses capacités d'intervention à l'international.

Le pôle MPH Dubai emploie environ 500 collaborateurs.

Il a contribué aux revenus du Groupe à hauteur de 44,5 millions d'euros et au résultat net à hauteur de 1,6 million d'euros pour la période allant du 1^{er} février au 31 décembre 2012. Si la date d'acquisition du groupe MPH Dubai avait été le 1^{er} janvier 2012, sa contribution aux revenus du Groupe aurait été d'environ de 48,5 millions d'euros.

Le détail du calcul du goodwill se décompose comme suit :

En millions d'euros

Part du prix d'acquisition versé en trésorerie	10,0
Part du prix d'acquisition versé en actions MPH Global Services	8,7
Prix d'acquisition	18,7
Juste valeur de l'actif net acquis	10,4
Goodwill	8,3
Pourcentage de détention du Groupe	77,3%
Part du Groupe dans le goodwill	6,4
Minoritaires	0,1

L'actif net acquis se décompose comme suit :

En millions d'euros

	Valeur comptable de l'actif net de l'entité acquise	Actif net de l'entité acquise à la juste valeur	Ajustements liés à la comptabilisation du regroupement d'entreprises
Immobilisations corporelles	2,0	2,0	-
Autres actifs non courants	0,2	0,2	-
Impôts différés actifs	0,7	0,2	(0,5)
Clients et comptes rattachés	14,1	13,3	(0,8)
Autres créances	0,3	0,3	(0,0)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3,1	3,1	-
Total actif	20,4	19,1	(1,3)
Passifs financiers	1,5	1,5	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1,1	1,1	-
Autres passifs	5,6	6,1	0,5
Total passif	8,2	8,7	0,5
Actif net	12,2	10,4	(1,8)
Actif net servant de base au calcul du goodwill	12,2	10,4	(1,8)

La comptabilisation du regroupement d'entreprise a conduit le Groupe à :

- annuler des impôts différés actifs pour 0,5 M€ compte tenu du manque de visibilité sur une filiale;
- provisionner certaines créances clients, du fait de leur ancienneté importante, pour 0,8 M€;
- ajuster le niveau des passifs acquis à hauteur de 0,5 M€.

Le flux de trésorerie lié à l'acquisition du pôle MPH Dubaï se décompose comme suit :

En millions d'euros

Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Découverts bancaires	(1,0)
Position nette de trésorerie acquise	2,1
Prix d'acquisition versé en trésorerie	(10,0)
Flux de trésorerie sur l'acquisition	(7,9)

Par ailleurs, dans le cadre de cette opération, les engagements suivants ont été souscrits :

- L'actionnaire minoritaire a accordé au Groupe le droit d'acquérir (« Option d'achat ») la quote-part de capital qu'il détient dans MPH Global Services (« MPH GS ») en tout ou partie selon le calendrier suivant :
 - dans les 30 jours suivant l'approbation des comptes consolidés de MPH GS clos le 31 décembre 2014 ;
 - dans les 30 jours suivant l'approbation des comptes consolidés de MPH GS clos le 31 décembre 2015 ;
 - dans les 30 jours suivant l'approbation des comptes consolidés de MPH GS clos le 31 décembre 2016.
- Le Groupe a accordé à l'actionnaire minoritaire le droit de lui vendre (« Option de vente ») la quote-part de capital qu'il détient dans MPH Global Services dans les mêmes conditions décrites ci-dessus. Compte tenu des hypothèses de réalisation de l'option de vente retenues, le Groupe a comptabilisé un passif financier d'un montant de 7,1 millions d'euros le 1^{er} février 2012, ramené à 6,9 millions d'euros après effet de la désactualisation. Il est enregistré au poste « Autres passifs non courants » de la situation financière consolidée (voir note 23).

L'affectation du prix d'acquisition présentée dans les tableaux ci-dessus est définitive au 31 décembre 2012.

► Acquisition de la société Holistia

Le 4 janvier 2012, le Groupe a procédé à l'acquisition de la société Holistia spécialisée dans les services aux entreprises dans le domaine de la construction, de l'extension, de la restructuration ou de la réhabilitation de bâtiments à usage professionnel. Ces services vont du conseil jusqu'à la réalisation « clé en main » de projets complexes en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 0,8 million d'euros et le goodwill à 0,6 million d'euros.

Au titre de l'exercice 2011 (voir note 8)

► Acquisition de Berner & Mattner

Le 31 janvier 2011, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% (actions conférant droit de vote) de la société Berner & Mattner, spécialisée dans l'élaboration, le développement, et l'évaluation de systèmes d'électronique embarquée. Son siège est situé à Munich avec des implantations à Cologne, Hambourg, Berlin, Stuttgart, Ingolstadt, Wolfsburg et Vienne (Autriche).

La société Berner & Mattner a contribué aux revenus du Groupe à hauteur de 35,5 millions d'euros et au résultat net à hauteur de 1,5 million d'euros pour l'exercice 2011.

Le détail du calcul du goodwill se décompose comme suit :

En millions d'euros	
	Affectation provisoire du prix d'acquisition
Part versée en trésorerie et équivalent de trésorerie	22,2
Juste valeur de l'actif net acquis	4,7
Goodwill	17,5
Coûts directs liés à l'acquisition comptabilisés au compte de résultat	0,2

Cette acquisition a permis au Groupe de renforcer sa présence sur le marché de l'électronique et des logiciels embarqués. Le Groupe et Berner & Mattner bénéficient de portefeuilles clients complémentaires, qui conféreront au Groupe un avantage clé sur les marchés de l'aérospatial, de l'automobile, de la défense et des transports en Europe.

L'acquisition de Berner & Mattner renforce la présence du Groupe en Allemagne, puisqu'il y emploie désormais plus de 1 100 personnes, pour un chiffre d'affaires de près de 100 millions d'euros.

L'actif net acquis se décompose comme suit :

En millions d'euros			
	Valeur comptable de l'actif net de l'entité acquise	Actif net de l'entité acquise à la juste valeur	Ajustements liés à la comptabilisation du regroupement d'entreprises
Immobilisations incorporelles	0,3	0,9	0,6
Immobilisations corporelles	0,9	0,9	–
Clients et comptes rattachés	8,9	10,2	1,3
Autres créances	0,5	0,5	–
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6,5	6,5	–
Total actif	17,1	19,0	1,9
Provisions	1,2	1,2	–
Avantages du personnel	0,3	0,6	0,3
Passifs financiers	1,8	1,8	–
Impôt différé passif	–	0,4	0,4
Autres passifs	10,3	10,3	–
Total passif	13,6	14,3	0,7
Actif net acquis	3,5	4,7	1,2

La comptabilisation du regroupement d'entreprise a conduit le Groupe à :

- reconnaître un actif incorporel correspondant à la juste valeur de logiciels développés en interne générant des revenus de licences pour un montant de 0,6 million d'euros ;
- appliquer la méthode de l'avancement sur les contrats au forfait conformément à la norme IAS 11 Contrats de construction, contrairement aux normes allemandes qui préconisent la méthode de l'achèvement. Dans ce cadre, le Groupe a revalorisé le poste Clients et comptes rattachés pour un montant de 1,3 million d'euros ;
- revaloriser les engagements de retraite conformément à la norme IAS 19 Avantages du personnel pour un montant de 0,3 million d'euros ;
- comptabiliser un impôt différé passif de 0,4 million d'euros relatif aux retraitements décrits ci-dessus.

Le flux de trésorerie lié à l'acquisition de la société Berner & Mattner se décompose comme suit :

En millions d'euros	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,5
Découverts bancaires et autres dettes	—
Position nette de trésorerie acquise	6,5
Prix d'acquisition	(22,3)
Flux de trésorerie sur l'acquisition	(15,8)

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2012 à l'affectation définitive du prix d'acquisition sans changement par rapport au 31 décembre 2011.

► Acquisition du groupe MPH en France

Le 28 juillet 2011, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% (actions conférant droit de vote) du groupe MPH en France. Cette acquisition a permis au Groupe Assystem de renforcer sa présence dans le secteur de l'énergie, en particulier dans le pétrole et le gaz.

Le groupe MPH a contribué aux revenus du Groupe à hauteur de 15,1 millions d'euros et au résultat net à hauteur de 0,8 million d'euros pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2011. Si la date d'acquisition du groupe MPH avait été le 1^{er} janvier 2011, sa contribution aux revenus du Groupe aurait été d'environ de 40 millions d'euros.

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2012 à l'affectation définitive du prix d'acquisition avec quelques changements non significatifs par rapport au 31 décembre 2011.

Le détail du calcul du goodwill se décompose comme suit :

En millions d'euros	
	Affectation provisoire du prix d'acquisition
Part versée en trésorerie et équivalent de trésorerie	17,8
Prix d'acquisition	17,8
Juste valeur de l'actif net acquis	0,3
Goodwill	17,5
Coûts directs liés à l'acquisition comptabilisés au compte de résultat	0,7

L'actif net acquis se décompose comme suit :

En millions d'euros			
	Valeur comptable de l'actif net de l'entité acquise	Actif net de l'entité acquise à la juste valeur	Ajustements liés à la comptabilisation du regroupement d'entreprises
Immobilisations incorporelles	0,1	—	(0,1)
Immobilisations corporelles	0,4	0,4	—
Actifs disponibles à la vente	0,1	0,1	—
Autres actifs non courants	0,1	0,1	—
Impôts différés actifs	—	1,8	1,8
Clients et comptes rattachés	15,0	15,0	—
Autres créances	3,0	2,7	(0,3)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1,6	1,6	—
Total actif	20,3	21,7	1,4
Provisions	4,3	4,3	—
Avantages du personnel	—	0,6	0,6
Passifs financiers	2,6	2,6	—
Impôt différé passif	—	—	—
Autres passifs	13,9	13,9	—
Total passif	20,8	21,4	0,6
Actif net	(0,5)	0,3	0,8
Intérêts minoritaires	0,3	—	(0,3)
Actif net acquis	(0,8)	0,3	1,1

Le flux de trésorerie lié à l'acquisition du groupe MPH se décompose comme suit :

En millions d'euros

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6
Découverts bancaires et autres dettes	(3,9)
Position nette de trésorerie acquise	(2,3)
Prix d'acquisition	(17,8)
Flux de trésorerie sur l'acquisition	(20,1)

► Autres événements

- Le Groupe a acquis en juin 2011 auprès de la société Duons une branche complète d'activité dans le secteur de l'automobile en France pour un montant de 3,5 millions d'euros. Cette activité a été classée au poste goodwill pour un montant de 3,6 millions d'euros après correction des actifs acquis.

- Le Groupe a procédé au rachat de 16% des titres SICA pour un montant de 0,2 million d'euros. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, lors de l'acquisition ultérieure des intérêts minoritaires, l'écart entre le prix effectivement payé et l'évaluation d'origine des intérêts minoritaires est imputé sur les capitaux propres du Groupe, soit 0,1 million d'euros.

Au titre de l'exercice 2010 (voir note 8)

Le Groupe a procédé à l'acquisition le 29 juillet 2010 de 51% des actions conférant droit de vote de la société SICA spécialisée dans les études liées au béton. Le prix d'acquisition de 51% des actions s'est élevé à 0,3 million d'euros. La juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle est de 0,5 million d'euros et le goodwill comptabilisé au titre de cette opération se monte à 0,1 million d'euros. Les intérêts minoritaires ont été évalués à la quote-part dans l'actif net identifiable de SICA, soit 0,2 million d'euros.

NOTE 8/ GOODWILL

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	114,0	75,6	75,0
Effets des variations de périmètre	5,8	38,5	0,1
Différences de change	0,3	(0,1)	0,5
Fin d'exercice	120,1	114,0	75,6
Valeur brute de fin d'exercice	136,5	130,4	92,3
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	16,4	16,4	16,7

Les effets de variation de périmètre sont décrits en note 2 et 7. Ils sont constitués :

- affectation définitive du prix d'acquisition du groupe MPH en France : - 0,1 million d'euros ;
- goodwill sur l'acquisition du pôle MPH Dubai : 6,4 millions d'euros ;
- goodwill sur l'acquisition de la société Holistia : 0,6 million d'euros ;
- sortie du goodwill lié à la cession des sociétés Anafi et Anafi Plus : - 1,1 million d'euros.

Le Groupe pratique annuellement des tests de dépréciation (*impairment tests*) ou plus fréquemment en cas d'indice objectif de perte de valeur.

L'affectation des valeurs nettes comptables des goodwill par unité génératrice de trésorerie est présentée ci-dessous :

En millions d'euros

	2010	2011	2012			Cumul des pertes de valeur fin de période
	Valeur nette	Valeur nette	Effets des variations de périmètre	Écart de conversion	Autres variations	
France	51,8	72,8	(0,6)	—	(13,8)	—
Silver Atena	0,4	0,4	—	—	(0,4)	—
Royaume-Uni	6,3	6,2	—	0,3	0,4	16,2
Espagne	2,2	2,2	—	—	—	—
Canada	—	—	—	—	—	0,2
Roumanie	0,3	0,3	—	—	—	—
Allemagne	14,6	32,1	—	—	—	—
Afrique – Moyen-Orient – Asie	—	—	6,4	—	13,8	—
Total	75,6	114,0	5,8	0,3	—	16,4

Suite à l'acquisition du pôle MPH Dubai, une nouvelle UGT AMOA a été créée.

Les goodwill affectés à cette UGT sont :

- le goodwill relatif à l'acquisition des activités de MPH Dubai : 6,4 millions d'euros (voir notes 2 et 7) ;
- le goodwill de la filiale TFSI (antérieurement intégré à l'UGT France) transférée à MPH Global Services dans le cadre de l'opération MPH Dubai : 8,0 millions d'euros (voir note 2) ;
- le goodwill relatif aux activités apportées par Assystem EOS (antérieurement intégré à l'UGT France) à MPH Global Services : 5,8 millions d'euros (voir note 2).

Le goodwill résiduel de Silver Atena a été transféré à l'UGT Royaume-Uni suite au rachat des intérêts minoritaires et au transfert du pilotage opérationnel des activités au Royaume-Uni. L'UGT Silver Atena est donc devenu sans objet.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant

une période de cinq années. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance (voir ci-dessous). Le taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe sont des taux nets d'impôt sur les sociétés appliqués à des flux nets d'impôt sur les sociétés. La norme IAS 36 préconise d'actualiser en utilisant des taux avant impôt sur les sociétés sur des flux avant impôt pour obtenir la valeur recouvrable de l'UGT. Ces deux méthodes permettent donc d'obtenir des résultats identiques.

Les cash-flows sont basés sur les prévisions budgétaires établies par les UGT dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie à moyen et long terme. Le Groupe a retenu un taux normatif de dette pondéré par le taux de gearing du secteur d'activité et un coût des fonds propres pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) spécifiques par pays (voir tableau ci-dessous).

Le tableau ci-après décrit les principaux facteurs de modélisation des hypothèses retenues pour le calcul des tests de perte de valeur :

2012 – UGT	Taux de croissance à perpétuité pour extrapolation des flux de trésorerie futurs au-delà de la période de projection	Taux de marge médian sur la période de projection	Taux de croissance médian du revenu pour extrapolation des flux de trésorerie futurs dans la période de projection	Taux d'actualisation
France	1,25%	7,00%	4,00%	9,30%
Allemagne	1,25%	5,00%	5,00%	8,60%
Royaume-Uni	1,25%	11,90%	5,00%	8,95%
Espagne	1,25%	7,50%	5,00%	12,35%
Roumanie	1,25%	7,20%	5,00%	12,70%
Afrique – Moyen-Orient – Asie *	1,25%	7,50%	5,00%	11,35%

* Taux composite déterminé à partir des taux d'actualisation applicables aux principales entités de l'UGT.

2011 – UGT	Taux de croissance à perpétuité pour extrapolation des flux de trésorerie futurs au-delà de la période de projection	Taux de marge médian sur la période de projection	Taux de croissance médian du revenu pour extrapolation des flux de trésorerie futurs dans la période de projection	Taux d'actualisation
France	1,25%	7,80%	4,00%	9,70%
Allemagne	1,25%	5,30%	5,50%	7,80%
Silver Atena	1,25%	4,10%	1,10%	8,60%
Royaume-Uni	1,25%	9,90%	3,00%	8,60%
Espagne	1,25%	7,20%	5,00%	10,90%
Roumanie	1,25%	7,60%	4,00%	12,90%

2010 – UGT	Taux de croissance à perpétuité pour extrapolation des flux de trésorerie futurs au-delà de la période de projection	Taux de marge médian sur la période de projection	Taux de croissance médian du revenu pour extrapolation des flux de trésorerie futurs dans la période de projection	Taux d'actualisation
France	1,25%	6,30%	3,70%	9,20%
Allemagne	1,25%	3,60%	5,20%	9,20%
Silver Atena	1,25%	1,40%	3,00%	9,20%
Royaume-Uni	1,25%	9,00%	4,20%	9,20%
Espagne	1,25%	7,50%	7,00%	10,50%
Roumanie	1,25%	7,60%	4,00%	9,20%

Les dépréciations éventuelles résultant d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés, d'une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Les analyses de sensibilité effectuées sur les WACC utilisés pour effectuer les tests majorés de 1% ne conduiraient pas à constater de perte de valeur sur l'ensemble des UGT.

NOTE 9/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros

	Frais de recherche et développement	Logiciels	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	1,3	7,8	–	–	9,1
Acquisitions	–	1,2	0,2	0,3	1,7
Amortissements	(0,1)	(3,8)	–	–	(3,9)
Cessions et mises au rebut	–	(0,9)	–	–	(0,9)
Différences de change	0,1	0,1	–	–	0,2
Autres variations	–	0,1	(0,1)	–	–
Valeur nette au 31 décembre 2010	1,3	4,5	0,1	0,3	6,2
Valeur brute au 31 décembre 2010	1,7	37,2	0,1	0,3	39,3
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2010	0,4	32,7	–	–	33,1
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	1,3	4,5	0,1	0,3	6,2
Acquisitions	–	1,3	0,1	–	1,4
Effets des variations de périmètre	–	0,9	–	–	0,9
Amortissements	(0,1)	(2,9)	–	–	(3,0)
Cessions et mises au rebut	(0,1)	–	–	–	(0,1)
Autres variations	–	0,1	(0,1)	–	–
Valeur nette au 31 décembre 2011	1,1	3,9	0,1	0,3	5,4
Valeur brute au 31 décembre 2011	1,6	39,3	0,1	0,3	41,3
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2011	0,5	35,4	–	–	35,9
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	1,1	3,9	0,1	0,3	5,4
Acquisitions	–	1,9	0,1	–	2,0
Différences de change	0,1	–	–	–	0,1
Amortissements	(0,1)	(2,7)	–	–	(2,8)
Autres variations	–	0,1	(0,1)	–	–
Valeur nette au 31 décembre 2012	1,1	3,2	0,1	0,3	4,7
Valeur brute au 31 décembre 2012	1,7	41,3	0,1	0,3	43,4
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2012	0,6	38,1	–	–	38,7

NOTE 10/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros

	Terrains, constructions et agencements	Matériel informatique	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	7,6	5,2	2,1	14,9
Acquisitions	0,7	3,0	1,2	4,9
Amortissements	(1,2)	(3,0)	(0,4)	(4,6)
Cessions et mises au rebut	(0,3)	(0,1)	(0,3)	(0,7)
Différences de change	–	0,1	–	0,1
Autres variations	(0,9)	–	(0,1)	(1,0)
Valeur nette au 31 décembre 2010	5,9	5,2	2,5	13,6
Valeur brute au 31 décembre 2010	9,9	41,0	6,7	57,6
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2010	4,0	35,8	4,2	44,0
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	5,9	5,2	2,5	13,6
Acquisitions	1,5	4,5	1,5	7,5
Effets des variations de périmètre	0,3	0,4	0,5	1,2
Amortissements	(1,3)	(3,4)	(0,8)	(5,5)
Cessions et mises au rebut	(0,2)	(0,1)	–	(0,3)
Autres variations	0,3	0,1	(0,4)	–
Valeur nette au 31 décembre 2011	6,5	6,7	3,3	16,5
Valeur brute au 31 décembre 2011	11,6	44,8	8,8	65,2
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2011	5,1	38,1	5,5	48,7
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	6,5	6,7	3,3	16,5
Acquisitions	2,0	4,3	2,1	8,4
Effets des variations de périmètre	1,7	–	0,1	1,8
Amortissements	(1,8)	(4,0)	(0,8)	(6,6)
Cessions et mises au rebut	–	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Différences de change	–	0,1	–	0,1
Autres variations	0,9	0,1	(1,0)	–
Valeur nette au 31 décembre 2012	9,3	7,1	3,6	20,0
Valeur brute au 31 décembre 2012	16,2	48,5	9,1	73,8
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2012	6,9	41,4	5,5	53,8

La valeur nette des immobilisations en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Valeur nette des constructions en contrat de location financement	0,3	–	–
Valeur nette des matériels informatiques en contrat de location financement	–	0,2	0,3

Le Groupe ne compte pas réaliser d'investissements significatifs à l'avenir pour lesquels les organes de direction auraient pris des engagements fermes.

NOTE 11/ IMMEUBLES DE PLACEMENT

L'immeuble comptabilisé au 31 décembre 2012 au poste « Immeubles de placement » est un bien détenu en pleine propriété situé à Cherbourg. Il est évalué à la juste valeur. Une évaluation avait été effectuée au cours du mois de décembre 2008 par un expert indépendant n'ayant aucun lien juridique avec le Groupe. Cet expert avait toutes les qualifications requises pour mener ce type d'évaluation. La méthode d'évaluation utilisée, conforme aux normes IFRS, fait référence à des transactions sur des biens similaires récemment opérées et Érendement. De plus, il y a lieu de considérer les grandes tendances du marché.

Au 31 décembre 2012, aucune expertise n'a été réalisée, le Groupe n'ayant pas considéré opportun de lancer une nouvelle expertise de l'immeuble compte tenu du caractère non significatif de sa valeur (0,2% du total bilan).

Nous précisons par ailleurs que l'économie du contrat de bail n'a pas significativement évolué depuis la dernière évaluation.

La valeur de l'immeuble de placement est de 1,4 million d'euros.

NOTE 12/ PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	0,6	0,5	0,5
Dividendes	(0,2)	(0,1)	(0,1)
Quote-part du résultat	0,2	0,2	0,1
Fin d'exercice	0,6	0,6	0,5

Les participations dans les entreprises associées sont constituées des titres de la société Alphatest.

Les intérêts du Groupe dans la société Alphatest sont les suivants :

	Valeur de la participation	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant	Revenu	Résultat	% d'intérêt	% droit de vote
2012	0,6	–	3,7	0,3	2,2	7,0	0,3	49,84%	49,84%
2011	0,6	–	3,4	0,3	2,0	7,7	0,3	49,84%	49,84%
2010	0,5	–	3,1	0,3	1,8	6,2	0,3	49,84%	49,84%

NOTE 13/ ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions d'euros

	Valeur brute		
	2012	2011	2010
Début d'exercice	5,0	4,9	5,2
Acquisitions	–	–	0,2
Variations de juste valeur	–	–	(0,4)
Cessions	(0,3)	–	–
Autres variations	–	–	(0,1)
Fin d'exercice	4,7	5,0	4,9

En millions d'euros

	Dépréciation		
	2012	2011	2010
Début d'exercice	1,6	1,6	1,6
Fin d'exercice	1,6	1,6	1,6
Valeur nette fin d'exercice	3,1	3,4	3,3
dont titres non cotés sur un marché	3,1	3,4	3,3

Le détail des actifs financiers disponibles à la vente est présenté dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros

	% intérêt	2010 Valeur nette	2011 Valeur nette	Cessions	2012 Valeur nette
Assystem Polska	100,0%	–	–	–	–
Polyform & Autres	25,0%	0,1	0,1	–	0,1
Avance Services Réseaux	15,0%	–	–	–	–
Holding Talan	7,0%	0,2	0,2	(0,2)	–
BTIC	68,0%	2,6	2,6	–	2,6
St Group	18,8%	0,4	0,4	–	0,4
MPH Algérie	100,0%	–	0,1	(0,1)	–
Total des actifs disponibles à la vente	–	3,3	3,4	(0,3)	3,1

Le Groupe a cédé sa participation dans la Holding Talan pour 1,0 million d'euros réalisant une plus-value de cession de 0,8 million d'euros inscrite en « Autres produits et charges financiers ».

NOTE 14/ AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En millions d'euros

	Prêts à des sociétés non consolidées	Prêts et dépôts de garantie	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	0,1	3,7	3,8
Entrées	–	1,2	1,2
Variations de juste valeur	–	(0,4)	(0,4)
Remboursement	(0,1)	(0,5)	(0,6)
Valeur nette au 31 décembre 2010	–	4,0	4,0
<i>Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2010</i>	<i>1,4</i>	<i>–</i>	<i>1,4</i>
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	–	4,0	4,0
Entrées	–	2,5	2,5
Effets des variations de périmètre	–	1,3	1,3
Variations de juste valeur	–	(0,3)	(0,3)
Remboursement	–	(0,4)	(0,4)
Valeur nette au 31 décembre 2011	–	7,1	7,1
<i>Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2011</i>	<i>1,4</i>	<i>–</i>	<i>1,4</i>
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	–	7,1	7,1
Entrées	0,3	1,7	2,0
Effets des variations de périmètre	0,2	–	0,2
Reprises de perte	0,1	–	0,1
Variations de juste valeur	–	0,3	0,3
Remboursement	(0,1)	(0,3)	(0,4)
Autres variations	(0,5)	(0,4)	(0,9)
Valeur nette au 31 décembre 2012	–	8,4	8,4
<i>Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2012</i>	<i>1,3</i>	<i>–</i>	<i>1,3</i>

NOTE 15/ CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Clients

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Créances clients	218,5	204,0	168,9
Factures à établir et encours de production	59,8	52,5	43,4
Valeur brute	278,3	256,5	212,3
Dépréciation	(7,4)	(6,2)	(6,7)
Valeur nette	270,9	250,3	205,6

Autres créances

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Créances fournisseurs	2,2	2,0	1,1
Créances sociales	1,6	1,2	0,7
Créances fiscales	17,1	12,4	7,5
Autres créances courantes	4,4	5,4	2,9
Créances sur immobilisations	0,1	1,8	0,1
Charges constatées d'avance	5,1	4,3	2,2
Valeur brute	30,5	27,1	14,5
Dépréciation	(0,5)	(0,4)	–
Valeur nette	30,0	26,7	14,5

NOTE 16/ TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Trésorerie	39,8	30,2	20,9
Équivalents de trésorerie	96,7	121,6	107,0
Total	136,5	151,8	127,9

Les Sicav monétaires, certificats de dépôts négociables et comptes à terme constituent les équivalents de trésorerie au regard des critères de la norme IAS 7 « États des flux de trésorerie ». Les comptes bancaires ne sont soumis à aucune restriction d'utilisation.

NOTE 17/ INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS**Dérivés de taux et de change**

En millions d'euros

	2012			2011			2010		
	Actifs	Passifs	Variation de juste valeur	Actifs	Passifs	Variation de juste valeur	Actifs	Passifs	Variation de juste valeur
Couverture de taux d'intérêt – CFH *	–	(0,8)	1,0	–	(1,8)	1,1	–	(2,9)	0,6
Couverture de taux de change – CFH *	–	–	0,1	–	(0,1)	0,1	–	(0,2)	(0,2)
Total produits de taux	–	(0,8)	1,1	–	(1,9)	1,2	–	(3,1)	0,4
Part courante	–	(0,8)	–	–	(1,9)	–	–	(3,1)	–
Variation de la réserve de flux de trésorerie	–	–	0,3	–	–	2,3	–	–	1,0
Impact résultat financier	–	–	0,8	–	–	(1,1)	–	–	(0,6)

* Cash Flow Hedge.

Les instruments de couverture de taux sont décrits dans la note 5 « Gestion des risques » au paragraphe « Risque de taux ».

Dérivés de l'ORNANE

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	4,1	–	–
Dérivé en date de mise en place de l'ORNANE	–	10,8	–
Variation de juste valeur par le résultat	1,5	(6,7)	–
Fin d'exercice	5,6	4,1	–

Le dérivé ORNANE est comptabilisé en « Autres passifs financiers et dérivés non courants ».

La sensibilité de l'instrument dérivé à une évolution raisonnable des principaux paramètres de marché clé (notamment la volatilité et le spread de crédit) est estimée à plus ou moins 0,5 million d'euros.

NOTE 18/ CAPITAL ET ACTIONS**Actions**

En nombre d'actions

	Actions ordinaires		
	2012	2011	2010
Début d'exercice	20 387 724	20 157 082	20 041 375
Émission suite à l'exercice de BSA	346 554	230 642	115 707
Réduction de capital	–	–	–
Sous-total	346 554	230 642	115 707
Actions d'autocontrôle	(1 715 849)	(1 676 580)	(1 032 406)
Fin d'exercice	19 018 429	18 711 144	19 124 676
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	20 734 278	20 387 724	20 157 082
Valeur nominale de l'action (en euros par action)	1,00	1,00	1,00

Au 31 décembre 2012, les actions Assystem SA sur le plan des droits de vote sont réparties comme suit :

- nombre d'actions à droit de vote simple : 14 391 326 ;
- nombre d'actions à droit de vote double : 6 342 952.

Chacune des actions donne droit au dividende dans les mêmes conditions.

Bons de souscription (BSAR et BSAAR)

Les BSAR/BSAAR en circulation à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- le nombre de BSAR 2013 (ASSBR, prix d'exercice de 35 euros) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 4 892 734 ; la parité d'exercice est de : 1 action pour 1 BSAR ASSBR exercé à 35 euros ;
- le nombre de BSAAR 2015 (ASSBR, prix d'exercice de 11,1 euros) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 3 155 419 ; la parité d'exercice est de : 1 action pour 1 BSAAR ASSBR exercé à 11,1 euros.

Le nombre maximum potentiel d'actions au 31 décembre 2012 :

En nombre d'actions

Nombre d'actions émises entièrement libérées	Nombre d'actions total résultant de l'exercice des instruments en circulation au 31 décembre 2012			Nombre maximum potentiel d'actions
Total actions	BSAR 2013	BSAR 2015	ORNANE *	Total actions
20 734 278	4 892 734	3 155 419	4 181 818	32 964 249

* Comme indiqué dans la note 3 – Principes comptables résultat dilué par action, l'hypothèse de dilution maximale utilisée au 31 décembre 2012 correspond au remboursement du nominal en actions des 4 181 818 obligations émises compte tenu du taux de conversion (1 action pour 1 obligation émise).

Actions propres

En nombre d'actions

	Actions d'autocontrôle		
	2012	2011	2010
Début d'exercice	1 676 580	1 032 406	791 749
Achats d'actions propres	835 454	1 222 694	818 239
Cessions d'actions propres	(796 185)	(501 420)	(577 582)
Actions propres livrées au profit des salariés et mandataires sociaux	–	(77 100)	–
Fin d'exercice	1 715 849	1 676 580	1 032 406
Valeur des actions propres dans les capitaux propres (en millions d'euros)	(23,4)	(21,9)	(11,5)

NOTE 19/ EMPRUNT OBLIGATAIRE

	Montant émis	Échéance à l'origine	Taux d'intérêt facial	Intérêts versés sur l'exercice (hors couverture)	Composante dette à l'origine	Frais imputés dans le cadre de la méthode du TIE	Composante capitaux propres à l'origine	Dérivé incorporé à l'origine
OBSAAR 2008 *	65,0	31/12/2013	Euribor 3 mois – 0,88%	0,1	59,6	1,1	4,3	–
ORNANE **	92,0	01/01/2017	4,0%	3,7	79,3	1,9	–	10,8

* Remboursable en trois tranches de 16,25 millions d'euros au 31 décembre 2011, et deux tranches de 24,375 millions d'euros (valeur nominale) respectivement au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013.

** Remboursable le 1^{er} janvier 2017.

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	128,3	89,3	87,7
Augmentation	–	92,0	–
Remboursement	(24,4)	(42,3)	–
Frais imputé dans le cadre de la méthode du TIE	–	(1,9)	–
Coût amorti	2,5	2,0	1,6
Dérivé incorporé de l'ORNANE	–	(10,8)	–
Fin d'exercice	106,4	128,3	89,3

► ORNANE

Le 6 juillet 2011, il a été procédé à une émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE) pour un montant global de 92 millions d'euros.

Cet emprunt obligataire n'est assujéti à aucun covenant bancaire et aucune sûreté n'a été accordée dans le cadre du financement.

Le taux retenu pour le calcul de la composante dette obligataire et dérivé à l'émission est de 6,63%.

► OBSAAR 2008

Le taux retenu pour le calcul de la composante dette et capitaux propres était :

- Taux de marché de 4,962% + spread 0,8%, soit 5,76%.

NOTE 20/ PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS)

En millions d'euros

	Ouverture	Augmentations	Remboursements	Variations des crédits de trésorerie	Transferts	Variation de juste valeur	Effets des variations de périmètre	Clôture
Emprunts auprès des établissements de crédit	2,1	0,1	–	–	(0,5)	–	–	1,7
Dettes de location financement	–	–	–	–	–	–	0,3	0,3
Dettes financières diverses	0,3	–	–	–	–	–	–	0,3
Instruments dérivés long terme	4,1	–	–	–	–	1,5	–	5,6
Total non courant	6,5	0,1	–	–	(0,5)	1,5	0,3	7,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,4	(0,8)	–	–	0,5	–	0,1	0,2
Dettes de location financement	–	–	–	–	–	–	0,1	0,1
Dettes financières diverses	2,0	–	–	1,8	–	–	–	3,8
Concours bancaires courants	0,4	–	–	(1,2)	–	–	1,0	0,2
Instruments dérivés court terme	1,9	–	–	–	–	(1,1)	–	0,8
Total courant	4,7	(0,8)	–	0,6	0,5	(1,1)	1,2	5,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	2,5	(0,7)	–	–	–	–	0,1	1,9
Dettes de location financement	–	–	–	–	–	–	0,4	0,4
Dettes financières diverses	2,3	–	–	1,8	–	–	–	4,1
Instruments dérivés long terme	4,1	–	–	–	–	1,5	–	5,6
Instruments dérivés court terme	1,9	–	–	–	–	(1,1)	–	0,8
Concours bancaires courants	0,4	–	–	(1,2)	–	–	1,0	0,2
Total	11,2	(0,7)	–	0,6	–	0,4	1,5	13,0

La variation de juste valeur d'un montant de 0,4 million d'euros est décrite en note 17 et 34.

NOTE 21/ PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Provisions

En millions d'euros

	Début d'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effets des variations de périmètre	Transfert courant/non courant	Fin d'exercice
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	–	0,2	(0,1)	–	–	–	0,1
Restructurations	–	–	–	–	–	–	–
Risques sociaux et fiscaux	–	–	–	–	–	–	–
Autres	0,8	0,1	(0,1)	(0,2)	–	(0,2)	0,4
Total non courant	0,8	0,3	(0,2)	(0,2)	–	(0,2)	0,5
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	6,1	1,2	(3,1)	(1,3)	(1,0)	–	1,9
Restructurations	0,2	–	(0,2)	–	–	–	–
Risques sociaux et fiscaux	3,2	0,4	(1,1)	(0,5)	0,6	(0,2)	2,4
Autres	1,3	0,8	(0,4)	(0,4)	–	0,4	1,7
Total courant	10,8	2,4	(4,8)	(2,2)	(0,4)	0,2	6,0
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	6,1	1,4	(3,2)	(1,3)	(1,0)	–	2,0
Restructurations	0,2	–	(0,2)	–	–	–	–
Risques sociaux et fiscaux	3,2	0,4	(1,1)	(0,5)	0,6	(0,2)	2,4
Autres	2,1	0,9	(0,5)	(0,6)	–	0,2	2,1
Total	11,6	2,7	(5,0)	(2,4)	(0,4)	–	6,5

Les dotations aux provisions et les reprises de provisions non utilisées sont comptabilisées dans la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions » du compte de résultat.

Passifs éventuels

Le contentieux judiciaire qui oppose la société ASG aux sociétés Sobrena, Acergy, et Iska Marine, pour un sinistre intervenu au mois de janvier 2010 (incendie survenu à bord d'un navire, l'*Acergy Falcon*, entré en cale sèche à Brest pour des opérations de maintenance), a connu des évolutions au cours de l'exercice 2012. En effet, Sobrena s'est désistée de toute action en France à l'encontre d'ASG et d'Iska Marine suite à une transaction signée entre Acergy et Sobrena dans le cadre de la procédure anglaise. Par ailleurs, à ce jour, et comme en 2010 et 2011, aucun élément ne permet d'établir que la société ASG ait commis une faute quelconque, ni l'origine certaine du feu ; le Groupe confirme par ailleurs, comme lors des exercices précédents, qu'en cas d'éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurance du Groupe.

Assystem SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008 à 2010. Les conclusions de l'administration fiscale développées dans la proposition de rectification du 23 avril 2012 ont été contestées en totalité.

NOTE 22/ AVANTAGES DU PERSONNEL

Ils sont principalement constitués des engagements IDR dus au titre de la convention Syntec en France. L'acquisition des droits en fonction de l'ancienneté donne droit à une indemnité de fin de carrière.

Engagement net reconnu au bilan

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Valeur actuelle des obligations financées ou partiellement financées en matière de retraite	16,8	15,9	16,6
Juste valeur des actifs du régime	(1,5)	(1,6)	(1,9)
Provision inscrite au bilan	15,3	14,3	14,7

Impact au compte de résultat

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Coût des services rendus au cours de la période	(1,1)	(0,8)	(1,6)
Coût financier	(0,5)	(0,6)	(0,7)
Rendement des actifs du régime	–	0,1	0,1
Réduction de régime	–	0,5	–
Montant inscrit au compte de résultat	(1,6)	(0,8)	(2,2)
Montant reconnu en dotations aux amortissements et provisions à caractère opérationnel	(1,1)	(0,3)	(1,6)
Montant reconnu en autres produits et charges financiers	(0,5)	(0,5)	(0,6)
Montant inscrit au compte de résultat	(1,6)	(0,8)	(2,2)

Évolution du passif net comptabilisé au bilan

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Montant du passif net de début d'exercice	14,3	14,7	12,5
Coût des services rendus au cours de la période	1,1	0,8	1,6
Coût financier	0,5	0,6	0,7
Rendement des actifs du régime	–	(0,1)	(0,1)
Écarts actuariels passés par les capitaux propres	–	(3,1)	(0,1)
Effets des variations de périmètre	(0,1)	2,1	0,2
Réduction de régime	–	(0,5)	–
Prestations payées	(0,6)	(0,5)	(0,4)
Prestations versées directement par le fond	0,1	0,3	0,3
Montant du passif net de fin d'exercice	15,3	14,3	14,7

Les écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sont constitués par :

- le changement de taux d'actualisation : le taux retenu sur l'exercice 2012 est de 2,7% contre 3,7% en 2011 et 4,5% en 2010. Le taux retenu pour 2012 est le taux Bloomberg AA LT 15+ sans changement de panel par rapport à l'exercice 2011 ;
- la mise à jour des taux de turnover suite à l'étude réalisée en 2011 sur les sociétés françaises.

Valeur actuelle de l'engagement de retraite

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Valeur actuelle de l'engagement retraite début d'exercice	15,9	16,6	14,5
Coût des services rendus	1,1	0,8	1,6
Coût financier	0,5	0,6	0,7
Écarts actuariels passés par les capitaux propres	–	(3,1)	(0,1)
Effets des variations de périmètre	(0,1)	2,1	0,3
Réduction de régime	–	(0,5)	–
Prestations payées	(0,6)	(0,5)	(0,4)
Autres	–	(0,1)	–
Valeur actuelle de l'engagement retraite fin d'exercice	16,8	15,9	16,6

Actifs de couverture

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Juste valeur des actifs du régime début d'exercice	1,6	1,9	2,0
Rendement des actifs	–	0,1	0,1
Effets des variations de périmètre	–	–	0,1
Prestations versées	(0,1)	(0,3)	(0,3)
Autres	–	(0,1)	–
Juste valeur des actifs du régime fin d'exercice	1,5	1,6	1,9

Les actifs de couverture sont principalement répartis sur trois fonds dans les conditions suivantes :

- à hauteur de 0,9 million d'euros avec un taux de rémunération minimum de 4,5% ;
- à hauteur de 0,6 million d'euros sur un fond diversifié monétaire, action et obligataire avec un rendement maximal servi ne pourra pas dépasser 60% du TmE ;
- à hauteur de 0,1 million d'euros avec un taux de rémunération annuel minimum net égal à 60% du TmE (taux moyen des emprunts de l'état français) dans la limite de 3,5% maximum.

Hypothèses actuarielles

	2012	2011	2010
France			
Taux d'actualisation	2,7%	3,7%	4,5%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%	2,5%
Taux de turnover médian	10/15%	10/15%	10/15%

Régimes de retraite à cotisations définies

	2012	2011	2010
Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies	21,6	21,1	17,1

Analyse de sensibilité

Le passif comptabilisé au titre des indemnités de retraite (convention Syntec) est calculé en fonction d'hypothèses actuarielles : table de mortalité, rotation du personnel, niveau futur des salaires, taux d'actualisation, taux attendu de rendement des actifs du régime. Les variations de ces hypothèses peuvent impacter plus ou moins fortement le passif.

Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation, hypothèse impactant fortement le passif en cas de modification :

	Moins 1%	Moins 0,5%	Plus 0,5%	Plus 1%
Impact sur les capitaux propres totaux (en millions d'euros)	(1,8)	(0,8)	0,9	1,6
Impact sur les capitaux propres totaux (en %)	(0,9)%	(0,4)%	0,4%	0,8%
Impact sur l'engagement de retraite net total (en %)	11,8%	5,2%	(5,9)%	(10,5)%

NOTE 23/ AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	0,4	8,2	6,0
Effets des variations de périmètre	7,1	–	–
Autres variations	(0,4)	(0,4)	0,9
Effet de la désactualisation	0,6	0,7	0,7
Variation de juste valeur comptabilisée au compte de résultat	(0,8)	(1,9)	0,6
Écart de conversion	–	(0,1)	–
Reclassement en Autres passifs courants	–	(6,1)	–
Fin d'exercice	6,9	0,4	8,2

Le Groupe a comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités MPH Dubai un Put sur minoritaires d'un montant de 7,1 millions d'euros (voir note 7).

L'effet de la désactualisation et la variation de juste valeur ont été comptabilisés en « Autres produits et charges financiers ».

NOTE 24/ AUTRES PASSIFS COURANTS

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Dettes clients	5,0	5,6	4,8
Dettes sociales	115,0	106,7	89,0
Dettes fiscales	54,0	53,5	45,5
Autres dettes d'exploitation	2,6	2,1	1,7
Dettes sur immobilisations d'exploitation	1,4	1,6	0,9
Produits constatés d'avance	29,0	26,5	16,5
Put sur minoritaires	–	6,1	–
Total	207,0	202,1	158,4

Le Groupe a racheté à l'actionnaire minoritaire sa participation dans les sociétés du pôle Silver (40,4% du capital), celle-ci ayant fait l'objet de la comptabilisation d'un Put sur minoritaires d'un montant de 7 millions d'euros à la date de la transaction. Cette acquisition a été réglée en numéraire à hauteur de 3,7 millions d'euros et en actions Assystem SA pour le solde, soit 3,3 millions d'euros. L'effet de la variation de juste valeur d'un montant de - 0,9 million d'euros a été comptabilisé en « Autres produits et charges financiers ».

Le Groupe considère que la valeur comptable des autres dettes correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 25/ IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés présentés au bilan sont regroupés par groupe d'unités fiscales.

En revanche les tableaux ci-dessous sont présentés par nature d'impôts différés.

Impôts différés net au bilan

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Actifs d'impôts différés			
Recouvrables à moins d'un an	4,7	7,1	4,4
Recouvrables à plus d'un an	5,1	5,0	5,1
	9,8	12,1	9,5
Passifs d'impôts différés			
Exigibles à moins d'un an	2,1	0,7	0,5
Exigibles à plus d'un an	2,7	5,7	1,3
	4,8	6,4	1,8
Montant net des impôts différés	5,0	5,7	7,7
dont part à moins d'un an	2,6	6,4	3,9
dont part à plus d'un an	2,4	(0,7)	3,8

Les mouvements de la période sur les impôts différés actif et passif se décomposent comme suit :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Début d'exercice	5,7	7,7	5,2
Effets des variations de périmètre	(0,2)	1,7	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	(0,4)	(1,9)	3,0
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	(0,1)	(1,8)	(0,4)
Autres	–	–	(0,2)
Fin d'exercice	5,0	5,7	7,7

Impôts différés actifs

En millions d'euros

	Participation des salariés	Provision Indemnités de Départ en Retraite	Reports fiscaux déficitaires	Provisions amortissements et éléments liés aux immobilisations	Autres	Instruments dérivés de couverture	Total
Au 1^{er} janvier 2010	0,6	3,6	0,4	1,1	1,1	1,2	8,0
Effets des variations de périmètre	–	0,1	–	–	–	–	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,6	0,6	0,5	(0,4)	0,3	0,2	1,8
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(0,4)	(0,4)
Au 31 décembre 2010	1,2	4,3	0,9	0,7	1,4	1,0	9,5
Effets des variations de périmètre	0,1	0,2	0,3	1,5	–	–	2,1
Autres	–	–	(0,2)	0,2	0,1	–	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,5	0,4	0,4	(0,1)	0,5	0,5	2,2
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	–	(1,0)	–	–	–	(0,8)	(1,8)
Au 31 décembre 2011	1,8	3,9	1,4	2,3	2,0	0,7	12,1
Effets des variations de périmètre	–	–	0,1	(0,3)	–	–	(0,2)
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,2	0,2	(0,5)	(1,0)	(0,6)	(0,3)	(2,0)
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(0,1)	(0,1)
Au 31 décembre 2012	2,0	4,1	1,0	1,0	1,4	0,3	9,8

Impôts différés passifs

En millions d'euros

	Juste valeur des immeubles	Retraitement OBSAR	Retraitement ORNANE	Retraitement RCF	Provisions	Reconnaissance du revenu à l'avancement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2010	0,7	1,2	–	–	0,7	–	0,2	2,8
Autres	–	–	–	–	–	–	0,2	0,2
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	–	(0,6)	–	–	(0,4)	–	(0,2)	(1,2)
Au 31 décembre 2010	0,7	0,6	–	–	0,3	–	0,2	1,8
Effets des variations de périmètre	–	–	–	–	–	0,4	–	0,4
Autres	–	–	–	–	–	0,2	(0,1)	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	(0,1)	(0,3)	2,8	1,0	1,0	(0,2)	(0,1)	4,1
Au 31 décembre 2011	0,6	0,3	2,8	1,0	1,3	0,4	–	6,4
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	–	(0,2)	(1,3)	(0,2)	(0,5)	0,6	–	(1,6)
Au 31 décembre 2012	0,6	0,1	1,5	0,8	0,8	1,0	–	4,8

Bases d'impôts différés actif non reconnus

Le montant des différences temporaires déductibles, pertes fiscales et crédit d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établit à :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Déficits fiscaux	5,9	16,8	18,9
Différences temporaires	1,0	3,7	6,5
Total	6,9	20,5	25,4

Le montant reporté dans le tableau ci-dessus n'intègre plus les déficits et différences temporaires sur la Chine et l'Italie, le Groupe ne projetant pas, à court terme, d'investir à nouveau dans ces pays.

NOTE 26/ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**Classification comptable des actifs et passifs financiers****► Actifs financiers**

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe sur les trois derniers exercices :

En millions d'euros

	Valeur au bilan	2012			
		Actifs disponibles à la vente	Coût amorti	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente	3,1	3,1	–	–	3,1
Autres actifs financiers non courants	8,4	–	8,4	–	8,4
Clients et comptes rattachés	270,9	–	270,9	–	270,9
Autres créances *	6,2	–	6,2	–	6,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136,5	–	116,0	20,5	136,5
Total	425,7	2,5	401,5	21,1	425,7

* Hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance.

En millions d'euros

	2011				
	Valeur au bilan	Actifs disponibles à la vente	Coût amorti	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente	3,4	3,4	–	–	3,4
Autres actifs financiers non courants	7,1	–	7,1	–	7,1
Clients et comptes rattachés	250,3	–	250,3	–	250,3
Autres créances *	8,8	–	8,8	–	8,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151,8	–	120,3	31,5	151,8
Total	421,4	3,4	386,5	31,5	421,4

* Hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance.

En millions d'euros

	2010				
	Valeur au bilan	Actifs disponibles à la vente	Coût amorti	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente	3,3	3,3	–	–	3,3
Autres actifs financiers non courants	4,0	–	4,0	–	4,0
Clients et comptes rattachés	205,6	–	205,6	–	205,6
Autres créances *	4,1	–	4,1	–	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127,9	–	76,9	51,0	127,9
Total	344,9	3,3	290,6	51,0	344,9

* Hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance.

► Passifs financiers

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers du Groupe sur les trois derniers exercices :

En millions d'euros

	2012				
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le résultat	Dérivés	Juste valeur
Emprunts obligataires	106,4	106,4	–	–	106,4
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	13,0	6,6	–	6,4	13,0
Autres passifs non courants	6,9	–	6,9	–	6,9
Fournisseurs et comptes rattachés	43,7	43,7	–	–	43,7
Autres passifs courants *	9,0	9,0	–	–	9,0
Total	179,0	165,7	6,9	6,4	179,0

En millions d'euros

	2011				
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le résultat	Dérivés	Juste valeur
Emprunts obligataires	128,3	128,3	–	–	128,3
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	11,2	5,2	–	6,0	11,2
Autres passifs non courants	0,4	0,4	–	–	0,4
Fournisseurs et comptes rattachés	40,5	40,5	–	–	40,5
Autres passifs courants *	15,4	9,3	6,1	–	15,4
Total	195,8	183,7	6,1	6,0	195,8

* Hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance.

En millions d'euros

	2010				
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le résultat	Dérivés	Juste valeur
Emprunts obligataires	89,3	89,3	–	–	89,3
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	4,6	1,5	–	3,1	4,6
Autres passifs non courants	8,2	0,9	7,3	–	8,2
Fournisseurs et comptes rattachés	30,8	30,8	–	–	30,8
Autres passifs courants *	7,4	7,4	–	–	7,4
Total	140,3	129,9	7,3	3,1	140,3

* Hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

Hiérarchie de juste valeur

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers et s'appuie sur cette classification, en conformité avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan :

- Catégorie niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.
- Catégorie niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables.
- Catégorie niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transaction observables sur les marchés, sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement. Ce modèle s'applique notamment pour les titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence d'un marché actif et pour le dérivé incorporé de l'ORNANE (voir note 17).

La hiérarchie de juste valeur par classe d'instruments financiers s'établit comme suit au 31 décembre 2012 :

En millions d'euros

	2012			
	Catégorie niveau 1 Prix de marché	Catégorie niveau 2 Modèles avec paramètres observables	Catégorie niveau 3 Modèles avec paramètres non observables	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	–	–	3,1	3,1
Équivalents de trésorerie	20,5	–	–	20,5
Total	20,5	–	3,1	23,6
Autres passifs financiers et dérivés non courants	–	–	–	–
Dérivés ORNANE	–	–	5,6	5,6
Autres passifs financiers et dérivés courants	–	–	–	–
Dérivés de taux et change	–	0,8	–	0,8
Autres passifs non courants	–	–	6,9	6,9
Total	–	0,8	12,5	13,3

NOTE 27/ PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Attribution gratuite d'actions

	Plan 2011 ⁽¹⁾		Plan 2011 ⁽²⁾		Plan 2011 ⁽³⁾		Plan 2012 ⁽⁴⁾		Plan 2012 ⁽⁵⁾		Plan 2012 ⁽⁶⁾	
Prix d'exercice (en euros)	1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
Date d'attribution la plus éloignée	13/04/2011		31/10/2011		29/11/2011		13/03/2012		13/03/2012		07/11/2012	
Date d'échéance la plus éloignée	13/04/2013		31/10/2013		31/03/2016		13/03/2015		13/03/2014		07/11/2014	
	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions gratuites	Prix moyen pondéré d'exercice
En circulation au 1^{er} janvier 2010												
Actions gratuites attribuées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites exercées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites expirées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
En circulation au 31 décembre 2010												
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
En circulation au 1^{er} janvier 2011												
Actions gratuites attribuées pendant la période	20 500	1,00	43 360	1,00	108 900	1,00	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	—	—	(1 386)	1,00	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites exercées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites expirées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
En circulation au 31 décembre 2011	20 500		41 974		108 900							
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
En circulation au 1^{er} janvier 2012												
Actions gratuites attribuées pendant la période	—	—	—	—	—	—	60 000	1,00	1 000	1,00	46 393	1,00
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	—	—	(5 576)	1,00	—	—	—	—	—	—	(1 296)	1,00
Actions gratuites exercées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions gratuites expirées pendant la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
En circulation au 31 décembre 2012	20 500	1,00	36 398	1,00	108 900	1,00	60 000	1,00	1 000	1,00	45 097	1,00
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

- (1) Attribution décidée par le directoire du 13 avril 2011 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 mai 2008.
La période d'acquisition des droits est de deux ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de quatre ans.
- (2) Attribution décidée, dans le cadre de l'accord d'entreprise de la filiale Assystem EOS relatif au dispositif de la prime de partage des profits institué par la loi du 28 juillet 2011 (durée de l'accord : trois ans), par le Directoire du 28 octobre 2011, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 05/05/2010.
La période d'acquisition des droits est de deux ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de quatre ans.
- (3) Attribution décidée par le directoire du 29 novembre 2011 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 5 mai 2010.
La période d'acquisition des droits est de deux ans et quatre mois à compter de la date d'attribution. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le Groupe à l'issue de la période. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le groupe à l'issue de la période d'acquisition et de l'atteinte d'un niveau de performance (résultat opérationnel) fixé chaque année, sauf pour le premier tiers.
La période d'indisponibilité est de quatre ans et quatre mois.
- (4) Attribution décidée par le directoire du 13 mars 2012 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 5 mai 2010.
La période d'acquisition des droits est de trois ans à compter de la date d'attribution. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le Groupe à l'issue de la période. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le groupe à l'issue de la période d'acquisition et de l'atteinte d'un niveau de performance (taux de marge du Groupe Assystem) fixé chaque année, sauf pour le premier tiers.
La période d'indisponibilité est de deux ans à l'issue de la période d'acquisition.
- (5) Attribution décidée par le directoire du 13 mars 2012 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 5 mai 2010.
La période d'acquisition des droits est de trois ans à compter de la date d'attribution. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le Groupe à l'issue de la période. Les actions attribuées seront acquises par tiers successifs en fonction de la présence effective de la personne attributaire dans le groupe à l'issue de la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de cinq ans.
- (6) Attribution décidée, dans le cadre de l'accord d'entreprise de la filiale Assystem EOS relatif au dispositif de la prime de partage des profits institué par la loi du 28 juillet 2011 (durée de l'accord : trois ans), par le Directoire du 7 novembre 2012 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 5 mai 2010.
La période d'acquisition des droits est de deux ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de quatre ans.

Charge liée aux paiements fondés sur des actions

Le montant de la charge liée aux paiements fondés sur des actions s'élève à :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1,1	0,4	0,6

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été évaluée sur la base des hypothèses suivantes :

En euros

	2012	2011	2010
Juste valeur moyenne pondérée des options ou actions gratuites attribuées sur l'exercice (en euros pour une unité)	14,45	12,80	8,74

NOTE 28/ INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2012, le pilotage du Groupe est organisé par zones géographiques :

- France ;
- Europe hors France ;
- AMOA (voir note 2) ;
- Autres zones.

Les secteurs s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources dans le cadre de synergies. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques. Les mises à disposition de ressources partagées figurent au niveau du revenu intersegments et les charges sont imputées au résultat sectoriel. Sont exclus du résultat sectoriel les *management fees* facturés par la société mère à ses filiales. Les transactions avec d'autres secteurs sont conclues dans des conditions commerciales normales qui seraient disponibles auprès de tiers.

Les actifs sectoriels incluent les actifs opérationnels utilisés par chaque secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés : en sont exclus les immeubles de placement, les actifs disponibles à la vente, les autres actifs financiers non courants et les dérivés long terme, les actifs d'impôt différés, les créances d'impôts sur les sociétés, les autres actifs financiers court terme et dérivés court terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs sectoriels sont constitués des passifs opérationnels résultant des activités des secteurs qui sont directement attribuables ou peuvent être raisonnablement attribuables : en sont exclus les dettes financières, les passifs d'impôts différés et les dettes d'impôt sur les sociétés.

En millions d'euros

Exercice 2012	France	Europe hors France	Asie – Moyen-Orient – Afrique	Autres zones	Éléments non affectés	Intersegments	Total
Chiffre d'affaires externe	521,0	245,8	83,4	5,4	–	–	855,6
Chiffre d'affaires intersegments	3,1	8,6	3,5	0,1	–	(15,3)	–
Total chiffre d'affaires	524,1	254,4	86,9	5,5	–	(15,3)	855,6
Résultat opérationnel *	38,6	17,0	5,3	0	–	–	60,9
Résultat financier	0,3	(1,7)	(0,4)	–	(6,9)	–	(8,7)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	0,2	–	–	–	–	–	0,2
Résultat avant impôt des activités poursuivies	39,2	15,3	4,9	(0,1)	(6,9)	–	52,4
Impôts sur les résultats	(15,2)	(4,6)	(0,5)	–	2,1	–	(18,2)
Résultat net des activités poursuivies	24,0	10,7	4,4	(0,1)	(4,8)	–	34,2
Actifs sectoriels	257,8	132,6	41,5	2,6	11,2	–	445,7
Participation dans des entreprises associées	–	–	–	–	0,6	–	0,6
Actifs non affectés	–	–	–	–	159,2	–	159,2
Actif total consolidé	257,8	132,6	41,5	2,6	171,0	–	605,5
Passifs sectoriels	212,2	40,8	12,1	1,1	13,2	–	279,4
Passifs non affectés	–	–	–	–	326,1	–	326,1
Passif total consolidé	212,2	40,8	12,1	1,1	339,3	–	605,5
Investissements/désinvestissements d'exploitation	(4,3)	(4,3)	(0,7)	–	(0,8)	–	(10,1)
Amortissements	(5,1)	(3,6)	(0,5)	–	(0,2)	–	(9,4)
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	1,9	(1,1)	0,9	–	(2,3)	–	(0,6)

* Après réaffectation des frais de siège au prorata du chiffre d'affaires.

En millions d'euros

Exercice 2011	France	Europe hors France	Asie – Moyen-Orient – Afrique	Autres zones	Éléments non affectés	Intersegments	Total
Chiffre d'affaires externes	496,9	224,7	36,0	3,0	–	–	760,6
Chiffre d'affaires intersegments	3,2	7,3	5,3	0,2	–	(16,0)	–
Total chiffre d'affaires	500,1	232,0	41,3	3,2	–	(16,0)	760,6
Résultat opérationnel *	39,2	14,8	4,5	0,2	–	–	58,7
Résultat financier	(0,2)	0,7	(0,2)	(0,1)	0,8	–	1,0
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	–	–	–	–	0,2	–	0,2
Résultat avant impôt des activités poursuivies	39,0	15,5	4,3	0,1	1,0	–	59,9
Impôts sur les résultats	(17,0)	(3,2)	(0,4)	–	2,0	–	(18,6)
Résultat net des activités poursuivies	22,0	12,3	3,9	0,1	3,0	–	41,3
Actifs sectoriels	264,0	117,4	25,4	2,1	4,0	–	412,9
Participation dans des entreprises associées	–	–	–	–	0,6	–	0,6
Actifs non affectés	–	–	–	–	170,9	–	170,9
Actif total consolidé	264,0	117,4	25,4	2,1	175,5	–	584,4
Passifs sectoriels	208,2	45,0	6,9	0,6	8,1	–	268,8
Passifs non affectés	–	–	–	–	315,6	–	315,6
Passif total consolidé	208,2	45,0	6,9	0,6	323,7	–	584,4
Investissements/désinvestissements d'exploitation	(3,0)	(4,5)	(0,3)	(0,2)	(0,5)	–	(8,5)
Amortissements	(5,1)	(3,1)	(0,2)	–	(0,2)	–	(8,6)
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	3,8	1,8	0,2	–	1,2	–	7,0

* Après réaffectation des frais de siège au prorata du chiffre d'affaires.

En millions d'euros

Exercice 2010	France	Europe hors France	Asie – Moyen-Orient – Afrique	Autres zones	Éléments non affectés	Intersegments	Total
Chiffre d'affaires externe	438,3	155,6	28,9	13,7	–	–	636,5
Chiffre d'affaires intersegments	2,9	6,0	5,9	0,2	–	(15,0)	–
Total chiffre d'affaires	441,2	161,6	34,8	13,9	–	(15,0)	636,5
Résultat opérationnel *	26,5	11,8	5,5	0,5	–	–	44,3
Résultat financier	(0,7)	(1,6)	(0,2)	–	(3,6)	–	(6,1)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	–	–	–	–	0,1	–	0,1
Résultat avant impôt des activités poursuivies	25,8	10,2	5,3	0,5	(3,5)	–	38,3
Impôt sur les résultats	(12,3)	(2,7)	(0,4)	–	0,7	–	(14,7)
Résultat net des activités poursuivies	13,5	7,5	4,9	0,5	(2,8)	–	23,6
Actifs sectoriels	212,7	86,4	15,4	1,1	2,3	–	317,9
Participation dans des entreprises associées	–	–	–	–	0,5	–	0,5
Actifs non affectés	–	–	–	–	144,6	–	144,6
Actif total consolidé	212,7	86,4	15,4	1,1	147,4	–	463,0
Passifs sectoriels	174,1	34,1	3,5	1,5	5,1	–	218,3
Passifs non affectés	–	–	–	–	244,7	–	244,7
Passif total consolidé	174,1	34,1	3,5	1,5	249,8	–	463,0
Investissements/désinvestissements d'exploitation	(3,4)	(2,8)	(0,3)	0,1	(0,2)	–	(6,6)
Amortissements	(5,9)	(2,2)	(0,2)	–	(0,1)	–	(8,4)
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	0,2	–	0,2	(0,2)	(1,5)	–	(1,3)

* Après réaffectation des frais de siège au prorata du chiffre d'affaires.

NOTE 29/ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Dotations aux amortissements	9,4	8,6	8,5
Variation nette des provisions pour risques et charges	1,6	2,4	2,4
Total	11,0	11,0	10,9

NOTE 30/ AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Sous-traitance opérationnelle et achats sur affaires	82,8	76,7	51,1
Coût des locaux	18,9	17,6	18,1
Coût de l'informatique	6,4	6,4	4,8
Coût des véhicules	11,5	11,0	10,6
Publicité et relations publiques	4,3	4,3	2,5
Commissions et honoraires	9,3	10,2	9,1
Déplacements missions et réceptions	20,8	20,6	15,4
Divers	14,8	15,0	9,0
Total	168,8	161,8	120,6

NOTE 31/ CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Salaires et traitements	463,9	388,3	343,3
Cotisations versées aux régimes de retraite	21,6	21,1	17,1
Charges sociales	117,5	112,2	94,2
Participation des salariés	8,8	7,7	3,6
Total	611,8	529,3	458,2

NOTE 32/ AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON LIÉS À L'ACTIVITÉ

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Charges liées aux actions gratuites	(1,1)	(0,4)	(0,6)
Coûts d'acquisition	(0,6)	(2,4)	(0,4)
Plus-value de cession d'immeuble	–	1,2	–
Plus-values liées aux opérations sur titres	0,7	3,5	–
Total des autres produits et charges non liés à l'activité	(1,0)	1,9	(1,0)

NOTE 33/ COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Emprunts obligataires (OBSAAR et ORNANE)	(3,8)	(2,2)	(0,3)
Lignes moyen et long terme	(1,2)	(0,5)	(0,2)
Lignes court terme	(0,1)	(0,1)	–
Intérêts des dettes financières	(5,1)	(2,8)	(0,5)
Produits des placements de trésorerie	2,2	1,9	1,1
Résultat des couvertures de taux sur l'endettement financier	(1,4)	(1,6)	(2,5)
Coût de l'endettement financier net	(4,3)	(2,5)	(1,9)

NOTE 34/ AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Variation de juste valeur du dérivé de l'ORNANE	(1,5)	6,7	–
Total variation de juste valeur de l'ORNANE	(1,5)	–	–

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Plus-value de cession sur d'actifs disponibles à la vente	0,9	–	–
Effets de l'actualisation	(0,8)	(1,5)	(1,7)
Coût amorti des emprunts obligataires	(2,5)	(2,0)	(1,6)
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers	0,7	0,9	(1,2)
Pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers	(0,1)	(0,1)	0,5
Autres produits et charges financiers	(1,1)	(0,5)	(0,2)
Total autres produits et charges financiers	(2,9)	(3,2)	(4,2)

La variation de juste valeur d'un montant de 0,7 million d'euros correspond :

- à la variation de juste valeur du put minoritaires Silver Atena : - 0,9 million d'euros ;
- à la variation de juste valeur du put minoritaires MPH Dubai : 0,8 million d'euros ;
- à la variation de juste valeur des instruments dérivés : 0,8 million d'euros.

NOTE 35/ IMPÔTS

Impôts comptabilisés au cours de la période

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Impôts exigibles	(17,9)	(16,7)	(17,7)
Impôts différés	(0,3)	(1,9)	3,0
Total impacté au compte de résultat	(18,2)	(18,6)	(14,7)
Impôts exigibles sur actions propres	–	(0,2)	(0,4)
Impôts différés	(0,1)	(1,9)	(0,4)
Total impacté directement aux capitaux propres	(0,1)	(2,1)	(0,8)
Impôts exigibles	(17,9)	(16,9)	(18,1)
Impôts différés	(0,4)	(3,8)	2,6
Total de la période	(18,3)	(20,7)	(15,5)

Impôts comptabilisés au compte de résultat au cours de la période

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Impôts exigibles	(17,9)	(16,7)	(17,7)
Relatifs à la période	(17,9)	(17,6)	(16,6)
Relatifs aux exercices antérieurs	–	0,9	(1,1)
Impôts différés	(0,3)	(1,9)	3,0
Relatifs à la période	(0,2)	(2,8)	1,4
Relatifs aux exercices antérieurs	(0,1)	0,9	1,6
Total impacté au compte de résultat	(18,2)	(18,6)	(14,7)

Nature des impôts différés comptabilisés au compte de résultat au cours de la période

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Relatifs aux différences temporaires	0,2	(2,3)	1,7
Relatifs aux déficits fiscaux	(0,5)	0,4	1,3
Total impacté au compte de résultat	(0,3)	(1,9)	3,0

Preuve d'impôt

L'impôt sur les résultats du Groupe diffère du montant théorique résultant de l'application du taux applicable aux résultats des sociétés consolidées. Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement comptabilisé se décompose comme suit :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Résultat avant impôt des activités poursuivies hors résultat des sociétés mise en équivalence	52,2	59,7	38,2
Taux théorique d'impôt	36,10%	36,10%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(18,8)	(21,6)	(13,2)
Différences permanentes	6,9	6,5	2,2
Différences liées aux taux d'imposition	2,1	1,6	1,0
Autres impôts	(8,2)	(6,7)	(5,2)
Produit ou charge de l'exercice afférent aux variations des taux d'impôts ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux	(0,1)	0,3	–
Ajustements comptabilisés au cours de la période au titre des périodes antérieures	(0,1)	0,9	(1,1)
Avantages provenant d'un déficit fiscal, crédit d'impôt ou d'une différence temporaire non comptabilisé sur les exercices antérieurs	0,2	0,9	1,6
Impacts liés aux déficits non activés sur l'exercice	(0,2)	(0,5)	–
Total des ajustements	0,6	3,0	(1,5)
Charge d'impôt réelle	(18,2)	(18,6)	(14,7)
Taux effectif	34,87%	31,16%	38,48%

Le montant figurant à la ligne « Autres impôts » est essentiellement constitué de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) des filiales françaises.

NOTE 36/ RÉSULTATS PAR ACTION

Résultat de base par action

Il est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions d'autocontrôle.

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe	33,2	41,0	21,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	19 157 041	19 277 991	19 509 348
Résultat de base par action (en euros par action)	1,73	2,13	1,10

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives correspondent à :

- des attributions gratuites d'actions ;
- des bons de souscription d'actions ;
- le règlement en actions de la dette ORNANE (cf. ci-dessous).

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe	33,2	41,0	21,5
Variation de juste valeur du dérivé liée à l'ORNANE (nette d'impôt sur les sociétés)	1,0	(4,3)	–
Charge d'intérêts liée à l'ORNANE (nette d'impôt sur les sociétés)	3,8	1,8	–
Résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action	38,0	38,5	21,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	19 157 041	19 277 991	19 509 348
Options, bons de souscription d'actions et équivalents	1 012 678	1 107 100	327 540
Effet dilutif lié à l'ORNANE	4 181 818	4 181 818	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dans le calcul du résultat dilué par action	24 351 537	24 566 909	19 836 888
Résultat dilué par action (en euros par action)	1,56	1,57	1,08

Les instruments dilutifs pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action sont :

- les BSAAR 2015 pour 3 155 419 (voir note 18) ;
- la totalité des actions gratuites non encore livrées pour 271 895 (voir note 27) ;
- les actions en règlement de la dette obligataire ORNANE pour 4 181 818 (voir note 18 : l'hypothèse de dilution maximale utilisée au 31 décembre 2012 correspond au remboursement du nominale en actions des 4 181 818 obligations émises compte tenu du taux de conversion (1 action pour 1 obligation émise)).

NOTE 37/ DIVIDENDES PAR ACTION

	2012 *	2012	2011	2010
Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent	30/06/2013	22/06/2012	21/06/2011	14/06/2010
Date de la proposition de distribution sur les résultats de l'exercice précédent à l'assemblée générale	22/05/2013	23/05/2012	12/05/2011	05/05/2010
Montant total de la distribution (en millions d'euros) sur les résultats de l'exercice précédent	9,3	8,5	8,6	4,9
Dividende par action (en euro par action) sur les résultats de l'exercice précédent	0,45	0,45	0,45	0,25

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les états financiers ne reflètent pas le dividende à payer sur les résultats de l'exercice précédent.

NOTE 38/ ENGAGEMENTS HORS BILAN

À la clôture de l'exercice, la direction estime, au regard de l'inventaire établi des engagements hors bilan décrit ci-dessous, qu'il ne subsiste pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation actuelle ou future du Groupe Assystem.

Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous indique à la clôture de l'exercice les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables :

En millions d'euros

	Moins d'un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total	Charges de la période
Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2012	16,4	38,8	5,8	61,0	–
Immobilier	10,9	31,0	5,8	47,7	–
Matériel de bureau et transport	5,5	7,8	–	13,3	–
Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2011	15,5	38,3	5,9	59,7	–
Immobilier	11,3	32,4	5,9	49,6	–
Matériel de bureau et transport	4,2	5,9	–	10,1	–
Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2010	13,2	35,1	10,0	58,3	–
Immobilier	9,1	30,9	10,0	50,0	–
Matériel de bureau et transport	4,1	4,2	–	8,3	–

Autres engagements

En millions d'euros

	Engagements donnés		Engagements reçus		
	Avals, cautions et garanties	Sûretés réelles	Avals, cautions et garanties	Garanties sur paiements cession titres	Ligne de crédit non utilisée
Holding	3,4	–	–	–	220,0
France	3,0	–	0,3	–	–
Espagne	0,2	–	–	–	–
Royaume-Uni	–	–	–	–	7,2
Allemagne	1,9	–	–	–	–
Coentreprise- Engage	9,1	–	9,1	–	–
AMOA	1,1	–	–	–	–
Total	18,7	–	9,4	–	227,2

Droit individuel de formation

Au titre de l'exercice, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 438 425 heures.

NOTE 39/ INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Le Groupe a défini trois catégories de parties liées :

- les dirigeants : ils ont l'autorité et la responsabilité du contrôle et de la direction des entités du Groupe. Ils sont constitués des membres du directoire d'Assystem SA ;
- la société HDL (autres parties liées) : la société HDL et sa filiale H2DA, qui détiennent 21,38% des droits de vote, fournissent au Groupe des prestations en matière de management, de gestion et d'organisation d'entreprises ;
- les actionnaires minoritaires de MPH Global Services (autres parties liées).

Les transactions avec les parties liées se décomposent comme suit :

Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Salaires et autres avantages à court terme *	1,6	1,5	0,8
Paievements en actions	0,2	0,2	0,5
	0,2	1,7	1,3

* Correspondent aux rémunérations directes (charges comprises) versées aux membres du directoire salariés du Groupe.

Par ailleurs :

- en cas de rupture de contrat de travail de monsieur Gilbert Vidal à l'initiative de l'employeur, versement d'une indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 euros (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde) ;
- les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL en cas de changement de contrôle amical et inamical sont les suivantes :
 - en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation,
 - à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation.

Les dirigeants bénéficient d'attributions gratuites d'actions :

	AGA			Total
	Plan 05 2008	Plan 11 2009	Plan 03 2012	
2012				
S. Aubarbier	–	–	18 000	18 000
D. Bradley	–	–	15 000	15 000
G. Brescon	–	–	12 000	12 000
G. Vidal	–	–	12 000	12 000
M. Griffon Fouco	–	–	3 000	3 000
	–	–	60 000	60 000
Dont mandataires sociaux	–	–	60 000	60 000
2011				
S. Aubarbier	–	15 000	–	15 000
D. Bradley	–	15 000	–	15 000
G. Brescon	–	15 000	–	15 000
G. Vidal	–	15 000	–	15 000
	–	60 000	–	60 000
Dont mandataires sociaux	–	60 000	–	60 000
2010				
S. Aubarbier	25 000	15 000	–	40 000
D. Bradley	25 000	15 000	–	40 000
G. Brescon	25 000	15 000	–	40 000
G. Vidal	25 000	15 000	–	40 000
	100 000	60 000	–	160 000
Dont mandataires sociaux	100 000	60 000	–	160 000

AGA : attribution gratuite d'actions.

Transactions inscrites dans le compte de résultat

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Co-entreprises	3,1	2,4	1,3
Chiffre d'affaires	3,1	2,4	1,3
Co-entreprises	0,3	0,3	0,2
Autres produits d'exploitation	0,3	0,3	0,2
Autres parties liées – HDL et ses filiales	2,9	3,0	3,0
Autres parties liées – Actionnaires minoritaires Silver Atena	–	0,1	0,5
Autres parties liées – Actionnaires minoritaires MPH Global Services	0,3	–	–
Autres charges d'exploitation	3,2	3,1	3,5

Transactions inscrites au bilan

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Co-entreprises	1,0	0,9	0,4
Créances clients	1,0	0,9	0,4
Co-entreprises	0,2	0,2	–
Autres créances	0,2	0,2	–
Autres parties liées – HDL	1,8	2,0	2,0
Autres parties liées – Actionnaires minoritaires Silver Atena	–	1,1	1,2
Autres parties liées – Actionnaires minoritaires MPH Global Services	–	–	–
Passifs courants et non courants	1,8	3,1	3,2

NOTE 40/ INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Transactions sans contrepartie de flux de trésorerie

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Résultat net des activités poursuivies	34,2	41,3	23,6
Amortissements et provisions	5,5	8,1	7,4
Quote-part de résultat selon la méthode de mise en équivalence	(0,2)	(0,2)	(0,1)
Éléments financiers non décaissés	4,6	(3,7)	4,6
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	1,1	0,4	0,6
Variation des impôts différés	0,3	1,9	(3,0)
Autres éléments non décaissés	(1,0)	–	–
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	(0,3)	(4,9)	0,2
Éléments sans incidence sur la trésorerie	10,0	1,6	9,7
Impôts sur les sociétés	17,9	16,7	17,8
Intérêts (classés en opération de financement)	6,4	4,3	3,0
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	34,3	22,6	30,5
Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées	(0,1)	0,9	(4,0)
Variation nette en fonds de roulement	(3,1)	(1,1)	14,2
Impôts sur les sociétés décaissés	(21,3)	(20,6)	(10,3)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	44,0	43,1	54,0

Détail des flux de trésorerie sur le besoin en fonds de roulement, les immobilisations et les titres

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Variation du BFR – clients	(5,7)	(21,7)	(1,9)
Variation du BFR – fournisseurs	1,6	6,9	3,8
Variation du BFR – autres créances et dettes d'exploitation	0,4	12,9	10,5
Variation du BFR lié à l'activité	(3,7)	(1,9)	12,4
Variation du BFR net – autres créances et dettes diverses	0,6	0,8	1,8
Variation du BFR des activités	(3,1)	(1,1)	14,2
Acquisitions d'immobilisations d'exploitation	(11,8)	(14,5)	(7,3)
Variation du BFR des fournisseurs d'immobilisations d'exploitation	(0,2)	0,7	0,2
Acquisitions d'immobilisations nettes de la variation des fournisseurs	(12,0)	(13,8)	(7,1)
Cessions d'immobilisations d'exploitation	0,1	6,7	0,5
Variation du BFR des créanciers sur cession d'immobilisations d'exploitation	1,8	(1,4)	–
Cessions d'immobilisations nettes de la variation des créances	1,9	5,3	0,5
Acquisitions de titres	(12,3)	(33,9)	(0,1)
Variation des dettes sur investissements financiers	–	(2,1)	(0,4)
Acquisitions nettes de titres	(12,3)	(36,0)	(0,5)
Cessions de titres	1,7	–	–
Variation des créances sur cession de titres	–	–	–
Cessions nettes de titres	1,7	–	–

Trésorerie nette de clôture et d'ouverture

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151,8	127,9	92,9
Découverts bancaires	(0,4)	(0,7)	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	151,4	127,2	92,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136,5	151,8	127,9
Découverts bancaires	(0,2)	(0,4)	(0,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	136,3	151,4	127,2

Réconciliation du flux « Acquisitions de titres » 2011 et 2012

En millions d'euros

	2012	2011
Flux de trésorerie sur acquisition des titres MPH Groupe et de ses filiales	–	(20,0)
Flux de trésorerie sur acquisition des titres Berner & Mattner	–	(15,8)
Flux de trésorerie sur acquisition des titres Sica	–	(0,2)
Flux de trésorerie sur acquisition des titres MPH Dubai et de ses filiales	(7,9)	–
Flux de trésorerie sur acquisition des titres Holistia	(0,7)	–
Flux de trésorerie sur paiement du put minoritaires Silver Atena	(3,7)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(12,3)	(36,0)

NOTE 41/ ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le Groupe a décidé en 2010 de se désengager de ses activités italiennes ; cette décision s'est traduite par la cession des activités de Rome en septembre 2010 et de Turin en novembre 2010. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie antérieurement publiés ont été retraités.

Le résultat de la période des activités italiennes classé en résultat des activités abandonnées au compte de résultat se décompose comme suit :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	–	–	3,7
Charges de personnel	(0,1)	(0,2)	(3,1)
Dotations aux amortissements et provisions	–	0,2	0,1
Autres charges et produits d'exploitation	–	(0,1)	(1,7)
Résultat opérationnel courant	(0,1)	(0,1)	(1,0)
Résultat opérationnel	(0,1)	(0,1)	(1,0)
Autres produits et charges financiers	–	–	(0,1)
Résultat avant impôt des activités abandonnées	(0,1)	(0,1)	(1,1)
Résultat des activités abandonnées	(0,1)	(0,1)	(1,1)

Les flux de trésorerie générés par les activités abandonnées se décomposent comme suit :

En millions d'euros

	2012	2011	2010
ACTIVITÉ			
Résultat net des activités abandonnées	(0,1)	(0,1)	(1,1)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	(0,3)	(0,6)	(3,7)
Variation du besoin net en fonds de roulement	0,3	1,6	0,8
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(0,1)	0,9	(4,0)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Cessions d'immobilisations	–	–	0,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	–	–	0,8
Variation de la trésorerie nette	(0,1)	0,9	(3,2)

NOTE 42/ ENDETTEMENT NET

L'endettement financier net correspond à l'endettement financier brut (emprunts obligataires, autres passifs financiers et instruments financiers dérivés courants et non courants) diminué de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés actifs courants et non courants.

En millions d'euros

	Solde au 31 décembre 2012	Échéancier						Part à plus d'un an
		2013	2014	2015	2016	2017	+ 5 ans	
Emprunts obligataires	106,4	24,4	–	–	–	82,0	–	82,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	1,9	0,4	0,4	0,5	0,5	0,1	–	1,5
Dettes financières diverses, dérivés et dettes de location financement	10,9	4,7	0,2	0,1	0,1	5,7	0,1	6,2
Concours bancaires courants	0,2	0,2	–	–	–	–	–	–
Total endettement brut	119,4	29,7	0,6	0,6	0,6	87,8	0,1	89,7
Ventilation des échéances (en %)	100%	25%	1%	1%	1%	72%	–	75%
Trésorerie	39,8	39,8	–	–	–	–	–	–
Équivalents de trésorerie	96,7	96,7	–	–	–	–	–	–
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	136,5	136,5	–	–	–	–	–	–
Total endettement net	(17,1)	(106,8)	0,6	0,6	0,6	87,8	0,1	89,7

L'endettement net converti au cours de clôture réparti par devise se décompose comme suit :

En millions d'euros

	Solde au 31 décembre 2012	Euro	Livre Sterling	Dollar US	Dollar Canada	Roupie Inde	Rouble Russie	Dirham Dubai- Abu Dhabi	Neira Nigeria	Autres devises
Emprunts obligataires	106,4	106,4	–	–	–	–	–	–	–	–
Emprunts auprès des établissements de crédit	1,9	1,9	–	–	–	–	–	–	–	–
Dettes financières diverses, dérivés et dettes de location financement	10,9	10,6	–	–	–	–	–	0,3	–	–
Concours bancaires courants	0,2	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–
Total endettement brut	119,4	119,1	–	–	–	–	–	0,3	–	–
Ventilation (en %)	100%	100%	–	–	–	–	–	–	–	–
Trésorerie	39,8	31,8	3,6	2,4	0,3	0,2	0,4	0,2	0,5	0,4
Équivalents de trésorerie	96,7	96,7	–	–	–	–	–	–	–	–
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	136,5	128,5	3,6	2,4	0,3	0,2	0,4	0,2	0,5	0,4
Total endettement net	(17,1)	(9,4)	(3,6)	(2,4)	(0,3)	(0,2)	(0,4)	0,1	(0,5)	(0,4)

NOTE 43/ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Conseil de Surveillance a procédé à la nomination des membres du Directoire pour les trois prochaines années.

Depuis le 24 janvier 2013, le Directoire est resserré sur les fonctions de corporate governance, d'animation et de support aux entités du Groupe – en particulier en matière de finances et de ressources humaines. Le Directoire est présidé par Dominique Louis, Président-Fondateur d'Assystem, assisté de Gérard Brescon, en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein d'Assystem, et de Gilbert Vidal, Directeur financier et juridique du Groupe.

Par ailleurs, à cette date est mis en place un Comité Exécutif qui définit et met en oeuvre la stratégie du Groupe. Il comprend les membres du Directoire et les Vice-Présidents Exécutifs en charge des opérations, Stéphane Aubarbier et David Bradley, ainsi que Jean-Louis Ricaud, Vice-Président en charge de la Stratégie et de l'Innovation. Il est complété par Pauline Bucaille, Directeur de la Communication et des Relations Investisseurs.

7/ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Assystem S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Principes comptables », à la rubrique « Principes généraux », qui expose le changement de présentation relatif à la mise en place d'un nouvel agrégat « résultat opérationnel d'activité ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le groupe procède, au minimum une fois par an, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites aux notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés :

- en note 3 « Principes comptables », à la rubrique « Regroupements d'entreprises » ;
- en note 4 « Sources principales d'incertitude relatives aux estimations », à la rubrique « Dépréciation des goodwill » ;
- et en note 8 « Goodwill ».

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 3, 4 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

- La note 21 « Provisions et passifs éventuels » de l'annexe aux comptes consolidés précise la nature des différents litiges auxquels la société est exposée ainsi que les modalités mises en œuvre par la société pour déterminer le montant des provisions afférentes. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que la note 21 fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 10 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Denis Marangé

Associé

Deloitte & Associés

Bénédicte Sabadie

Associée

9. COMPTES SOCIAUX

1/ BILAN

En milliers d'euros

Actif	2012			2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	533	521	12	59
Immobilisations corporelles	4 463	2 880	1 582	841
Titres de participation	329 877	53 952	275 925	264 195
Créances rattachées à des participations	–	–	–	–
Autres titres immobilisés	–	–	–	–
Prêts	11 419	1 139	10 280	5 200
Autres immobilisations financières	23 449	–	23 449	17 416
Immobilisations financières	364 745	55 091	309 654	286 811
Actif immobilisé	369 741	58 493	311 249	287 711
Créances d'exploitation	27 684	865	26 819	10 611
Valeurs mobilières de placement	95 325	–	95 325	120 267
Disponibilités	8 490	–	8 490	7 892
Charges constatées d'avance	85	–	85	287
Charges à répartir sur plusieurs exercices	–	–	–	–
Écart de conversion actif	1	–	1	69
Actifs circulants	131 585	865	130 720	139 126
Total de l'actif	501 326	59 358	441 969	426 837

Passif	2012	2011
Capital	20 734	20 388
Primes liées au capital	69 054	66 216
Réserve légale	2 191	2 191
Réserve réglementée et autres réserves	4 158	4 158
Report à nouveau	103 669	107 665
Résultat de l'exercice	26 410	4 434
Provisions réglementées	–	–
Capitaux propres	226 216	205 052
Provisions pour risques et charges	1 164	1 828
Emprunts obligataires convertibles	–	–
Autres emprunts obligataires	120 466	142 879
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17	170
Emprunts et dettes financières	83 151	68 411
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 794	5 383
Dettes fiscales et sociales	4 233	1 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	57	173
Autres dettes	504	766
Produits constatés d'avance	–	–
Écart de conversion passif	367	251
Dettes	214 589	219 957
Total du passif	441 969	426 837

2/ COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	2012	2011
Chiffres d'affaires	11 125	10 658
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 190	5
Autres produits	–	9
Produits d'exploitation	12 315	10 672
Achats et charges externes	14 216	21 133
Impôts, taxes et versements assimilés	180	117
Salaires et charges sociales	925	920
Jetons de présence	225	239
Autres charges de gestion courante	3	–
Dotation aux amortissements et provisions	304	287
Dotation pour risques et charges	20	39
Charges d'exploitation	15 873	22 735
Résultat d'exploitation	(3 558)	(12 063)
Produits financiers	39 589	19 620
Charges financières	9 592	8 163
Résultat financier	29 997	11 457
Résultat courant	26 439	(606)
Résultat exceptionnel	(1 041)	93
Impôts sur les bénéfices	1 012	4 947
Résultat de l'exercice	26 410	4 434

3/ ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2012

La présente annexe complète le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total s'élève à 441 969 milliers d'euros, ainsi que le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 26 410 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Les chiffres sont indiqués en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 1/ FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Évolution des filiales et participations

► Prise de participation dans des nouvelles filiales

En décembre 2012, Assystem SA a souscrit au capital de la SASU Assystem Avenir pour un montant total de 40 milliers d'euros, au capital de la société Assystem Australia Pty Ltd pour la somme de 79 euros et au capital d'Assystem US pour 1 millier d'euros.

► Augmentation de capital dans les filiales

MPH Global Services SAS : le 2 janvier 2012, Assystem SA a fait apport à sa filiale française de la totalité des titres de sa filiale Technical Field Services International, société de droit de Guernesey constatant ainsi un transfert de

la valeur des titres de Technical Field Services International vers MPH Global Services SAS pour un montant de 12 031 milliers d'euros.

Le 26 janvier 2012 Assystem SA a souscrit en numéraire à une augmentation de capital de MPH Global Services SAS pour la somme de 10 millions d'euros.

Assystem Portugal : en mars 2012, Assystem SA a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale portugaise pour la somme de 150 milliers d'euros.

Assystem International : le 5 octobre 2012, Assystem SA a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale française pour la somme de 1 500 milliers d'euros.

Assystem Engineering and Operation Services : le 31 décembre 2012, Assystem SA a fait apport à sa filiale française de la totalité des titres de MPH Groupe, autre filiale française pour un montant de 17 718 milliers d'euros.

► Cession de filiales

SAS Anafi : le 14 juin 2012, Assystem SA a cédé à la SAS Action Formation la totalité des titres de sa filiale.

► Transfert de titres suite à l'apport partiel d'actifs d'Assystem Engineering and Operation Services à Assystem France

Assystem Engineering and Operation Services a apporté à Assystem France ses branches complètes d'activité « Aéronautique et Spatial » et « Transport » avec date d'effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Par courrier du 11 octobre 2011, l'administration fiscale a accordé à ces sociétés l'agrément prévu au 2 de l'article 115 du Code Général des Impôts, autorisant Assystem Engineering and Operation Services à attribuer les titres Assystem France reçus en contrepartie de l'apport des branches précitées à Assystem SA sans remise en question du régime fiscal de faveur défini par les articles 210-A et B du Code Général des Impôts.

Cet agrément était subordonné à l'approbation des comptes de l'exercice 2011 d'Assystem Engineering and Operation Services ainsi qu'à l'affectation de la plus value d'apport en report à nouveau.

L'Assemblée Générale de la société d'Assystem Engineering and Operation Services du 30 mars 2012 a approuvé les comptes de l'exercice 2011 ainsi que l'affectation de la plus-value d'apport en report à nouveau et dans sa cinquième résolution, redistribué à Assystem SA les titres Assystem France reçus en rémunération de cet apport. La valeur comptable des titres Assystem France a été augmentée de la somme de 14 096 milliers d'euros, celle des titres Assystem Engineering and Operation Services a été minorée du même montant.

À la suite de cette opération, Assystem SA détient de nouveau sa filiale Assystem France à 100%.

Actions propres

Au 31 décembre 2012, la valeur d'inventaire des actions propres détenues par la Société constituée par le cours moyen de Bourse du dernier mois de l'exercice étant supérieure à la valeur d'achat de ces actions, aucune provision pour dépréciation n'a du être constatée.

L'exercice précédent, la même analyse avait conduit à constater une provision de 2 772 milliers d'euros qui a été reprise sur l'exercice.

En raison de l'existence de trois plans d'attribution gratuite d'actions, une provision pour risque d'un montant de 1 106 milliers d'euros a été constatée au 31 décembre 2012. La provision constatée au 31 décembre 2011 a été reprise pour un montant de 108 milliers d'euros.

Deux autres plans ont été mis en place en 2011 et 2012 au bénéfice des salariés d'Assystem Engineering and Operation Services dans le cadre de l'accord d'entreprise relatif au dispositif de prime de partage des profits institué par la loi du 28 juillet 2011. Un produit à recevoir a été constaté pour 896 milliers d'euros au 31 décembre 2012 puisque la charge constatée au titre de ces plans fait l'objet d'une convention de refacturation entre Assystem SA et Assystem Engineering and Operation Services.

Emprunt obligataire

Le montant de la dette obligataire est passé de 140 750 milliers d'euros à 116 375 milliers d'euros suite au remboursement de 24 375 milliers d'euros de l'emprunt souscrit en 2008 à échéance 2013.

► Caractéristiques de l'ORNANE

La société Assystem SA a émis en juillet 2011 un emprunt obligataire convertible sous forme d'ORNANE (obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes) pour un montant nominal de 92 millions d'euros, remboursable le 1^{er} janvier 2017, permettant au Groupe d'optimiser sa structure financière et de financer les opérations de croissance externe à venir, dans le cadre de son plan de développement tant en France qu'à l'international.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire sont les suivantes :

Montant total de l'émission	92 millions d'euros
Date d'émission	06/07/2011
Échéance (remboursement <i>in fine</i>)	01/01/2017
Nombre d'obligations émises	4 181 818
Prix d'émission unitaire (avec prime de 27,43%)	22 euros
Taux d'intérêt	4%

Le Groupe peut, à son choix, appliquer les modalités de remboursement suivantes :

	Cours de l'action inférieur ou égal à la valeur nominale des obligations	Cours de l'action supérieur à la valeur nominale des obligations
Option 1	Remboursement en actions nouvelles et/ou existantes	Remboursement du nominal et de la prime de superperformance en actions nouvelles et/ou existantes
Option 2	Remboursement en numéraire	Remboursement du nominal en numéraire et de la prime de superperformance en actions nouvelles et/ou existantes

Cet emprunt obligataire n'est assujéti à aucun covenant bancaire et aucune sûreté n'a été accordée dans le cadre du financement.

► Autres financements bancaires disponibles

Parallèlement, le Groupe bénéficie également depuis le 22 juillet 2011 d'un financement bancaire disponible supplémentaire de 220 millions d'euros, comprenant :

- un crédit moyen terme d'un montant maximum de 100 millions d'euros destiné au financement des opérations de croissance externe ;
- un crédit renouvelable d'un montant maximum de 120 millions d'euros destiné à faire face aux besoins généraux du Groupe.

Ces lignes de crédit n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2012.

Augmentation du capital social

Le 12 avril 2012, le Directoire a constaté une augmentation de capital de 312 milliers d'euros consécutivement aux exercices de bons de souscription intervenus durant la période janvier à mars 2012.

L'augmentation à cette occasion de la prime d'émission lors de l'exercice de ces bons a été de 2 494 milliers d'euros.

Le 26 juillet 2012, le Directoire a constaté une augmentation de capital de 34 milliers d'euros consécutivement aux exercices de bons de souscription intervenus durant la période avril à juin 2012.

L'augmentation de la prime d'émission lors de l'exercice de ces bons a été de 344 milliers d'euros.

Événements postérieurs à la clôture

Le Conseil de Surveillance a procédé à la nomination des membres du Directoire pour les trois prochaines années.

Depuis le 24 janvier 2013, le Directoire est resserré sur les fonctions de *corporate governance*, d'animation et de support aux entités du Groupe – en particulier en matière de finances et de ressources humaines. Le Directoire est présidé par Dominique Louis, Président-Fondateur d'Assystem, assisté de Gérard Brescon, en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein d'Assystem, et de Gilbert Vidal, Directeur financier et juridique du Groupe.

Par ailleurs, à cette date est mis en place un Comité Exécutif qui définit et met en oeuvre la stratégie du Groupe. Il comprend les membres du Directoire et les Vice-Présidents Exécutifs en charge des opérations, Stéphane Aubarbier et David Bradley, ainsi que Jean-Louis Ricaud, Vice-Président en charge de la Stratégie et de l'Innovation. Il est complété par Pauline Bucaille, Directeur de la Communication et des Relations Investisseurs.

Facteurs de risques

Le contentieux judiciaire qui oppose la société ASG aux sociétés Sobrena, Acergy, et Iska Marine, pour un sinistre intervenu au mois de janvier 2010 (incendie survenu à bord d'un navire, l'*Acergy Falcon*, entré en cale sèche à Brest pour des opérations de maintenance), n'avait connu aucune évolution au cours de l'exercice 2011. En 2012, Sobrena s'est désistée de toute action en France à l'encontre d'ASG et d'Iska Marine suite à une transaction signée entre Acergy et Sobrena dans le cadre de la procédure anglaise. Par ailleurs, à ce jour, et comme en 2010 et 2011, aucun élément ne permet d'établir que la société ASG ait commis une faute quelconque, ni l'origine certaine du feu ; la société confirme par ailleurs, comme lors des exercices précédents, qu'en cas d'éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurance du Groupe.

Assystem SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2010. Les conclusions de l'Administration développées dans la proposition de rectification du 23 avril 2012 ont été contestées en totalité.

NOTE 2/ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de l'exercice 2012 sont établis et présentés conformément aux articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de commerce, aux dispositions du décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable et notamment au CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Rappel des principes comptables

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables.

Les valeurs sont inscrites en comptabilité suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivantes :

• Logiciels	1 à 5 ans
• Brevets	4 ans
• Installations et agencements	5 à 10 ans
• Matériel de transport	3 à 5 ans
• Matériel de bureau	3 à 5 ans
• Mobilier de bureau	5 à 10 ans
• Constructions	20 ans

Participations

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les cessions sont évaluées d'après un prix de revient. Le calcul de la plus-value ou de la moins-value est basé sur la valeur comptable des titres cédés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition des titres.

La valeur d'usage de l'entité est appréciée de façon autonome suivant une approche multi critères (méthode DCF, évaluation boursière et méthode des comparables). En l'absence de données disponibles sur ces agrégats, la valeur d'usage correspond à la situation nette.

Frais d'acquisition de titres de participation

Ces frais sont comptabilisés en charges.

Ils sont réintégrés fiscalement lors de l'exercice d'acquisition des titres de participation puis font l'objet d'une déduction extra comptable sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale.

Créances

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Il s'agit essentiellement de créances sur des entreprises liées.

Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont intégralement comptabilisés en charge au cours de l'exercice durant lequel ils sont exposés.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Indemnités de fin de carrière

Une provision de 57 milliers d'euros est constituée à la clôture de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Provisions pour litiges prud'hommes

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs de la demande.

Provisions pour risques filiales

Les filiales pour lesquelles un risque est envisagé font l'objet d'une provision.

Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Assystem revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour l'établissement des plans d'affaires utilisés pour la valorisation des titres de participation.

NOTE 3/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1/ Variation de l'actif immobilisé brut

En milliers d'euros

	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations des valeurs brutes	Diminutions des valeurs brutes	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	533	—	—	533
Immobilisations corporelles	4 143	1 705	1 386	4 463
Immobilisations financières	345 964	58 210	39 429	364 745
Total général	350 641	59 915	40 816	369 741

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels pour une valeur de 490 milliers d'euros, un brevet complètement amorti pour 15 milliers d'euros et à un fonds de commerce pour 28 milliers d'euros également amorti.

Les immobilisations corporelles sont composées de constructions et agencements pour 3 531 milliers d'euros, mobilier et matériel de bureau pour 693 milliers d'euros, d'œuvres d'art pour 239 milliers d'euros.

Les variations du poste « Immobilisations financières » correspondent essentiellement aux acquisitions de titres de participation précédemment évoquées dans la note 1 ainsi qu'aux opérations sur actions propres, détaillées au paragraphe 3.2 ci-dessous.

3.2/ Immobilisations financières

Cette rubrique correspond aux titres de participation, aux prêts rattachés à des participations, aux actions propres ainsi qu'aux dépôts et cautionnements. Les variations sont les suivantes :

En milliers d'euros

	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations des valeurs brutes	Diminutions des valeurs brutes	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Titres de participation ⁽¹⁾	319 437	41 438	30 998	329 877
Prêts rattachés à des participations ⁽²⁾	6 339	5 080	–	11 419
Dépôts et cautionnements	45	10	28	27
Actions propres	20 143	11 682	8 403	23 422
Total général	345 964	58 210	39 429	364 745

(1) Les augmentations sont constituées des 17 718 milliers d'euros concernant l'apport fait par Assystem SA des titres MPH Groupe à Assystem Engineering and Operation Services, des 10 000 milliers d'euros d'augmentation de capital en numéraire de MPH Global Services SAS, des 12 031 milliers d'euros d'apport des titres TFSI à MPH Global Services SAS, des 1 500 milliers d'euros d'augmentation de capital d'Assystem International, des 150 milliers d'euros d'augmentation de capital d'Assystem Portugal et des 40 milliers d'euros de souscription au capital de la SASU Assystem Avenir.

Les diminutions correspondent aux transferts des titres MPH Groupe à Assystem Engineering and Operation Services pour 17 718 milliers d'euros et des titres de TFSI à MPH Global Services pour 12 031 milliers d'euros et à la cession des titres de la société ANAFI.

(2) Quatre prêts ont été accordés au cours de l'exercice à des filiales du Groupe :

- 3 908 milliers d'euros à la société Assystem Deutschland ;
- 750 milliers d'euros à la société Silver Atena UK LTD Holding ;
- 250 milliers d'euros à la société Silver Atena UK Operational ;
- 173 milliers d'euros à la société Assystem US.

Les mouvements sur les actions propres sont récapitulés ci-dessous :

En milliers d'euros

Mouvements concernant les actions propres	Nombre d'actions	Valeur
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2011	1 442 446	20 143
Acquisitions	835 454	11 682
Cessions	562 051	8 403
Annulations	–	–
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2012	1 715 849	23 422

3.3/ Variation des amortissements

En milliers d'euros

Immobilisations amortissables	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, frais de recherche et de développement	–	–	–	–
Autres immobilisations incorporelles	446	47	–	493
	446	47	–	493
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol propre	1 884	–	–	1 884
Construction Installations générales agencements	145	51	–	196
Installations générales	233	27	–	261
Matériel de transport	–	–	–	–
Matériel de bureau, informatique et mobilier	851	50	550	352
	3 114	128	550	2 692
Total général	3 560	175	550	3 185

NOTE 4/ TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres (dont résultat 2012)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis (hors comptes courants IS Groupe et CAT)	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Eurosyn	40	1 062	100%	1	1	–	–	3 843	521	600
Assystem Polska	11	NC	100%	11	0	–	–	NC	NC	–
Assystem Deutschland Holding GmbH	25	37 423	100%	33 585	33 585	9 108	–	–	2 842	–
Assystem Iberia	2 465	3 619	100%	10 447	5 297	–	–	7 833	348	–
Assystem Portugal	155	(82)	100%	255	255	–	–	1 413	(115)	–
Assystem Italia	200	(229)	100%	1 720	0	–	–	–	(146)	–
Assystem Canada ⁽¹⁾	1 213	1 652	100%	8 271	1 141	–	–	4 394	438	–
ASG	76	1 529	100%	432	432	–	–	20	105	–
Assystem France	26 655	81 531	100%	126 544	89 544	–	–	284 931	14 303	12 981
Assystem Engineering and Operation Services	2 786	31 751	100%	97 058	97 058	–	–	215 182	8 484	14 600
Assystem Innovation	6 480	4 624	100%	6 457	4 557	–	–	–	404	–
Assystem Romania ⁽²⁾	350	2 302	100%	1 201	1 201	–	–	8 726	1 853	2 608
Assystem International	1 540	401	100%	1 540	1 540	–	–	–	20	–
Assystem UK ⁽³⁾	401	37 776	100%	19 084	19 084	–	–	112 033	10 701	–
Assystem Belgium	19	881	100%	18	18	–	–	7 104	505	–
MPH Global Services	16 248	34 866	80,75%	22 070	22 070	40	–	21 052	1 754	–
Assystem Expert	40	28	100%	40	40	–	–	–	(5)	–
Anthelys (anciennement Assystem Développement)	40	28	100%	40	40	–	–	–	(5)	–
Extra Capital	10	(87)	95%	10	10	601	–	–	(12)	–
Assystem Maroc Technologies ⁽⁵⁾	27	89	51%	14	14	–	–	1 278	59	405
Assystem Brime Engineering Consulting ⁽⁴⁾	1 194	(241)	100%	1 041	0	85	–	–	38	–
Assystem Avenir	40	40	100%	40	40	–	–	–	–	–
Assystem US	1	1	100%	1	–	–	–	–	–	–
				329 879	275 927	9 834	0	–	–	31 194

2. Participations (10 à 50% capital détenu)

Néant

(1) Taux de conversion moyen du dollar canadien : 1 euro = 1,2806 CAD.

(2) Taux de conversion moyen du leu roumain : 1 euro = 4,5385 RON.

(3) Taux de conversion moyen de la livre sterling : 1 euro = 0,8061 GBP.

(4) Taux de conversion moyen du yuan chinois : 1 euro = 8,0358 CNY.

(5) Taux de conversion moyen du dirham marocain : 1 euro = 11,1202 MAD.

La société Assystem a été amenée à provisionner les titres de certaines de ses filiales. Les tests de valeur réalisés au 31 décembre 2012 au niveau du Groupe Assystem, conformément aux règles et méthodes comptables décrites précédemment, n'ont pas révélé d'autres indices de perte de valeur.

NOTE 5/ PROVISIONS

En milliers d'euros

Rubrique	Montant du début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	–	–	–	–
Total provisions règlementées	–	–	–	–
Provisions pour perte de change	69	1	69	1
Provision indemnité fin de carrière	37	20	–	57
Autres provisions pour risques ⁽¹⁾	1 721	1 106	1 721	1 106
Total provisions pour risques et charges	1 827	1 127	1 790	1 164
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	29	–	–	29
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	188	–	–	188
Provisions sur titres de participations ⁽²⁾	55 242	–	1 290	53 952
Provisions sur prêts ⁽³⁾	1 139	–	–	1 139
Provisions sur actions propres	2 772	–	2 772	–
Sous-total provisions/actif immobilisé	59 370	–	4 062	55 308
Provisions pour dépréciation des créances clients	145	28	–	173
Provisions sur avances	–	100	–	100
Provisions pour dépréciation des comptes courants ⁽⁴⁾	331	261	–	592
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	3	–	3	–
Sous-total provisions/actif circulant	479	389	3	865
Total provisions pour dépréciation	59 849	389	4 065	56 173
Total général	61 676	1 516	5 855	57 337
DONT DOTATIONS ET REPRISES :				
• d'exploitation	–	148	1 183	–
• financières	–	1 368	4 673	–
• exceptionnelles	–	–	–	–

(1) L'augmentation est constituée d'une provision de 1 106 milliers d'euros pour les actions Assystem concernées par les plans d'attribution gratuite d'actions.

La diminution de 1 721 milliers d'euros concerne principalement les reprises de provision pour situations nettes négatives d'Assystem International et Assystem Pologne.

(2) La reprise concerne les titres ANAFI qui ont été cédés au cours de l'exercice.

(3) Le prêt accordé à une sous filiale canadienne est provisionné en totalité.

(4) Les comptes courants d'Assystem Pologne pour 248 milliers d'euros, d'AB Shanghai pour 83 milliers d'euros et d'Assystem Italie pour 261 milliers d'euros sont dépréciés en totalité.

NOTE 6/ CRÉANCES

En milliers d'euros

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Autres titres immobilisés	–	–	–
Prêts	11 420	–	11 420
Intérêts courus	–	–	–
Autres immobilisation financières	27	–	27
Actions propres ⁽¹⁾	23 422	23 422	–
	34 869	23 422	11 447
CRÉANCES D'EXPLOITATION			
Clients douteux ou litigieux	–	–	–
Autres créances clients	11 363	11 363	–
Autres organismes sociaux	897	897	–
Avances et acomptes versés sur commandes	–	0	–
État – Impôts sur le bénéfice	10 460	10 460	–
État – Taxe sur la valeur ajoutée	2 706	2 706	–
État – Autres impôts, taxes et versements assimilés	–	0	–
Créances Groupe et associés (comptes courants)	441	441	–
Fournisseurs débiteurs	–	0	–
Débiteurs divers	1 715	1 715	–
	27 582	27 582	–
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	84	84	–
Total général	62 535	51 088	11 447

(1) Représentent 1 715 849 actions Assystem.

(2) Les charges constatées d'avance sont principalement composées de charges locatives, assurances et commissions comptabilisées d'avance.

NOTE 7/ CHARGES À PAYER

- Fournisseurs – Factures non parvenues :5 077 milliers d'euros.
- Dettes fiscales et sociales :2 837 milliers d'euros.
- Intérêts courus sur emprunts et dettes financières :4 091 milliers d'euros.

NOTE 8/ PRODUITS À RECEVOIR

- Clients – Factures à établir :2 925 milliers d'euros.
- Créances sociales :896 milliers d'euros.
- Dividendes à recevoir :1 713 milliers d'euros.
- Intérêts courus à recevoir :570 milliers d'euros.

NOTE 9/ DÉTAIL DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En milliers d'euros

Catégorie	Ouverture	Achat	Vente	Clôture
Certificats de dépôt	0			0
Comptes à terme	90 740	113 989	129 945	74 784
Sicav	29 527	402 139	411 126	20 540
Total	120 267	516 128	541 071	95 324

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes à terme et Sicav monétaires.

Le portefeuille est valorisé à la valeur d'achat. La plus-value latente sur Sicav n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice. Elle est cependant constatée fiscalement et s'élève à 2 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

NOTE 10/ CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance relèvent exclusivement de l'exploitation.

NOTE 11/ CAPITAL

Le capital de la Société s'élève à 20 734 278 euros à la clôture de l'exercice. Il est composé d'actions d'une valeur de 1 euro.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre
1. Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20 387 724
2. Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	346 554
3. Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	–
4. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 734 278

Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	31/12/2012	31/12/2011
Montant au début de l'exercice	205 053	207 167
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre	26 410	4 434
Distribution de dividendes/remboursement prime d'apport	(8 431)	(8 697)
Variation du capital	–	–
• augmentation	347	231
• diminution	–	–
Variation des primes, réserves, report à nouveau et provisions réglementées	–	–
• augmentation	2 838	1 965
• diminution	–	(47)
Montant en fin d'exercice ⁽¹⁾	226 217	205 053

(1) Dont 73 212 milliers d'euros de primes et réserves autres que légale soit un montant trois fois supérieur au coût d'achat des actions propres détenues.

NOTE 12/ AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2012, la Société dispose de trois catégories d'outils dilutifs :

- des BSAR ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites :
 - L'effet dilutif de ces deux catégories à la clôture de l'exercice est de 1 012 678 actions au cours moyen soit 5,29% du nombre d'actions pondérées ;
- d'une ORNANE : l'ORNANE est considérée comme un instrument dilutif, l'émetteur pouvant choisir de régler la composante dette et le dérivé, soit en actions soit en trésorerie :
 - Au 31 décembre 2012, l'hypothèse de dilution maximale correspond au remboursement du nominal en actions des 4 181 818 obligations émises compte tenu du taux de conversion (1 action pour 1 obligation émise) soit un nombre d'instruments dilutifs de 4 181 818 actions.
 - Cependant, l'objectif du Groupe étant de rembourser le nominal en numéraire et compte tenu du cours de l'action, aucune dilution n'est à envisager au 31 décembre 2012.

NOTE 13/ DETTES

En milliers d'euros

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	–	–	–	–
Autres emprunts obligataires	120 466	28 466	92 000	–
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	17	17	–	–
Emprunts et cautionnements	46	–	46	–
Fournisseurs et comptes rattachés	5 794	5 794	–	–
Personnel et comptes rattachés	704	704	–	–
Sécurité sociale et autres organismes	1 003	1 003	–	–
État et autres collectivités publiques	1 308	1 308	–	–
Autres impôts, taxes assimilées	1 219	1 219	–	–
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	57	57	–	–
Groupe et associés	83 104	83 104	–	–
Autres dettes	504	504	–	–
Produits constatés d'avance	–	–	–	–
Écart de conversion passif	367	367	–	–
Total général	214 589	122 543	92 046	–

Emprunts obligataires	À nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Emprunt obligataire 65 millions d'euros	48 750	–	24 375	24 375
Emprunt obligataire 92 millions d'euros	92 000	–	–	92 000
Sous-total	140 750	–	24 375	116 375
Intérêts courus	2 129	1 962	–	4 091
Total dette obligataire	142 879	–	–	120 466

Emprunts auprès des établissements de crédit	À nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Créance Coface	6	–	–	6
Sous-total	6	–	–	6
Dettes auprès des établissements de crédit	–	–	–	–
Découverts bancaires	164	–	153	11
Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	170	–	–	17

Emprunts et dettes financières	À nouveau	Augmentation	Diminution	Solde
Dépôts et cautionnements reçus	31	15	–	46
Total emprunts et dettes diverses	31	–	–	46
Comptes courants de filiales	68 380	14 724	–	83 104
Total comptes courants de filiales	68 380	–	–	83 104
Total emprunts et dettes financières	68 411	14 740	–	83 151

Charges et produits rattachés	Charges	Produits
Dette obligataire	5 117	–
Dette auprès des établissements de crédit	–	–
Emprunts et dettes financières divers	3	–
Comptes courants des filiales ⁽¹⁾	272	229

(1) Charges et produits financiers liés à la rémunération des comptes courants et à la centralisation de trésorerie intra-groupe.

Comme indiqué dans la note 1, la dette obligataire de la Société a été modifiée au cours de l'exercice.

Les caractéristiques des emprunts constituant cette dette sont présentées ci-après :

Caractéristiques des obligations

L'endettement obligataire d'Assystem est composé de deux emprunts obligataires dont les caractéristiques sont les suivantes :

Millésime	2008 OBSAAR	2011 ORNANE
Émission	09/07/2008	06/07/2011
Nominal	500 €	22 €
Montant (en millions d'euros)	65	92
Échéances	2011/2012/2013	01/01/2017
Taux	Euribor 3 mois - 0,88%	4%
Terme	trimestriel échu	1 ^{er} janvier de chaque année
Durée	5 ans amortissable	5,5 ans
Quantité	130 000	4 181 818
Code	FR0010630681	FR0011073006

La société Assystem SA dispose d'instruments financiers dérivés couvrant le risque de taux de l'OBSAAR 2008 avec la caractéristique suivante : swap à taux fixe de 3,53% sur l'emprunt d'un montant initial de 65 millions d'euros jusqu'en 2013, suite à la renégociation du swap et du cap intervenue en 2010.

NOTE 14/ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de garanties

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant
Avals et cautions	3 356
Engagements reçus	Montant
Avals et cautions	–
Garanties sur paiement de titres	–
Lignes de crédit non utilisées	220 000

Engagements réciproques

En milliers d'euros

Obligations	Total	Paiement dus par période		
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Dettes à long terme	–	–	–	–
Obligations en matière de location-financement	–	–	–	–
Contrats de location simple	–	–	–	–
• véhicules	248	94	154	–
• locaux	2335	778	1 557	–
Obligations d'achat irrévocables	–	–	–	–
Autres obligations à long terme	–	–	–	–
Total	2 583	872	1 711	–

Instruments financiers dérivés

- Couverture de change : - 17 milliers d'euros.
- Couverture de taux : - 826 milliers d'euros.

Informations relatives aux engagements financiers

Néant.

Informations relatives aux compléments de prix d'acquisition

Néant.

NOTE 15/ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de prestations administratives, de gestion et de facturations liées à la mise à disposition de compétences diverses, essentiellement au profit des filiales du Groupe Assystem.

Une segmentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité n'est pas pertinente ; une distinction par zone géographique ne serait pas significative.

NOTE 16/ RÉMUNÉRATIONS

Un seul dirigeant de la Société est rémunéré directement par la Société. Les salaires des autres dirigeants sont refacturés par la société HDL à Assystem dans le cadre d'une convention réglementée pour trois membres du Directoire, par la filiale anglaise pour un autre membre. Un membre du Directoire est salarié d'Assystem Engineering and Operation Services, filiale française opérationnelle.

Il a été versé en 2012 la somme de 225 milliers d'euros sous forme de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance.

NOTE 17/ EFFECTIF MOYEN

Un salarié au cours de l'exercice.

NOTE 18/ TRANSFERT DE CHARGES

- Remboursement assurance : 3 milliers d'euros.
- Avantage en nature : 4 milliers d'euros.

NOTE 19/ RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'euros

Produits financiers	31/12/2012
Produits financiers de participations	31 194
Dividendes reçus	31 194
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	195
Intérêts des prêts	195
Autres intérêts et produits assimilés	1 573
Revenus des VMP	357
Produits de gestion de trésorerie Groupe	229
Autres produits financiers ⁽¹⁾	987
Reprise sur provisions et transfert de charges	4 673
Reprise sur provisions sur perte de change	69
Reprise sur provisions sur immobilisations financières ⁽²⁾	4 604
Différences positives de change	250
Gain de change	250
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 704
Intérêts sur certificats de billets négociables et billets de trésorerie	1 704
Total produits financiers	39 589

(1) Dont 896 milliers d'euros de produit de refacturation par Assystem SA à sa filiale Assystem Engineering and Operation Services de l'impact des plans d'attribution gratuites mis en place en 2011 et 2012.

(2) Ces montants correspondent aux provisions et reprises de provisions constatées sur le portefeuille d'actions propres de la Société, ainsi qu'aux provisions pour dépréciation des titres de filiales.

En milliers d'euros

Charges financières	31/12/2012
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 367
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers ⁽¹⁾	1 366
Dotations aux provisions pour perte de change	1
Intérêts et charges assimilées	8 150
Intérêts sur emprunts	5 117
Agios bancaires	3
Charges de gestion de trésorerie Groupe	272
Autres charges financières ⁽²⁾	2 758
Différences négatives de change	75
Perte de change	75
Total charges financières	9 592
Résultat financier	29 997

(1) Ces montants correspondent aux provisions et reprises de provisions constatées sur le portefeuille d'actions propres de la Société, ainsi qu'aux provisions pour dépréciation des titres de filiales.

(2) Dont 896 milliers d'euros liés aux plans d'attribution gratuites mis en place en 2011 et 2012 par Assystem Engineering and Operation Services.

NOTE 20/ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros

Produits exceptionnels	31/12/2012
Produits exceptionnels s/ op. en capital	927
Produits cession d'immobilisations incorporelles	–
Produits cession d'immobilisations corporelles	–
Produits cession d'immobilisations financières	600
Bonis cessions sur actions d'autocontrôle émises	327
Reprises sur provisions	–
Reprises sur provisions risques et charges	–
Total produits exceptionnels	927

En milliers d'euros

Charges exceptionnelles	31/12/2012
Charges exceptionnelles s/ op. de gestion	–
Autres charges exceptionnelles de gestion	–
Charges exceptionnelles s/ op. en capital	1 968
Valeur nette des immobilisations incorporelles cédées	–
Valeur nette des immobilisations corporelles cédées	–
Valeur nette des immobilisations financières cédées	1 264
Malis sur rachat actions d'autocontrôle	704
Dotation exceptionnelle aux amortissements	–
Total charges exceptionnelles	1 968
Résultat exceptionnel	(1 041)

NOTE 21/ IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

En milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	26 440	718	27 158
Résultat exceptionnel	(1 041)	293	(748)
Résultat de l'exercice	25 399	1 011	26 410

Ventilation de l'impôt

La répartition de l'impôt entre la partie du résultat courant et le résultat exceptionnel a été effectuée en appliquant au résultat un taux d'impôt théorique de 36,10%. Les corrections du résultat comptable permettant d'obtenir le résultat fiscal ont été qualifiées en fonction de leur nature. L'incidence de l'intégration fiscale a été considérée comme relevant de l'exceptionnel.

Informations relatives au régime d'intégration fiscale

La société Assystem est la tête d'un groupe d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes : Assystem France, Assystem Engineering and Operation Services, SCI Pont Noir, Assystem Innovation, ASG, Athos Aéronautique, Assystem International, Eurosyst, Insiema, Assystem Expert, Anthélis (anciennement Assystem Environnement) et Extra Capital.

Les modalités de calcul de l'impôt sur les sociétés dû par chaque entité du groupe fiscal sont déterminées selon les règles fiscales de droit commun en vigueur à la date de clôture de l'exercice et comme si chaque entité du groupe fiscal était imposée séparément.

La contribution exceptionnelle de 5% applicable à compter de l'exercice 2011 est acquittée par Assystem SA sur le montant de l'impôt Groupe puisque le groupe d'intégration fiscale dispose d'un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe grâce aux déficits de la filiale sont conservées chez la société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficient à la filiale déficitaire du jour où celle-ci sera redevenue bénéficiaire.

Par exception, la société mère constatera un profit définitif lorsqu'une filiale se trouve dans une situation où, à défaut d'appartenance au Groupe, elle aurait perdu son droit au report des déficits.

Informations relatives aux accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En milliers d'euros

Accroissements de la dette future d'impôt (au taux de 36,10%)	Base 2012	Montant impôt
Charges à étaler	–	–
Total impôt différé à payer	–	–

Allègements de la dette future d'impôt (au taux de 36,10%)	Base 2012	Montant impôt
Plus-value latente sur OPCVM	2	1
Taxe Organic à payer	10	4
Écart de conversion passif	367	132
Provision pour dépréciation	188	68
Provision pour risques et charges	57	21
Charges sur projets d'acquisition	605	218
Total impôt payé d'avance	1 229	444

NOTE 22/ INFORMATION CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros

Postes	Montant brut entreprises liées
Avances et acomptes sur immobilisations	–
Participations	329 866
Créances rattachées à des participations	–
Prêts	10 281
Autres immobilisations financières	–
Avances et acomptes sur commandes	–
Créances clients et comptes rattachés	11 103
Créances fournisseurs	3
Autres créances	2 154
Capital souscrit appelé non versé	40
Emprunts obligataires convertibles	–
Autres emprunts obligataires	–
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	–
Emprunts et dettes financières divers	(83 104)
Avances et acomptes sur commandes en cours	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 742)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	–
Autres dettes	(504)
Produits de participation	31 194
Autres produits financiers	229
Charges financières	272

Assystem n'a pas identifié d'autres transactions avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes.

À ce titre, aucune information complémentaire visée par l'article R. 123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.

NOTE 23/ IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société Assystem SA est la société mère consolidante du Groupe Assystem.

4/ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Assystem S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans la note 2 de l'annexe (Rubrique

« Participations »), nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris – La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 10 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Denis Marangé

Associé

Deloitte & Associés

Bénédicte Sabadie

Associée

10. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant des pages 38 à 49, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 131 et 148 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2011 et 2010.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2012, figurant page 131 du présent document de référence 2012 est une certification sans réserve, avec une observation sur le changement de présentation relatif à l'agrégat « résultat opérationnel d'activité ». Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour le même exercice figurant en page 148 du présent document de référence 2012 ne contient ni réserve ni observation.

Les rapports sur les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2011 et 2010 inclus par référence dans le présent document figurent, respectivement dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2012 sous le numéro D.12-0335 et le 12 avril 2011 sous le numéro D.11-0288. Ces rapports ne contiennent ni réserve ni observation, à l'exception du rapport sur les comptes sociaux 2011 qui contient une observation sur le changement de méthode de comptabilisation des frais d'émission d'emprunt.

Le Président du Directoire d'Assystem SA :
Dominique LOUIS

Responsable de l'information financière :
Gilbert VIDAL
Vice-Président exécutif en charge des finances et du juridique du Groupe

À Paris, le 10 avril 2013

11. TABLE DE CONCORDANCE

Références	
> 1.	PERSONNES RESPONSABLES 149
> 2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES 61, 72, 131, 148
> 3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES
3.1	Informations financières historiques 38 à 49
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires N/A
> 4.	FACTEURS DE RISQUE
4.1	Risque liés à l'environnement économique 50
4.2	Risques contractuels 51
4.3	Risques liés à l'activité 51
4.4	Risques de liquidités et de marché 52
4.5	Risques sociaux 53
4.6	Risques liés aux systèmes d'information 53
4.7	Risques juridiques et réglementaires 54
4.8	Risques liés aux délocalisations 54
4.9	Risques industriels et environnementaux 54
4.10	Risques liés au départ de personnes clés 53
4.11	Risques liés à la décentralisation du groupe 54
4.12	Politique d'assurance 54
> 5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR
5.1	Histoire et évolution de la société 5, 8 à 18
5.2	Investissements 50, 77, 81, 103, 119, 120, 128, 129
> 6.	APERÇU DES ACTIVITÉS
6.1	Principales activités 5, 7, 38 à 40, 42, 51, 80
6.2	Principaux marchés 5, 7, 38 à 40, 42, 51, 80
6.3	Activités et marchés influencés par des événements exceptionnels 40, 42, 50
6.4	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication N/A
6.5	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle 38
> 7.	ORGANIGRAMME
7.1	Description du Groupe 8 à 18
7.2	Liste des filiales importantes 45, 49, 95, 96, 138
> 8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS 103
> 9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT
9.1	Situation financière 6, 7, 40 à 42, 76 à 130
9.2	Résultat opérationnel 2, 6, 7, 40 à 42, 75, 80, 88, 118 à 120, 129

Références

> 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1	Informations sur les capitaux à court et long terme de l'émetteur	41, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 94, 107 à 109
10.2	Flux de trésorerie (source et montant).....	41, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 94, 107 à 109
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement de l'émetteur.....	41, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 94, 107 à 109
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	41, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 94, 107 à 109
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les investissements.....	41, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 94, 107 à 109

> 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES38 À 49

> 12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	N/A
12.2	Tendance connue, incertitude, demande, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.....	40, 42, 50

> 13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

13.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision/estimation.....	136
13.2	Rapport des comptables ou contrôleurs légaux indépendants, stipulant que la prévision ou estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision/estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3	Prévision/estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques.....	N/A
13.4	Si une prévision de bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est toujours valable ou non	N/A

> 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

14.1	Organes d'administration, direction ou surveillance.....	19 à 37
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance	30

> 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1	Montant des rémunérations individuelles versées (y compris conditionnelle ou différée), avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne	30 à 37
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.....	30 à 37, 110 à 112, 114

> 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1	Dates d'expiration des mandats actuels.....	19 à 37
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou surveillance	31
16.3	Informations sur le comité d'audit et comité des rémunérations et nominations	21
16.4	Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur.....	20, 32, 64, 65

> 17. SALARIÉS

17.1	Nombre de salariés	2, 6, 7, 39, 56, 57, 144
17.2	Participations et stock-options	12, 13, 62, 63, 118, 121
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	15

Références

> 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1	Actionnaires détenant plus de 5% du capital	6, 12, 13
18.2	Existence de droits de vote différents	9
18.3	Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	13
18.4	Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.....	N/A

> 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES 125 À 127, 147

> 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1	Informations financières historiques.....	38 à 42
20.2	Informations financières pro forma.....	N/A
20.3	Etats financiers.....	38 à 42, 74 à 131, 132 à 148
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	72, 131, 148
20.5	Date des dernières informations historiques	N/A
20.6	Informations financières intermédiaires.....	N/A
20.7	Politique de distribution des dividendes.....	8, 40, 45, 124, 141
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	53, 110, 135
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	39, 40

> 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1	Capital social	6, 10 à 13
21.2	Actes constitutifs et statuts	8 à 10, 15

> 22. CONTRATS IMPORTANTS.....N/A

> 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS.....N/A

> 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC..... 153

> 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS 95, 96, 138

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 74 à 130 et à de la page 131 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2013 sous le numéro D.13-0346.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 68 à 124 et à

la page 125 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2012 sous le numéro D.12-0335.

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 54 à la page 110 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2011 sous le numéro D.11-0288. Le document de référence 2010 a fait l'objet d'une actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 juin 2011.

12. LISTE DES COMMUNICATIONS RENDUES PUBLIQUES PAR ASSYSTEM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

(ART. 221-1-1 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF)

> AGENDA FINANCIER 2013

7 février 2013	Chiffre d'affaires de l'année 2012
12 mars 2013	Résultats de l'année 2012
13 mars 2013	Présentation aux marchés financiers
29 avril 2013	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2013
22 mai 2013	Assemblée Générale
30 juillet 2013	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2013
9 septembre 2013	Résultats 1 ^{er} semestre 2013
10 septembre 2013	Présentation aux marchés financiers
12 novembre 2013	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2013

> DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Sont notamment disponibles sur le site www.assystem.com les documents suivants :

- le présent document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2013 ;
- les documents de référence 2011, 2010, 2009 et 2008 sous la forme de rapports annuels le 12 avril 2012 (n° D.12-0335), le 12 avril 2011 (n° D.11-0288), son actualisation du 28 juin 2011, le 1^{er} avril 2010 (n° D.10-0195), le 2 avril 2009 (n° D.09-173) ;
- les communiqués financiers publiés par la Société ;
- le communiqué précisant les modalités de mise à disposition d'un prospectus ;
- le rapport financier semestriel au 30 juin 2012 et 31 décembre 2012 ;
- les informations financières trimestrielles des exercices 2012, 2011, 2010, 2009, 2008 ;
- l'information relative au nombre total de droits de vote et d'actions ;
- le communiqué de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle ;
- le communiqué sur la mise à disposition du présent document de référence ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Les statuts et les comptes sociaux d'Assystem SA peuvent être consultés au siège de la Société, 70, boulevard de Courcelles – 75017 Paris, ou obtenus sur simple demande auprès de la Société.

> LISTE DES RÉFÉRENCES D'ANNONCES LÉGALES D'ASSYSTEM S.A. (DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DÉCEMBRE 2012)

Support : journal d'annonces légales Les Petites Affiches

2012		
19 janvier 2012	Annonce n° 002519	Augmentation de capital
30 avril 2012	Annonce n° 015415	Augmentation de capital
13 juin 2012	Annonce n° 020975	Fin de mandat d'un membre du Conseil de Surveillance
22 août 2012	Annonce n° 032843	Augmentation de capital
4 février 2013	Annonce n° 004388	Modifications du Directoire

Liste des publications BALO

2012		
20 janvier 2012	Annonce n° 1200092	Bilan contrat de liquidité au 31 décembre 2011
16 avril 2012	Annonce n° 1201545	Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle du 23 mai 2012
25 avril 2012	Annonce n° 1201782	Rectificatif à l'avis de convocation d'Assemblée Générale Annuelle
4 mai 2012	Annonce n° 1202284	Point d'ordre du jour ordinaire complémentaire
30 mai 2012	Annonce n° 1203351	Actions et droits de vote présents en Assemblée
18 juin 2012	Annonce n° 1204119	Comptes annuels 2011 définitifs approuvés par l'Assemblée

Liste des communiqués

2012	
6 février 2012	Chiffre d'affaires consolidé 2011 en forte croissance
17 février 2012	Assystem et Atkins renforcent leur alliance
7 mars 2012	Arrivée à échéance des BSAR 2012 le 31 mars 2012
14 mars 2012	Résultats financiers 2011
23 mars 2012	Résultats financiers 2011 : informations complémentaires sur les perspectives 2012
14 mai 2012	Nomination de Jean-Louis Ricaud, Vice-Président en charge de la Stratégie et de l'Innovation
14 mai 2012	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2012
1 ^{er} juin 2012	Mise en paiement du dividende 2011
7 juin 2012	Assystem crée 100 nouveaux emplois dans l'ingénierie au Royaume-Uni
11 juin 2012	Assystem renouvelle son référencement E2S auprès d'EADS
4 juillet 2012	Nomination chez Assystem EOS
30 juillet 2012	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2012
30 août 2012	Assystem investit dans la formation aux métiers de l'aéronautique
11 septembre 2012	Résultats semestriels 2012
25 septembre 2012	Programme de rachat d'actions 2012
12 octobre 2012	Assystem devient Partenaire Majeur du club de rugby Racing Métro 92
12 novembre 2012	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2012

2013	
24 janvier 2013	Évolution de la gouvernance d'Assystem
7 février 2013	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2013
12 février 2013	Aero India 2013 : signature d'un protocole d'accord et d'association avec Mani et BEML
15 février 2013	Assystem s'engage pour la mixité et l'égalité professionnelle
12 mars 2013	Résultats financiers 2012
19 mars 2013	Assystem et Silver Atena au Salon <i>Aircraft Interiors</i> 2013
21 mars 2013	Partenariat Assystem, Athos, lycée Saint-Exupéry : former aux métiers de l'aéronautique



CONCEPTION ET RÉALISATION
agence **aristophane**

PARUTION
MAI 2013

70, BOULEVARD DE COURCELLES – 75017 PARIS
TÉL. : +33 (0)1 55 65 03 00
FAX : +33 (0)1 55 65 00 49



WWW.ASSYSTEM.COM